

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
 1er oct. au 31 sept. ETRANGER un an 5,50 F
 LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
 Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
 Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 175 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES AOUT-SEPTEMBRE 1964

ANTHOLOGIE DU FOLKLORE

Parmi les diverses études qui viennent solliciter les naturelles curiosités de l'esprit, celles qui nous livrent la connaissance puis la comparaison entre eux des principaux folklores du monde sont à la fois des plus vastes, des plus passionnantes et des plus enrichissantes car elles nous révèlent l'âme de chaque peuple.

On peut même dire que les études folkloriques sont à la base des études historiques puisqu'elles nous éclairent sur les mœurs, les goûts, les attitudes, ethniques, les traditions ancestrales des différentes communautés humaines — grandes ou petites — à travers les âges. Quand on parle de folklore on a trop tendance à croire qu'il ne s'agit en fait que de récits, de contes, de légendes, de danses, de costumes et aussi de chants populaires anonymes dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Tout cela en fait assurément partie mais le folklore intégral va beaucoup plus loin. Par son étymologie anglaise, le mot « folklore » nous dit bien qu'il désigne « la science du peuple », cette sagesse, naïve sans doute, mais instinctive et profondément enracinée qui comprend tout ce qui touche à la vie physique et à la vie morale des hommes, à leurs coutumes, leurs croyances, leurs rites, leurs superstitions, leurs aspirations, leur patriotisme et bien d'autres choses encore. Toute cette science plus ou moins empirique peut paraître bien fruste aux « esprits forts » mais elle n'en est pas moins digne de considération — et de la plus haute — car les êtres qui ont vécu au cours des siècles sous leur climat, leur ciel particulier, tout près de la nature, de leur terre, ont appris sans en prendre pleinement conscience, malgré eux, bien des choses que de purs érudits ne connaissent pas encore. Ce qu'il y a de remarquable c'est que, partout dans le monde, le chant, la danse et la poésie sont les trois clés magiques qui nous ouvrent toutes grandes les portes de chacun des domaines folkloriques, et cela par ces deux seuls mais puissants éléments : le son et le rythme.

La Société « Les Amis de l'Histoire » a donc été très heureusement inspirée en entreprenant, à côté de ses admirables réalisations de livres d'études purement historiques et avec le concours des Editions Socradis (1), la diffusion d'ouvrages comprenant le jumelage — et sous une présentation très originale — de textes littéraires et de disques qui nous font connaître le folklore et l'histoire des différents pays du monde. Voilà un projet ambitieux, certes, mais combien passionnant. Le premier volume qui vient de paraître avec le plus grand succès, et qui est accompagné de 4 disques microsilicon 35 tours, 17 cm, constitue le tome I de l'Anthologie sonore de l'Espagne. Il est consacré pour une bonne part à l'Andalousie, puis aux pays Basques, à la Navarre, aux Asturies, à la Galice et enfin à l'Aragon. Un second tome suivra bientôt et celui-ci sera dévolu à la Castille, cœur de l'Espagne, et à la Catalogne. D'autres ouvrages étudieront ensuite les divers pays de notre planète et, d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, la plus prochaine édition concernera le Mexique. On voit donc qu'il s'agit là d'une entreprise d'envergure extrêmement utile et qu'il faut encourager.

Si je tiens à parler ici de ces réalisations folkloriques, c'est que j'ai été moi-même séduit par ce Tome I de l'Anthologie sonore de l'Espagne que je viens de me procurer. Je sortirais

50^e Congrès C.M.F. - Séminaire (UNESCO) - Bi-Centenaire de J.-Ph. Rameau EURENT LIEU A DIJON LES 29, 30 ET 31 MAI 1964

JOURNÉES NATIONALES DU BI-CENTENAIRE DE J.-PH. RAMEAU

Dijon vient de connaître de fastes journées ! Mais l'occasion était trop belle. Célébrer le bi-centenaire de la mort du plus grand de nos musiciens français du 18^e siècle, c'est un sort que nombre de villes voudraient connaître.

Sous le haut patronage de M. André Malraux, un comité national groupant les plus grands noms avait été constitué afin que les 29, 30 et 31 mai soient des journées nationales en l'honneur du grand dijonnais.

Deux importants congrès, des groupements considérables de chanteurs et d'instrumentistes, des concerts empreints à foison de moments merveilleux cette célébration.

Le 29 mai, au Palais des Ducs de Bourgogne commença un conseil international de la musique, dans le cadre de l'UNESCO. Des délégués d'Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, E. Unis, France, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, U.R.S.S., Yougoslavie apportèrent les reflets de leurs préoccupations et de leurs espoirs dans leurs pays respectifs. En particulier la collaboration entre amateurs et musiciens professionnels fut le centre des délibérations. A ce séminaire, et après que M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France eut salué les délégués et amorcé le débat, lecture fut donnée des 11 rapports qui régissent la vie de toutes les sociétés musicales.

M. Shouse (Etats-Unis) donne les chiffres de 1200 orchestres symphoniques, formés d'un mélange d'amateurs et de professionnels ; l'éducation musicale fait de tels progrès qu'un enfant sur cinq pratique un instrument, cette distraction venant en second plan après la lecture ; 5.600 janfares, 700 troupes d'opéra, soit près de 35 millions d'amateurs permettent à la vie musicale de s'épanouir pleinement. La culture n'est plus ainsi l'apanage d'un petit nombre.

Pour le Dr Klemencic (Autriche), le moyen d'amener l'amateur à la musique est de chercher une certaine primitivité et de revenir à la musique ancienne : flûte à bec, viole de gambe y concourent. A côté de cette masse mélomane, une élite professionnelle à la technique élevée doit encadrer.

(Suite page 2)

par trop de mes attributions si je commentais en détail les quatre disques encartés dans le beau livre relié qui nous est offert. La critique discographique, dans notre périodique, est en effet, du ressort de notre ami Roland Chaillon, si hautement qualifié. Je n'en dirai donc que l'essentiel et je m'entendrai plus longuement sur le livre dont le texte est dû à l'éminent Professeur Ambrosi Carrion, ex-professeur à l'Université autonome de Barcelone.

Le répertoire des chants folkloriques de la péninsule ibérique est particulièrement riche et varié, et l'on sait le parti qu'en ont tiré des musiciens comme Albeniz, Granados, Turina et Falla, pour ne citer que les noms les plus connus et les plus aimés parmi les musiciens purement espagnols. Personnellement, j'ai toujours été — comme tant d'autres —

(Suite page 4)

Pour la première fois dans l'histoire de la « Confédération Musicale de France » son congrès d'été a été jumelé avec des réunions internationales. Les manifestations obtinrent un immense succès, tant par le nombre des participants que par celui des pays représentés.

Notre collaborateur René PAQUETTE a bien voulu assister aux réunions, afin de nous fournir un compte-rendu pour notre journal. Nous tenons à l'en remercier bien vivement.

Nous sommes très reconnaissants à M. MALRAUX, Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles d'avoir bien voulu se faire représenter ; au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, d'avoir accordé son patronage ; à M. le Chanoine KIR et son Conseil Municipal d'avoir permis la réalisation de ces grandioses et importantes manifestations pour la célébration du bi-centenaire de J.-Ph. RAMEAU ; au Conseil International de la Musique (UNESCO) et en particulier à M. Jack BORNOFF, secrétaire exécutif, M. Vladimir FEDOROV, vice-président et M. Johan BENTZON, membre du Comité, ainsi qu'à toutes les personnalités musicales étrangères et françaises, d'avoir bien voulu, par leur présence et leur collaboration, donner une importance particulière à ces journées inoubliables, dont le plus grand mérite revient à notre ami, M. André AMELLER, directeur du Conservatoire de Dijon, membre du Comité de la C.M.F.

Je félicite et remercie les membres de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or, les Sociétés Musicales et les enfants des écoles qui sont venus rehausser l'éclat de ces manifestations.

Nous avons assisté avec beaucoup de plaisir à la soirée artistique dirigée par André AMELLER et organisée par le Comité National du bi-centenaire de J.-Ph. RAMEAU, dont M. Guy MOLLAT du JOURDIN est l'actif secrétaire.

Je tiens, encore une fois, à remercier André AMELLER et sa secrétaire Mme LAVIOLI pour l'énorme travail d'organisation qu'ils ont accompli, pour leur chaleureux accueil qui nous a tous infiniment touchés.

Albert EHRMANN

Le congrès de la C.M.F. s'est ouvert le 30 mai à 9 heures précises sous la présidence de M. Albert Ehrmann.

Etaient présents : M. Lamy président artistique de la C.M.F., ainsi que tous les délégués représentant chacune des Fédérations ci-après :

- AISNE : MM. Thirault Roger, secrétaire général de la C.M.F., Amandio Fernand, Meulet Henri.
- ALSACE CHORALES : M. Pflimlin Rodolphe.
- ALSACE MUSIQUE : MM. Monpeurt Edmond, Mann Charles.
- REGION DE BRIOUDE : MM. Prochet Henri, Tissandier Etienne.
- CENTRE : MM. Martinet Henri, Relin André.
- CHAMPAGNE ET MEUSE : MM. Bigotte Raymond, Janzy Henri.
- CHARENTE : M. Dubois Pierre.

(Suite page 2)

LA C.M.F. EN DEUIL Le Président Robert Pavesi n'est plus

Nous avons appris avec un profond sentiment de tristesse le décès de notre président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, M. Robert Pavesi, président-fondateur de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise ».

Croix de Guerre 1914-1918, médaille de Verdun, Robert Pavesi s'est dévoué sans compter, depuis son plus jeune âge, en faveur de la musique populaire.

Il n'a cessé pendant de nombreuses années, de prodiguer de sages conseils dans sa Fédération et j'ai pu me rendre compte, personnellement, combien cet homme affable était estimé de tous.

La Confédération Musicale de France adresse à sa veuve, Mme Robert Pavesi, ses enfants, ses petits-enfants et à sa famille, ses bien vives condoléances.

A. E.

(Suite page 2)

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES

22.548,80 F.

Fanfare de Saint-Bueil (Isère), 50 F ;
 G. Meneyrol, de Riom (Puy-de-Dôme),
 10 F ; Harmonie de Blanc-Mesnil (S.-
 et-O.), 20 F.

TOTAL A CE JOUR :

22.628,80 F

NOTULES MUSICALES

Après s'être appelé échelettes, puis orgue de paille, harmonica de bois, le claquebois est maintenant connu sous le nom de xylophone. Dans le Dictionnaire de Musique de Michel Brenet, je note que St-Saëns l'a introduit dans l'orchestre de sa « Danse Macabre » (1874) et

on l'entend quelquefois, comme instrument solo dans les cirques et les Music-halls ; il est frappé avec de petits maillets de bois. Cette dernière phrase se trouve aussi dans le Dictionnaire de Musique Paul Arma-Yvonne Tiénot. En réalité la tête des maillets est en ébonite, (caoutchouc durci, noir) mais, il existe des maillets à tête de caoutchouc souple, et à tête recouverte de laine ; cet enrichissement dont se servent les solistes a permis à cet instrument de devenir un précieux auxiliaire dans l'éducation musicale des enfants. Il est utilisé dans l'Enseignement Carl Orff, basé sur une percussion très subtile comme j'ai pu m'en rendre compte en assistant non pas à une présentation au point mais à une séance de travail beaucoup plus instructive, chez M. Oistrakh (8, Square des Sablons, Mary-le-Roi, Seine et Oise), qui avait présenté ses élèves de l'Ecole Alsacienne de Paris à l'Institut de Musicologie. J'ai appris beaucoup de choses dont je vous ferai profiter petit à petit. Ma première découverte a donc

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

L'OPERA

+ COSI FAN TUTTE

A la suite d'un pari et pour éprouver leurs fiancées respectives, deux officiers, après avoir simulé le départ, se travestissent pour éprouver leur fidélité ; avec la complicité de la femme de chambre, ils s'introduisent dans la place et entreprennent chacun la conquête de la fiancée de l'autre ; après force péripéties, leur victoire consacra leur chagrin... mais, bien entendu, tout s'arrangera pour le mieux ! C'est un livret invraisemblable, qui provoque des situations grotesques. Mais, décidément,

Mozart anoblit tout ce qu'il touche. Et seul, c'est certain, il pouvait tirer un tel chapelet de joyaux d'une histoire aussi abracadabrante...

Les joyaux, nous ne les détaillerons pas ; ce serait, on s'en doute, fastidieux et interminable. L'œuvre se répartit en 2 actes ; le premier comprend beaucoup d'ensembles (duos, trios, quintettes, sextuors) dans le second au contraire dominent les airs (à part le finale, étourdissant — avec, pourtant, quels élans de tendresse ! — dans la grande tradition de l'opéra-bouffe). Ces

(Suite page 5)

BI-CENTENAIRE DE J.-PH. RAMEAU

(Suite de la page 1)

M. Leuzinger, secrétaire général de la Fédération Internationale des Musiciens considère ensuite que les amateurs servent de base au recrutement des professionnels. Après la crise du cinéma sonore qui mit 2/3 des professionnels en chômage on assiste au contraire à une recrudescence de travail chez les musiciens. L'amateur doit être un futur professionnel et on reconnaît une nation musicienne par le nombre de ses musiciens amateurs.

M. Jean Berson (France) mit l'accent sur la difficulté de délimiter la notion du professionnel et de l'amateur ; ce dernier étant souvent un professionnel camouflé (travail noir en marge des lois sociales et fiscales). Le public est toujours amateur au sens du terme. C'est donc un contexte politique et économique qu'il faut le comprendre : la grosse masse n'atteint pas les salles de concert ou d'opéra. Des expériences aux usines Berliet pendant le repas des ouvriers, ont été concluantes ; la musique touche toutes les classes sociales. Encore faut-il organiser une politique des loisirs.

Secrétaire général de l'I.S.M.E., M. Painchaud demande qu'on ouvre au maximum les écoles de musique aux amateurs qui doivent avoir un bagage suffisant. Ainsi seront-ils des professeurs locaux très compétents. Les classes de musique de chambre, les classes de solfège permettent notamment une formation impossible à trouver en leçons particulières.

M. Savintsev indique à son tour qu'en U.R.S.S. on accorde une très grande attention à l'éveil du niveau culturel des masses populaires. A l'heure actuelle on compte plus de 70.000 cercles et troupes groupant 12 millions de personnes, donnant 2 millions de concerts par an pour plus de 300 millions d'auditeurs. Rien que dans l'activité villageoise des amateurs, il y a 75 orchestres symphoniques. Tout ceci grâce à l'Etat, les syndicats et l'aide des professionnels. Concours et Olympiades, festivals donnant l'émulation nécessaire. Cet alliage des activités artistiques amateurs et de l'art professionnel est le gage de l'élevation musicale ultérieure.

M. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon souligne le nombre croissant des garçons et filles qui s'intéressent à la musique. Lorsqu'ils sont privés de formation musicale à l'école, leur éducation est assurée par des sociétés musicales et écoles de musique. La carence vient surtout en France du manque de pédagogues. On forme de parfaits musiciens, mais le Conservatoire de Paris n'a qu'une chaire de pédagogie et une classe d'orchestre, pas de classe de chœur. C'est pourquoi des stages ont été institués pour former des moniteurs à Aix, Honfleur, Mâcon. A Dijon la classe d'orchestre forme des chefs chargés de faire rayonner ensuite la musique dans la région car la vie des sociétés populaires dépend du rôle des animateurs.

Le rapport de M. Gaillard (Suisse) s'attaque à la culture générale des chefs amateurs, et il désire voir de solides qualités intellectuelles être demandées aux responsables de direction.

Miss Rice (E.U.) demandent des compositeurs qui écrivent des œuvres destinées aux enfants mais M. Thirault (France) lui propose l'argument qu'un compositeur ayant un style ne peut guère le transformer. L'amateur a un enthousiasme que possède moins le professionnel. L'essentiel est que la musique soit bonne et tout se passe bien.

Délégué Tchèque, M. Neumann put apporter alors le précieux exemple de son pays où des concours permettent à des compositeurs d'œuvrer en faveur des masses populaires, les œuvres gagnantes étant éditées aux frais de l'Etat, la formation des chefs de chœur étant préparée dans des séminaires.

Mme Perlestein (Hongrie) termina les exposés par un panorama musical de son pays où 2.000 cercles comprenant 100.000 personnes pratiquent la musique : chorales subventionnées par le gouvernement, tout est à la disposition gratuite des exécutants dans les maisons de la culture.

Le 30 mai, le 50^e Congrès de la Confédération Musicale de France, réunit dans les mêmes lieux, de nombreux représentants des fédérations.

50^e CONGRÈS C.M.F.

(Suite de la page 1)

COTE D'OR : MM. Ameller André, Membre du Comité C.M.F. ; Bruthiaux René, Widiez René, Henriot Albert.

FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT : MM. Vriez Georges, Clapolino Richard.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE : M. Saby Eugène.

MIDI : M. Rauzy Aubin.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Kintzig François, Golzner Henri, Schneider Marcel.

NORD ET PAS-DE-CALAIS : M. Dufour Omer.

OUEST : M. Bonnin Fernand.

SAONE ET LOIRE : MM. Merille Marc, Gaudiaut Roger, Regnier Georges.

SARTHE ET MAYENNE : MM. Peraudeau Maurice, Hureau Daniel.

SEINE ET MARNE : M. Chiboust.

SEINE ET SEINE-ET-OISE : M. Brun Maurice.

SUD-EST : M. Rolando Gabriel.

VOSGES : MM. Roussel Jérôme, Petit Jean, Henry Emile.

DELEGATION LUXEMBOURGEOISE : MM. Christnach Yvon, Thorn Albert.

Excusé : M. P. Leger.

Etaient excusés : MM. Legras Henri, Moerlen Alfred, Angster Robert, Dauchy Paul, Blanc Hippolyte, Coiteux Roger, Seassary (Corse) Ouchet Gaston, Deltour André, Guilhalmenc, Anne Fernand, Cornichon René, Hugonnet Henri, Heracle-Leroy Gaston, Villemot Eugène, Ciran Henri, Bascoul Maurice, Bouysset, Monniotte Maurice, Barthé Raymond, Grinchar Murius, Luciani Georges, Druge Jean.

Le président souhaite la bienvenue aux nombreux congressistes et, en particulier, à Monsieur l'inspecteur Yves de La Casinière.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Charles Drégé, président de la Fédération de l'Yonne et pour le fils de nos amis, Madamé et Monsieur Rolando, vice-président de la Confédération Musicale de France.

Le président rappelle que les procès-verbaux d'examen d'élèves doivent parvenir rapidement à la C.M.F. et insiste pour que les renseignements demandés soient donnés avec précision.

EXAMENS FEDERAUX : Après les interventions de MM. Relin, Ameller, Thirault, Dufour et notre président artistique, M. Lamy, il est décidé à l'unanimité, que la liste devra être préparée en dehors des jours du Congrès.

CONGRES D'HIVER : Les questions administratives se trouvant maintenant réduites et les congressistes estimant nécessaire de donner une plus grande place dans les congrès aux questions musicales, il est décidé à l'unanimité qu'une demi-journée sera réservée aux questions pédagogiques.

ASSURANCES : Une réduction du nombre des catégories est décidée à l'unanimité.

STAGES : Il a été fait un nouvel appel aux Fédérations pour qu'elles fassent de la propagande.

JOURNAL : Le nombre des abonnements est insuffisant et le président demande qu'un effort plus important soit fait.

EQUIPEMENT DES SOCIÉTÉS MUSICALES : LE président fait un exposé sur le rapport demandé par le Ministère.

ANNUAIRE : Le président fait connaître les difficultés rencontrées par l'imprimeur pour obtenir les renseignements nécessaires pour l'édition.

VŒUX : Les vœux présentés par la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône ; celui relatif à une répartition plus équitable de la représentation au Conseil d'Administration de la C.M.F., est reporté au Congrès d'hiver ; celui concernant les subventions est ajourné, toutes précisions ayant été données sur cette question.

Au sujet du vœu de la Fédération régionale, Provence, Côte d'Azur, Corse, concernant l'affectation des jeunes musiciens dans les musiques régionales, les congressistes recommandent aux Présidents des Fédérations de solliciter les Chefs de Musiques Militaires pour participer en tant que membre du jury aux examens fédéraux, afin qu'ils puissent décerner aux élèves approchant l'âge d'incorporation, un certificat d'aptitude musicale.

Vœux de la Fédération de Seine et Seine-et-Oise — 1) De l'Harmonie régionale de Saint-Maurice demandant l'intervention de la C.M.F. pour que la Radiotélévision présente de temps en temps des grandes formations de musique d'Harmonie ou Fanfares. Le président a donné connaissance, au dernier Congrès, des protestations faites au sujet de la suppression des Concerts de la Musique de la Garde Républicaine et de la réponse du Ministre de l'Information. 2) De l'Harmonie des Chemins de fer de l'Ouest, demandant de rechercher les causes de l'éloignement des jeunes de la pratique des instruments. Cette question fera l'objet de la réunion pédagogique.

Le président souligne toute sa satisfaction d'avoir assisté au Festival départemental des musiques « Juniors » à Vienne où 18 orchestres de jeunes se sont présentés et dont certaines de ces formations étaient composées de plus de 80 jeunes musiciens.

La séance fut levée à 11 heures.

M. Ehrmann ouvrit la manifestation par le rappel du Congrès UNESCO de la veille et notamment l'aperçu des subventions très larges accordées à l'étranger aux sociétés. Il voulut aussi remercier M. de la Casinière pour sa présence et son aide sans cesse renouvelée et M. Ameller pour le travail énorme accompli pour la préparation de ce congrès à Dijon.

Les divers points de l'ordre du jour sont alors entamés Les Examens Fédéraux doivent comportés des procès-verbaux établis avec précision. Un long débat s'entame sur la manière de procéder au choix des épreuves instrumentales. L'ennui est de tout choisir en une journée, d'établir un niveau moyen avec des instruments de techniques différentes. Il serait onéreux de réunir des responsables départementaux plus d'un jour.

Un autre problème évoqué est la manière de pratiquer l'examen. L'épreuve de solfège doit être chantée absolument ; la musique à fait des progrès depuis cinquante ans et il est nécessaire dit M. Ehrmann que nos musiciens jouent du moderne ; si l'on veut être considéré il faut demander des efforts aux élèves. Ils le feront si on leur demande. Pour M. Thirault, il faudrait centraliser les avis de toutes les fédérations sur la manière de juger.

M. Ehrmann rappelle aussi que les Congrès doivent désormais avoir une orientation différente ; les mêmes questions reviennent toujours alors qu'elles sont en partie résolues (musique militaire, musique à l'école, baccalauréat artistique). Le prochain congrès doit être pédagogique, ne pas toujours parler statuts mais parler

musique. M. Méville propose alors de changer de sujets tous les ans ce qui est accepté, et que toutes personnes intéressées par les questions pédagogiques soient présentes, pas seulement les présidents.

Le 2^e point : le guide annuaire amène peu de difficultés : 3 fédérations n'ont pas donné les renseignements. En 1965 on ajoutera les écoles de musique de chaque société. Pour les assurances, il y a suppression de quelques catégories, donc une simplification.

Les 3 stages de cette année sont alors évoqués et en particulier celui de Macon qui s'ouvrira au C.R.E.P.S. de la ville, établissement inauguré en cette circonstance.

Pour le journal un effort d'abonnement est à entreprendre et la présentation sera améliorée encore.

Divers vœux sont examinés, ceux des fédérations des Bouches du Rhône qui demandent le réajustement des subventions au même titre que les sports (M. Ehrmann souligne que pour le 5^e plan les besoins d'équipement seront considérables ne serait-ce que par le changement de diapason qui oblige à renouveler le stock d'instruments).

La Fédération de Provence - Côte d'Azur, demande qu'on auditionne les jeunes élèves qui entrent dans des musiques militaires pour devancer l'appel et que les chefs de musique assistent à l'examen sanctionné par un accessit ayant l'équivalence de celui des conservatoires. C'est une chose pratiquée déjà répond M. Ehrmann.

Pour la Fédération de Seine-et-Oise, il serait bon que la télévision présente

(Suite page 3)

SÉMINAIRE (UNESCO)

(Suite de la page 1)

Les personnalités suivantes furent nommées par les Comités nationaux :

Allemagne : M. Stapelberg.

Autriche : Dr Ciemencic René.

Bulgarie : M. Goleminov Marine.

Etats-Unis : Mme Jouett Shouse.

Miss Helen Rice.

France : M. Ameller André, M. Berson Jean.

Hongrie : Mme Clara Perlestein.

Luxembourg : M. Thorn Albert.

Norvège : M. Einar M. Wie.

Pays-Bas : M. Van Riel.

Suisse : M. Dunand Robert, M. Gaillard Paul-André.

Tchécoslovaquie : M. Neumann Veroslav.

Tunisie : M. Belajia Abdelhamid.

U.R.S.S. : M. Savintsev Petre Ivanovich.

Yougoslavie : M. Zlatic Slavko.

Les membres du Bureau de la C.I.S.P.M., étaient représentés par :

MM. Christnach Yvon, secrétaire général (Luxembourg) ;

Ehrmann Albert (France) ;

Membrez, trésorier (Suisse) ;

Van Riel (Pays-Bas) ;

Mme Schmitt (Luxembourg) ;

Weber (Allemagne) ;

Einar M. Wie (Norvège).

Les membres du Conseil International de la Musique par MM. :

Bornoff, secrétaire exécutif ;

Fedorov Vladimir, vice-président ;

Bertzon Johan, du Comité. La F.I.M. par M. Leuzinger, l'I.S.M., par M. Painchaud.

Les participants au 50^e Congrès de la Confédération musicale de France assistèrent également à la plupart des réunions du Séminaire et prirent part aux débats et au colloque public qui avait attiré un grand nombre de jeunes élèves du Conservatoire de Dijon.

Les rapports des différents délégués ont montré très clairement combien les points 1, 2 et 3 du Séminaire étaient liés et combien les intérêts des musiciens, des pédagogues et des amateurs sont les mêmes.

Les rapports surtout des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., présentés respectivement par Mme Jouett Shouse et M. Savintsev, étaient très détaillés et montrèrent que ces deux grands pays arrivent à des résultats pour le développement de l'activité des amateurs à peu près semblables, bien que les méthodes de subvention soient différentes.

Le compte-rendu de Mme Shouse mentionnait qu'il existe aux Etats-Unis 1.200 orchestres symphoniques, dont 45 purement professionnels.

D'après une statistique établie en janvier 1964, il a été constaté que 35.000.000 amateurs avaient reçu une formation musicale, un grand nombre d'entre eux avaient une activité dans les orchestres de toutes sortes ou dans des ensembles de musique de chambre ; 11.000.000 d'enfants reçoivent une éducation musicale dans les écoles ou chez les professeurs de musique privés. Dans les écoles publiques, les enfants peuvent obtenir un instrument de musique, mais 85% achètent leur propre instrument.

L'éducation musicale commence dans les jardins d'enfants et continue jusqu'aux Universités. Dans toutes les villes et dans les Universités, il existe toute une variété d'orchestres. Dans 1.500 cités avec une population d'environ 10.000 habitants, les orchestres composés d'amateurs et de musiciens professionnels reçoivent un rapport financier émanant de sources privées.

Il existe entre 7 à 800 sociétés d'Opéra qui donnent chacune 3 à 5 opéras chaque année. D'autre part, une association composée de 5.000 pédagogues de musique, collabore avec les associations des écoles pour développer leur culture. L'effet économique de toutes les collaborations entre les amateurs et les musiciens, ainsi que les pédagogues professionnels, a été considérable. On a évalué que 70.000 personnes participeront dans les rencontres de cet été, qui emploieront 7.500 instructeurs professionnels. Ceci à titre d'exemple.

Au cours de l'année 1963, 670 millions furent répartis pour l'achat d'instruments de musique, de partitions, etc.

A part quelques subventions municipales, les fonds nécessaires à la musique proviennent de sources privées. On se demande s'il ne serait pas nécessaire d'envisager une autre solution pour l'organisation des activités musicales.

Le rapport de M. Savintsev montre combien les autorités gouvernementales et musicales de l'U.R.S.S. s'intéressent à l'activité des amateurs dans tous les domaines de l'art. Il existe à l'heure actuelle 700.000 cercles et troupes groupant près de 12 millions de personnes dont 400.000 cercles d'ama-

teurs de musique réunissant plus de 7 millions de personnes. Son rapport a fait mention de toutes sortes d'orchestres, de chorales, de groupes d'Opéra, etc. On a créé dans les villes 15 théâtres d'Opéra et de ballets pour les amateurs. Même dans les districts ruraux, il y a 75 orchestres symphoniques, un grand nombre de chorales et de troupes de danse qui collaborent.

L'activité des philharmonies populaires est dirigée par un Conseil Artistique, auquel prennent part des maîtres professionnels ; les compositeurs les plus en renom composent pour les orchestres et les chorales d'amateurs, en leur accordant leur patronage.

En outre, l'activité des amateurs est aidée et subventionnée par les services du Ministère de la Culture, l'Union des Compositeurs et les Syndicats Soviétiques. Les musiciens et les pédagogues professionnels dirigent et collaborent dans les activités d'amateurs. Il existe des établissements d'enseignement spéciaux où l'on prépare les chefs d'orchestres. Des cours de perfectionnement sont organisés partout. L'activité des amateurs augmente d'année en année et rien qu'en un an, 30.000 cercles ont été créés, groupant 600.000 nouveaux participants. Aussi la radiodiffusion et la télévision accordent-elles une aide appréciable dans le développement des activités amateurs.

Le rapport de Mme Clara Perlestein sur les activités des amateurs en Hongrie et celui de M. Neumann sur les conditions en Tchécoslovaquie ont montré combien est fructueux pour les activités musicales d'amateurs l'appui financier et pratique du gouvernement et des autorités musicales. Ceci, si les musiciens professionnels et les pédagogues d'éducation musicale collaborent activement d'une façon ou d'une autre avec les amateurs.

Il faut ajouter que les diverses interventions des délégués, pendant les débats, ainsi que les informations que j'ai pu obtenir au cours de conversations ont démontré le même état de chose, bien que la situation et les habitudes soient tout à fait différentes de pays à pays.

M. Neumann parla aussi des efforts faits dans son pays pour mettre le compositeur en contact avec les orchestres et surtout avec les chorales, nombreuses en Tchécoslovaquie, pour créer des œuvres à l'usage des groupements, notamment ceux des enfants.

L'Union des compositeurs Tchécoslovaques s'occupe de cette activité ; elle collabore aussi avec la Maison Centrale de création artistique populaire et la Maison Municipale de Culture à Jihlava pour organiser chaque année un Festival national avec un concours d'œuvres vocales prévues pour des ensembles amateurs.

Le rapport de Mme Clara Perlestein cite des efforts semblables et mentionne que la radiodiffusion et la télévision transmettent souvent les manifestations d'amateurs.

Le compte-rendu de M. Rudolf Leuzinger, secrétaire de la Fédération Internationale des Musiciens, démontrait que, même si la situation difficile d'il y a 30 ans avait induit le musicien professionnel à regarder l'amateur comme une sorte d'ennemi, l'état des choses est maintenant complètement changé. Le musicien professionnel considère l'activité des amateurs comme la base naturelle de toute culture musicale saine et les orchestres amateurs comme des organismes d'où se développe le musicien professionnel. Celui-ci donnera donc, bien volontiers, son appui aux orchestres d'amateurs, soit comme chef, soit comme instructeur, soit comme participant dans l'orchestre, selon les circonstances.

Le rapport de M. Berson appuie les opinions de M. Leuzinger, en ajoutant la nécessité de définir ou commencer et où finissent les notions de profession et d'amateurisme, et de se poser la question de l'intérêt qu'il y aurait à élargir le nombre des amateurs de musique, si dans le même temps, rien n'était fait pour améliorer et enrichir les possibilités d'exercice de la profession d'artiste musicien exécutant. M. Berson a mentionné le problème de « l'amateurisme marron », le travail « noir », auquel se livrent trop d'amateurs exécutants.

M. Ciemencic a introduit un thème spécial en parlant de la collaboration entre les amateurs et les musiciens professionnels dans les ensembles de musique ancienne. Il a mentionné que, parfois, l'amateur peut se spécialiser plus facilement dans ce domaine étant moins empêché par la technique et l'intervention moderne. Il a, d'autre part, donné des renseignements de la situation générale de l'activité « amateur » en Autri-

(Suite page 3)

J.-PH. RAMEAU

(Suite de la page 2)

des grandes formations d'harmonies. Un débat s'engage alors sur le maintien des jeunes dans les sociétés. M. Ehrmann dit sa parfaite confiance après les concours de Vienne où 16 sociétés de juniors de plus de 100 musiciens se manifestèrent brillamment. Pour M. Dufour, la difficulté est de conserver plus de 2 ans les jeunes appelés par d'autres préoccupations. C'est une évolution qu'il faut suivre mais là se place le rôle de l'éducateur qui doit conserver sa foi intacte et entraîner une large masse de jeunes qui conserveront leur fidélité au chef et à la société musicale.

Ce congrès de la C.M.F. devait se voir amplifier après une courte détente par la venue des délégués étrangers. M. le Préfet de la région de Bourgogne s'était fait représenter à ce colloque qui eut pour thème « le rôle des bibliothèques musicales » dans la formation de l'amateur.

M. Fedorov, Président de l'Association Internationale des bibliothèques musicales, montra comment un amateur devient un amateur éclairé par l'élargissement de son horizon musical, et c'est là que le bibliothécaire est propre à l'aider (salle de réunion prêt de partitions, disques, doivent renforcer le rôle primordial de la culture.) Il faut donc des centres d'informations musicales.

M. Ameller peut citer le chiffre de 65.000 partitions, qui grâce à la ville de Dijon enrichissent la bibliothèque de son conservatoire et sont à la disposition des professeurs et des élèves. Mais l'amateur méconnaît trop cette facilité.

M. Bentzon (Danemark) Christnach (Luxembourg) Stapelberg (All.) Neumann (Tché.) soulignent l'intérêt des bibliothèques roulatantes, des bibliothèques municipales ou des maisons de la culture. Pour M. Membrez (Suisse), la musique est un trésor de paix et un outil pour la compréhension des peuples. L'Europe est diverse, mais unie dans la musique.

Cette réunion plénière s'acheva dans une euphorie toute bourguignonne. Le Chanoine Kir dans une baraque dont il a le secret salua dans la musique, l'arme qui peut semer la paix et donner l'unité au monde. Grâce à de telles réunions on peut faire une synthèse valable sous toutes les latitudes. Un vin blanc-cassis (qu'on nomme à Dijon le « Kir ») clôtura comme il se doit ces instants de travail fructueux.

Ces journées devaient trouver une conclusion par un colloque public qui dans la noble salle des États de Bourgogne permit un large débat entre les délégués et un public très attentif. Le Chanoine Kir président la réunion, déclara que l'armature d'un pays se situe dans les Arts : ainsi le siècle de Périclès ne vieillit pas. On a besoin, de musiciens pour aplanir les banalités de l'existence.

M. Rolando évoque l'éthymologie du mot amateur, mot qui veut dire « celui qui aime la musique ». Il y a donc l'amateur qui écoute et celui qui exécute. Tout doit concourir à aider ces deux tendances. La musique, sera faite pour tous, pour tous les publics. Du temps de « Pelléas », l'amateur ne comprenait pas la musique dont il raffole à présent. C'est dans cet effort de compréhension que le professionnel intervient. Le problème actuel est donc dans le choix d'un répertoire jeune, d'animateurs qui s'adaptent au progrès et savent fixer la jeunesse, bref ouvrir une fenêtre sur le ciel.

M. le Chanoine Kir approuve ce discours disant que les masses populaires vont au sport, mais au dessus elles doivent trouver l'Art. A côté M. Rolando ajoute que bientôt le tiers de la vie des individus sera consacré au loisir ; sport et musique doivent se le partager équitablement, la musique en utilisant notamment les moyens audio-visuels.

Pour M. Londeix, la difficulté majeure est de faire concorder les heures de cours du conservatoire et du lycée ; M. Ameller demanda que l'effort obtenu pour le sport ces dernières années soit aussi porté vers la musique. Sur ce point, M. Lamy cite l'exemple de Rouen où grâce à la persévérance d'un professeur itinérant 42 élèves sur 100 ont demandé à apprendre un instrument.

M. Leuzinger (Suisse) devait replacer le débat dans son contexte international. Il indique le rôle social et politique de l'amateur (en Suisse c'est l'amateur qui vote les crédits). Cependant il estime que l'amateur ne doit pas être découragé par l'exécution d'œuvres trop difficiles en parti-

culier dans le répertoire contemporain. M. Ameller ajoute à cette idée le besoin d'éliminer les auteurs qui encombrant le marché d'œuvres stupides (faute de métier). Toutefois M. Bentzon suggère qu'on amène l'amateur à une difficulté sans cesse croissante, car dit-il l'amateur est curieux de culture ; ce qui compte c'est l'émulation du travail d'ensemble et faire abstraction de la mode ou du goût personnel.

Aussi M. Berson préconise une solution : ne pas rebuter l'amateur par ce qu'il ne comprend pas ; il faut commencer toute formation musicale avec de la musique traditionnelle. C'est ce que M. Goleminov (Bulg.) amplifia encore en posant le problème de la jeunesse : c'est à son stade que l'on doit faire l'effort d'éducation.

Après ces discussions, les congressistes purent trouver dans des remarquables manifestations des preuves de la vitalité artistiques de la Bourgogne. Tout d'abord, le vernissage d'une exposition Rameau au Musée de Dijon, avec le concours du chœur « La Schola Cantorum » interprétant des œuvres du grand Dijonnais avec une finesse d'accent remarquable. La présentation fut assurée par M. Quaré conservateur et Fedorov. A 21 h 30 à l'Hôtel Bonhier de Lanenay, un divertissement à la Française fut offert à toutes les personnalités présentes ; en plein air dans le cadre harmonieux de cet hôtel du XVIII^e siècle, la compagnie Nadia Sauvage exécuta un programme de danses et grâce à l'orchestre du Conservatoire placé sous la direction d'André Ameller on entendit avec le concours de Michel Sénéchal la « Cantate « l'Absence » de J.-Ph. Rameau. Et, comme ces lieux sont en même temps le siège de la Préfecture de la Côte-d'Or M. le Préfet Chapel ouvrit tout grands ses salons aux artistes et aux personnalités.

Le lendemain fut jour de fête à Dijon : Une messe solennelle célébrée à la Cathédrale Saint-Bénigne avec le concours de la Maitrise fit connaître des pages rarement exécutées de Rameau et son élève Bilastre. A 11h45 une couronne fut déposée devant le monument de J. Ph. Rameau, tandis que les enfants des écoles en très grand nombre interprétaient deux chœurs du grand musicien devant le Palais des Ducs de Bourgogne.

Un repas officiel offert par la Ville de Dijon puis la remise à 15 h 30 par M. Ehrmann du drapeau fédéral dévolu par l'Union Vitellienne à la Musique Municipale de Dijon, enfin un concert groupant des harmonies et fanfares venues parfois de très loin termina dans le faste et la grandeur ces journées nationales.

Ajoutons que le matin même le bureau de la confédération internationale s'était réuni : étaient présents, MM. Van Riel (P. Bas) Christnach (Lux.) Membrez (Suisse), Ehrmann (F.), Einar (M.), Wie (Norv.), Weber (All.), Mme Schmitt (Lux.).

Divers projets, (Congrès UNESCO de Hambourg, rencontre Franco-Allemande de jeunes) furent soumis au Bureau, et sur l'initiative de M. Weber le prochain congrès aura lieu en Allemagne. A Oslo se déroulera fin juin, une rencontre de 18.000 jeunes musiciens des Pays Nordiques dont 500 orchestres de juniors. Voici qui en dit long sur la vitalité des groupements populaires !

M. Ehrmann est ensuite élu président jusqu'au prochain congrès puis une discussion s'engage au sujet de l'élevation des cotisations après la réduction des subventions de l'UNESCO. Le problème est reporté au prochain congrès, les fédérations se montrant déjà très désargentées.

Ainsi, avant un concert le 12 juin à Dijon présenté par M. Jacques Chailley, tandis que dans de nombreux points du globe vont résonner les audacieuses harmonies du musicien de Louis XV, la capitale bourguignonne a tenu à donner dans ces trois journées la preuve que Rameau n'était plus un musicien méconnu mais que porté par les musiciens de nos provinces et de l'étranger sa mémoire et sa prodigieuse influence sur nos temps allaient de nouveau s'étendre au-delà des frontières dans la grâce et la finesse de ce XVIII^e siècle, français par excellence.

D. PAQUETTE.

AVIS DE CONCOURS

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE MONTPELLIER

Concours pour la nomination d'un professeur de clarinette à temps complet, soit douze heures, mardi 3 novembre 1964, à 9 h., salle Marguerite-Gaveau.

Moreau imposé : Air tendre et varié Jean Hubert.

SÉMINAIRE

(Suite de la deuxième page)

che et l'importance des cercles de musique religieuse.

Le sujet n° 5, fut traité par M. Ameller qui souligna la nécessité de ne pas seulement penser à l'éducation des musiciens professionnels, mais aussi à l'éducation des pédagogues. Ceci intéresse également l'éducation des chefs futurs des orchestres et des chorales. A Dijon, une classe d'orchestre est à la disposition des jeunes musiciens qui désirent travailler dans le but de diriger un orchestre ou une chorale d'amateurs.

Dans son exposé, M. Gaillard qui, au dernier moment fut empêché personnellement au Séminaire, ainsi que M. Dunand et M. Zlatich parla de l'importance de donner aux élèves qui se préparent la profession de chef et d'ailleurs, pour tous les musiciens, une base très large de culture, en dehors de celle de la musique.

Ce point de vue fut très défendu au cours des débats et on insista sur le fait que, dans ce domaine, les élèves devraient plutôt envisager leur avenir avec des formations d'amateurs. Ces problèmes d'ordre psychologique qui, au fond, sont les mêmes pour les amateurs, que pour les professionnels, devraient trouver leur place dans l'éducation primaire.

M. Neumann fait mention dans son rapport de l'importance de ce que les Instituts pédagogiques, qui préparent les instituteurs des écoles primaires et des lycées, leur donnent aussi une éducation musicale leur permettant de servir : comme dirigeants et animateurs qualifiés dans les petites villes et dans les districts ruraux.

M. Painchaud a très clairement démontré l'importance des écoles de musique comme base d'activité « amateur » ! Il souligna que les principes d'éducation musicale des professionnels et des amateurs sont les mêmes, que le talent, le désir ou les circonstances décident, qui deviendra professionnel et qui restera « amateur ». En France, les sociétés de concert sont une précieuse émulation pour bon nombre de musiciens amateurs ayant fait leurs études dans les Ecoles Nationales. Le recrutement des orchestres étant constitué par les professeurs de l'école, d'une part et par des musiciens amateurs, d'autre part, la vie musicale d'une ville de Province se trouve pratiquement liée aux concerts donnés par l'orchestre.

Ce fut l'opinion de M. Painchaud qui assura que la présence des professeurs dans les orchestres apportait à la fois un meilleur travail, une aide pour les amateurs moins qualifiés et un encouragement pour les élèves à persévérer dans cette voie.

Cette opinion fut soutenue par des expériences rapportées d'autres pays.

En accord avec les sujets traités, M. Fedorov exposa l'avantage de l'aide des bibliothèques de musique et ce que les centres d'information musicale pouvaient offrir aux amateurs, comme source de renseignements pour les prêts de partitions, de matériel, de disques et avec des salles d'écoute donnant la possibilité d'entendre des œuvres inconnues individuellement ou par groupes. De créer de véritables centres de musique, avec salles de répétitions, etc...

Sur la demande de M. Fedorov, beaucoup de délégués donnèrent des renseignements sur leur pays, notamment les États-Unis, la France, les Pays Scandinaves, l'Allemagne, le Luxembourg etc. reflétant les conditions plus ou moins éloignées de l'image idéale que la musique faisait naître en eux.

Au colloque public sur le sujet « Le musicien amateur dans le monde actuel », les points de vue de l'amateur, du musicien professionnel, du pédagogue de musique et du compositeur furent décrits par MM. Rolando, Leuzinger, Ameller et Goleminov. Tous les quatre exprimèrent des idées semblables sur l'importance de l'éducation musicale aux Ecoles Primaires et la nécessité du contact de jeunes avec la musique contemporaine. Un débat animé suivit, auquel participa le Député-Maire Chanoine Kir, avec une vivacité extraordinaire, en incitant les délégués et les dijonnais présents à s'exprimer sur l'éducation musicale en France comparativement et en parallèle des autres pays.

Le débat avait également trait au problème de la compréhension de la musique contemporaine et la difficulté de l'interpréter fut mentionnée comme une barrière difficilement surmontable. On parla de la possibilité de créer des groupements de jeunes, avec une composition plus en concordance avec les préférences de sonorité de l'avant-garde.

Mlle Hélène Rico donna, en relation avec ce sujet, des informa-

tions intéressantes de quelques efforts amorcés pour faire créer et éditer des œuvres pour ensembles de musiques de chambre.

En conclusion et résumé de tous les débats, la résolution suivante fut rédigée par MM. Bentzon, Berson, Ehrmann, Goleminov, Leuzinger et adoptée par les délégués du Séminaire à l'unanimité.

RESOLUTION

Les délégués des 17 nations, réunis dans le Séminaire organisé à Dijon (France) sous l'égide du Conseil International de la Musique (U.N.E.S.C.O.), les 29, 30 et 31 mai 1964, ont examiné les moyens pratiques de favoriser l'essor de la Musique dans le monde.

Des différents rapports qui ont été présentés et discutés, il résulte que la première conclusion qui s'impose réside dans la constatation de la nécessité de bien fixer les frontières qui doivent délimiter les activités des amateurs et des professionnels.

Avant toute chose, les Délégués tiennent à indiquer leur approbation entière aux recommandations qui furent adoptées à Rome par le Congrès du Conseil International de la Musique en 1962, dont ils rappellent les termes :

Que les autorités compétentes :

- a) appuient moralement et financièrement tout effort tendant à améliorer la qualité et à accroître le nombre des activités musicales d'amateurs ;

- b) renforcent les possibilités accordées aux amateurs d'entrer en contact direct avec la musique contemporaine, en commandant à des compositeurs de réputation consacrée, des œuvres pour chorales et pour orchestres d'amateurs ;
- c) donnent aux chorales et orchestres d'amateurs une part active dans la vie culturelle des communautés.

Toutefois, les délégués insistent pour qu'une attention particulière soit réservée à la contribution des groupes et formations d'amateurs ainsi qu'aux possibilités d'améliorer toujours plus leurs qualités artistiques.

A cet effet et dans la recherche des moyens pratiques devant permettre une évolution en direction de l'élevation constante du niveau musical (ou des facultés musicales) des amateurs, les délégués souhaitent ardemment que les contacts entre professionnels et amateurs deviennent sans cesse plus constants et soulignent que les effets d'une réelle et loyale collaboration sont encore plus profitables et plus probants lorsque les relations se développent avec des professionnels pédagogues.

Ils constatent, en outre, que le développement des rapports entre professionnels et amateurs constituent par leur action réciproque une source réelle d'enrichissement des facultés artistiques, ainsi que le confirment les résultats signalés dans les rapports des représentants des U.S.A., de l'U.R.S.S., et des pays de démocratie populaire.

Dans le souci de pousser aussi loin que possible le domaine de leurs investigations, les délégués soulignent avec insistance la nécessité pour les gouvernements de favoriser, par de larges subventions d'Etat ou de sources privées, la création et le développement de bibliothèques de musique qui puissent fournir des matériels pour orchestres et chorales d'amateurs, en tant que Centres Musicaux.

En conclusion et corollairement, les délégués affirment que le développement de l'Art Musical ne peut résulter que de mesures appropriées, notamment par l'introduction et l'extension des études musicales dans l'enseignement général qui devrait commencer dès le début de l'âge scolaire et expriment les vœux les plus ardents pour que tous les gouvernements accordent la plus extrême et bienveillante attention, ainsi que le plus large soutien financier à toute initiative qui aurait pour but d'aider au développement de ce patrimoine artistique qui figure parmi les plus purs de la vie culturelle.

Le Séminaire faisait part, en même temps des manifestations organisées à l'occasion du bi-centenaire de Jean-Philippe Rameau.

Ce grand maître de la musique Française était présent par les courtes introductions de son œuvre et surtout par sa musique délicieuse exécutée à diverses occasions au cours de ces rencontres. Mentionnons spécialement le charmant divertissement à la française avec le concours de Michel Sénéchal, Françoise Jenicot, Janine Bon et « La petite compagnie du grand siècle » (Nadia Sauvage) musiciens, danseurs, et danseuses, sous la souplesse et précise baguette de M. Ameller.

Les délégués furent presque tous logés par la ville de Dijon, dans le même Hôtel, ce qui leur permit de faire connaissance avec les délicies de la cuisine bourguignonne et les vins fameux et si réputés de cette belle Bourgogne.

La facilité d'être tous réunis au même hôtel, favorisa les rencontres

entre les réunions, permettant ainsi de s'entretenir ensemble et d'obtenir d'utiles renseignements de la part des délégués, sur les conditions musicales des divers pays.

Personnellement, je recueillis de M. Belajia des renseignements très intéressants sur les difficultés que rencontre un pays oriental désireux à la fois, d'évoluer selon le mode et les traditions européennes et de garder, en même temps, ses propres traditions musicales.

A la fin du Séminaire, du Congrès de la Confédération Musicale de France et de la réunion du bureau de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, un magnifique banquet fut offert dans la salle des États de Bourgogne par la ville de Dijon présidé par M. le Député-Maire Chanoine Kir, entouré de M. Alain Trapenard, représentant de M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, de M. Demis, représentant de M. Jean Chapel, préfet de la région de Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or et des personnalités militaires, religieuses et civiles.

Ce fut avec le plus grand regret que les Délégués se séparèrent en gardant le meilleur souvenir de ces merveilleuses journées passées à Dijon, en même temps qu'une profonde reconnaissance pour sa réception et son accueil si chaleureux.

Johan BENTZON

ANNEXE

Les sujets traités au Séminaire

- 1) Collaboration entre les amateurs et les musiciens professionnels ;
- 2) Les amateurs servant de base pour le recrutement des musiciens professionnels ;
- 3) La participation des pédagogues, professeurs de musique et de chant et des professionnels dans les activités des orchestres et chorales d'amateurs ;
- 4) L'éducation et le perfectionnement des directeurs de sociétés instrumentales et des chefs de chorales d'amateurs ;
- 5) Les écoles de musique comme base d'activité des musiciens amateurs ;
- 6) Connaissance des grands classiques et en particulier de l'œuvre de J.P.H. Rameau.

Etude des recommandations qui furent émises par le Congrès du C.I.M. à Rome, en septembre 1962.

Que les autorités compétentes :

- a) appuient moralement et financièrement tout effort tendant à améliorer la qualité et à accroître le nombre des activités musicales d'amateurs ;

- b) renforcent les possibilités accordées aux amateurs d'entrer en contact direct avec la musique contemporaine, en commandant à des compositeurs de réputation consacrée, des œuvres pour chorales et pour orchestres d'amateurs ;
- c) donnent aux chorales et orchestres d'amateurs une part active dans la vie culturelle des communautés.

S. A. C. D.

AVENANT

Au traité intervenu le 28 juin 1963 entre la société des auteurs et compositeurs dramatiques et la confédération musicale de France.

Entre les soussignés :

Monsieur Raoul Praxy, président de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques dont le siège est 5, 9 et 11, rue Ballu à Paris, (9^e),

d'une part,

Et M. Albert Ehrmann, président de la C.M.F. 121, rue Lafayette à Paris (9^e)

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit : Article 1. — Le traité intervenu le 28 juin 1963 entre la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques et la C.M.F. est prorogé jusqu'au 30 septembre 1965.

Article 11. — La C.M.F. se conformera aux dispositions de l'article 16 dudit traité pour les abonnements annuels à verser en raison de cette prorogation.

Fait à Paris, le 16 juin 1964

Le président de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques.

Le président de la Confédération Musicale de France.

REPRESENTATIONS D'ŒUVRES DE SACHA GUITRY. — La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques prie la Confédération musicale de France de faire connaître à tous ses membres adhérents que Mme Sacha GUITRY autorise jamais les troupes du théâtre d'amateurs à jouer les pièces de son mari.

(Suite page 7)

ANTHOLOGIE DU FOLKLORE

(Suite de la page 1)

attiré par cette musique ibérique si envoûtante. Je ne me suis d'ailleurs pas attaché qu'à la seule musique et, depuis fort longtemps, je suis un hispanisant convaincu bien que je n'aie jamais séjourné « tras los montes », à mon grand regret. J'ai d'abord pris le plus grand plaisir à apprendre, dans ma jeunesse, la langue castillane et à étudier, plus tard, la langue catalane si proche de notre Languedoc. J'aime aussi profondément les arts plastiques espagnols, si riches et si émouvants, et tout particulièrement la peinture. Naturellement, je n'ai pas manqué d'être frappé par la magie de l'art islamique du sud de la péninsule en contemplant les reproductions des architectures de Cordoue, la cité des Califes, de Séville, de Grenade, les splendeurs de l'Alhambra, des jardins enchantés du Generalife. Je me souviens qu'un jour, en disant à mon ami le grand pianiste espagnol Eduardo Del Pueyo combien je serais heureux de visiter l'Andalousie, il me répondit en souriant malicieusement : « Je vois ce que c'est, vous aimez surtout ce qui est arabe ! Mais n'oubliez pas qu'il y a aussi en Espagne ce qui est typiquement espagnol. » Mais oui, cher Eduardo, vous avez raison et croyez bien que je l'aime aussi, ce prodigieux art espagnol qui est si divers. Notre regretté ami Raoul Laparra, par qui nous nous sommes connus il y a juste quarante ans, ce grand artiste m'a profondément attaché à votre sol, à cette terre brûlante « dont on arde à jamais », selon sa propre parole.

Cette hallucinante Espagne, le Professeur Ambrosi Carrion nous en donne une saisissante vision dans sa magistrale étude. Il nous en conte l'histoire, il nous dit les origines de ce peuple noble et fier, il nous décrit la géographie de la péninsule et il ne néglige pas, à l'occasion, la toponymie. C'est ainsi que j'ai appris que le nom de Saragosse, patrie de mon ami Del Pueyo, vient de la contraction des deux noms romains qui composaient celui de l'antique province « Caesara Augusta ». La première syllabe « Caes » est tombée par aphérèse et le reste a donné successivement, en espagnol, « Saragusta » qui a formé « Saragosta », « Zaragoza », et, en français, « Saragosse ». Cela n'est qu'un infime détail mais je confesse que je l'ignorais. Comme quoi on s'instruit à tout âge.

Le livre d'Ambrosi Carrion abonde en enseignements. Non seulement il nous initie à la formation de la nation espagnole depuis l'Antiquité, à l'influence des Grecs, des Phéniciens, des Romains, des Wisigoths, des Vandales (qui ont donné leur nom à l'Andalousie par dérivation de Vandalucia) et des Arabes, non seulement il nous dit ce que fut la Reconquête, la libération du peuple chrétien, mais, province par province, il nous fait suivre les étapes de l'art espagnol. Le livre est harmonieusement illustré de photographies en couleurs ou en noir : vues de paysages, de villes, de monuments les plus divers, reproductions de tableaux, sans oublier la taumachie puisque l'Ibérie est restée le plus haut lieu de l'antique culte de Mithra, symbolisé par le Taurobole toujours en honneur dans les arènes sanglantes. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce livre, c'est l'histoire de l'art et particulièrement celle de l'art populaire. L'auteur a su concentrer l'essentiel dans son texte. En nous présentant les grands peintres, il nous fait sentir ce qui constitue le caractère espagnol, son fatalisme mais aussi son mysticisme et son mépris de la mort : « du sang, de la volupté et de la mort », comme disait Barrès. Le Professeur Carrion nous présente les plus célèbres artistes de l'art pictural : Ribera, Velasquez, Murillo, Zurbaran, Valdés-Léal, Goya, Picasso (qui a fait tant de belles choses avant de se livrer à l'extravagance). Plusieurs reproductions de tableaux illustrent ce chapitre. Le chapitre de la littérature et de la poésie est fort attachant, lui aussi, et le poète-martyr Garcia Lorca y occupe légitimement une place d'honneur. Tous les vers espagnols sont accompagnés de leur traduction française. Ambrosi Carrion nous entraîne aussi, à sa suite, dans les quartiers pittoresques des vieilles cités, il nous montre aussi bien la misère qui y règne que les beautés architecturales. Nous errons avec lui dans l'artisanal Albaicín, dans le Zacatín et les grottes blanchies à la chaux du Sacromonte, à Grenade, parmi les gi-

tans, ce peuple étrange et fascinant. A Séville, nous fréquentons la rue des Serpents, « la calle de las Serpes », et nous nous attardons dans une « posada » où grésillent les guitares, crépissent les castagnettes et trépigent les « zapateados », ces contrepoints de rythmes fous, ces trilles percussives et serrés produits par les pieds infatigables des danseurs attaquant les planches alternativement de la pointe et du talon. Et ces chants imprégnés d'islamisme, et aussi d'accents gitans, comme ils sont donc beaux et comme ils vous étirent le cœur ! Il faut bien écouter ces mélodiques, ces vocalises libres dans le « flamenco », le « cante jondo », ces voix rauques et pathétiques où passent parfois comme des sanglots. Et ce qui est particulièrement curieux, par exemple dans la *Oracion del Santo*, c'est d'entendre ces accents et ces plaintes nées de l'Islam qui se confondent avec la foi chrétienne, dans une « saeta » de la Semaine Sainte, au cours d'une procession de moines et de pénitents en cagoules, sous la lumière des torches. Puis, après avoir foulé la terre méridionale de l'Andalousie, nous nous trouvons transportés dans une Espagne toute différente, celle du Nord : la Navarre et les pays basques, les Asturies et la Galice. Là, nous entendons des musiques acides jouées par des instruments à vent rustiques tels que le « txistu » basque, sorte de flageolet, des « gaitas » ou cornemuses, des accordéons et des hautbois à grosse perce qui parfois vous vrillent les oreilles et qui sont soutenus par les battements des tambourins. Dans « l'Arin-Arin », cette danse endiablée des Basques, nous entendons jaillir d'une gorge cet « irrirtzina », cet appel saisissant qui retentit comme un hennissement sauvage ou un rire de dément. Mais nous pouvons écouter plus loin de très beaux chœurs eskariens. Les Basques et les Catalans sont peut-être les meilleurs choristes de la péninsule.

L'Aragon nous présente des chants et des danses d'un tout autre caractère. Ici nous sommes au pays de la « Jota », cette danse à trois temps dont la popularité s'est affirmée au temps de l'invasion napoléonienne, en 1808-1809. C'est la danse d'un peuple qui a réussi à se libérer après la farouche et sanglante défense de Saragosse et c'est depuis cette époque héroïque que cette danse a eu l'honneur d'être appelée « La Jota brava ». Le disque consacré à l'Aragon nous fait entendre aussi une magnifique Jota orchestrée, « La Dolorès », extraite d'une « zarzuela » de Breton. En l'écoutant, nous pouvons remarquer que la rapsodie de notre cher Emmanuel Chabrier, *Espana*, évoque bien une

Espagne vraie et non pas artificielle, comme d'aucuns ont pu l'écrire autrefois.

Ambrosi Carrion a consacré un intéressant chapitre à l'histoire de la guitare, l'instrument national de l'Espagne, et il nous parle aussi des castagnettes qui ne sont autres que les petites-filles des crotales de l'Antiquité. En revanche, il ne nous donne aucune explication sur le « martinete » (martinet) que l'on emploie en Andalousie et que nous entendons au revers du deuxième disque. D'après ce que nous percevons à l'audition, il doit s'agir d'un instrument à percussion très rudimentaire et qui, d'ailleurs, n'a rien de très caractéristique. Ce doit être une sorte de globe de pierre, de verre ou de métal que l'on frappe pour scander un chant. Puisque nous sommes revenus en Andalousie, je signalerai que cette même seconde face du deuxième disque nous donne l'ardente et exorcisante *Danse du Feu de l'Amour sorcier*, de Manuel de Falla. Et Ambrosi Carrion n'a naturellement pas manqué d'évoquer dans son beau livre les grands noms de la danse espagnole, la tant regrettée Antonia Merce qui, sous son pseudonyme de « La Argentina » a littéralement subjugué des foules d'admirateurs, Teresina, justement célèbre, elle aussi, et l'extraordinaire danseur gitano Vicente Escudero.

Il faut ajouter que l'ouvrage est complété par une bibliographie et une discographie, toutes deux très intéressantes.

En conclusion, je recommande chaleureusement à nos lecteurs s'intéressant au folklore l'acquisition de cet ouvrage qui est d'ailleurs vendu à un prix extrêmement intéressant puisque celui-ci est inférieur à la valeur marchande des quatre disques. Le livre lui-même peut donc être considéré comme un cadeau offert à l'occasion de l'inauguration de cette belle série d'œuvres folkloriques. Pour ma part, j'attends avec impatience la publication du second tome. Son prix sera évidemment plus élevé tout en restant très accessible.

Et quand viendra plus tard, je l'espère, l'édition de l'*Anthologie sonore de la France*, je souhaite qu'un tome soit réservé, après les chansons de trouvères et quelques-uns de nos chants régionaux en langue d'oïl, aux « cansos » de nos troubadours et à de beaux chants populaires de langue d'oc. A ma connaissance, cela n'a jamais encore été réalisé jusqu'à présent.

André PETIOT

(1) Editions Socardis, 26, boulevard de l'Hôpital, Paris (V^e).

NOTULES MUSICALES

(Suite de la 1^{re} page)

été la très jolie sonorité du xylophone, grâce aux différents maillets, et son emploi tant dans les mains du professeur que dans celles des élèves ; cela pourra paraître bizarre à certains, mais j'affirme que le xylophone est un excellent instrument éducateur. Nous en parlerons...

Dans la *Tour de Babel* que devient la R.T.F. et les autres Radios dans le domaine de la Chanson, on entend chanter en anglais, espagnol, italien, allemand, hébreu, yiddish, russe, etc. pour quoi pas en breton, basque, provençal, auvergnat, etc. c'est aussi valable pour celui qui n'est pas polyglotte.

Autrefois, à l'École des Arts et Métiers d'Aix en Provence, pour la Saint Eloi (1^{er} décembre), il y avait un renversement d'autorité qui permettait aux nouveaux, pour un jour, de commander les anciens. Ce renversement, assez fréquent autrefois, devrait se manifester encore : Pour la Sainte Cécile, les compositeurs devraient avoir le droit de juger les critiques.

Voici la chanson du 18^e siècle promise dans le journal précédent. Je n'en connais pas les origines.

LE PONT D'AVIGNON

Refrain : Sur le Pont d'Avignon, tout le monde y passe (bis)

1) — Désormais sans bac ni bateau (bis)

A son aise on peut passer l'eau ; Messieurs les abbés font comm'ça, Et puis encore comm'ça, Comme faisant préchi-précha.

2) — Puis s'arrêtant à l'unisson (bis)

Chacun salue à sa façon ; Les militaires font comm'ça, Et puis encore comm'ça, Leur main à leur front se haussa.

3) — Les beaux messieurs font comm'ça, [comm'ça,

Et puis encore comm'ça, Leur chapeau passa, repassa. Les bons paysans font comm'ça, En arrière leur pied glissa.

4) — Les belles dam's font comm'ça, [ça,

Et puis encore comm'ça, Leur robe en tourte s'affaissa. Le Pont étant bien ébéné (bis) Chacun chez soi est retourné.

On comprend mieux les révérences entre gens qui se croisent, plutôt qu'entre gens qui dansent.

Le mot technocrate est de plus en plus employé et je crois qu'on peut s'en servir en musique, sans aucun sens péjoratif. Ce n'est pas manquer de respect de dire que Schoenberg, Stravinsky, Milhaud, sont des technocrates pour la part dictatoriale de la technique chez eux. Alors que des compositeurs comme Gounod, Massenet, Bizet, et tant d'autres, ont asservi leur technique, d'autres se sont laissés prendre au jeu. Albert Roussel a écrit 4 symphonies et une œuvre légère et dansante : le « Festin de l'araignée » un délicieux chef-d'œuvre ; une symphonie et quatre œuvres plus légères aurait été aussi valables ; le fait d'avoir des élèves ne doit pas orienter le professeur, dans sa création, vers la virtuosité technique ; Massenet a eu des élèves, cela ne l'a pas empêché de garder une parfaite unité de style. Florent Schmitt, Claude Debussy, ont écrit des œuvres légères, pas

assez à mon goût, avant d'être pris par le démon de la technocratie ; je pense que les Valses Nobles et Sentimentales de Maurice Ravel auraient connu un autre succès si l'auteur n'y avait pas mis tant de recherches harmoniques (une somme, nous dit son biographe Roland Manuel) Technocrates sont ceux qui dès le début se voient à un système avec lequel nous n'avons plus ce qu'on appelle des œuvres de jeunesse. Technique partout, telle semble être la devise de cette vague qui ressemble à celle des contact-punctistes du Moyen-Age. C'est ainsi que pour fêter le 150^e anniversaire de sa fondation, les Editions Heugel avaient demandé à un compositeur chevronné, Darius Milhaud, et à un jeune compositeur Gilbert Amy, de leur Maison, d'écrire une petite œuvre de circonstance pour trois instruments : 2 trompettes et un trombone jouèrent l'œuvre de l'aîné, la 2^e trompette jouant la partie de la 1^{re} en canon à la quinte, le trombone en canon en augmentation ; l'œuvre du plus jeune était sérieuse. Rien dans ces musiques n'avait un caractère de cuivres, (aucun emploi de sourdines) je les imagine mieux jouées par un trio à cordes ou un trio d'anchores. Si, pour le centenaire de cette maison on avait demandé à Léo Delibes d'écrire une œuvre de circonstance, nul doute qu'elle aurait été plus divertissante...

Un village de moins de mille habitants ; un instituteur qui a demandé et obtenu (en dehors des heures de classe) le droit d'enseigner le solfège ; une fanfare d'une quarantaine d'exécutants, dirigée par le garde champêtre qui fait ces deux métiers avec le même amour, et qui comprend, le Maire, son adjoint, un conseiller municipal ; telles sont les caractéristiques du village d'Escource (Landes) dont la fanfare a obtenu le 1^{er} Prix (2^e catégorie) du Grand Concours d'Europe n° 1. J'ai appris cela en écoutant l'émission « Bonjour Monsieur le Maire » d'Europe n° 1, le 19 mai. On nous a fait entendre cette fanfare qui est réellement remarquable. Cette émission est pittoresque en même temps qu'instructive et divertissante.

Le Service de Musique Légère de la R.T.F. a repris ses Concerts publics à la Maison de la Radio ; deux en mai. Le 1^{er}, dirigé par Paul Bonneau, fut un Concert de Gala donné à l'occasion de la Finale du Concours Permanent d'œuvres de Musique Légère française, suisse et belge. Nous avons entendu les œuvres retenues parmi lesquelles se trouvaient les primées : « En passant » de A. Scotti (Suisse) « La Grande Trianderis » de P.M. Dubois (France) et « Silver Strings » de B. Couroyer (Belgique) ; trois prix ex-aequo très justement décernés. Je constate toujours une tendance à la virtuosité : mouvements rapides, beaucoup de notes, ce qui ne prédispose pas fatalement à la joie ; je vais plus loin encore en disant que l'œuvre la plus détentue, la plus lumineuse, la plus empreinte de joie a été « En passant » ; œuvre du compositeur aveugle A. Scotti, et je ne puis m'empêcher de rapprocher cet auteur du compositeur aveugle espagnol Rodrigo qui a écrit le célèbre concerto de Aranjuez pour guitare. On sait la grande puissance de concentration que possèdent les aveugles, mais c'est un don de Dieu que de pouvoir, par la seule source de sa vie intérieure, exprimer tant de joie lumineuse, privilège qui semble être réservé aux voyants. 3 Mélodies de Francis Poulenc interprétées par Bernard Demigny et le duo Esther Ojarrin et Abraham, remarquable, représentèrent l'élément vocal de ce très beau concert. Le 2^e Concert, dirigé par Jacques Bazire, jeune chef d'un grand avenir, fut plus courant ; une partie ancienne et une partie moderne, mais l'absence de la voix me fit un peu rester sur ma faim... Je crois que l'accès au peu compliqué de la Maison de la Radio doit la priver de pas mal de spectateurs ; l'aveuglement des projecteurs du grand auditorium est toujours aussi désagréable...

Placées dans une période de temps très orageux, les trois soirées du « Deuxième Festival des Arts et de la Paix » de Saint-Ouen bénéficièrent d'un beau temps qui permit à un très nombreux public d'assister à une représentation exceptionnelle du Songe d'une Nuit d'Été. La réalisation fut à la hauteur du chef-d'œuvre de W. Shakespeare. Edmond Linnal, qui lors du 1^{er} Festival, l'an passé, avait réalisé un très beau spectacle populaire, a exprimé, dans le programme, sous le titre « A la recherche d'une esthétique nouvelle » ses idées, son idéal ; c'est lui qui a

conçu le dispositif scénique et la chorégraphie. La « Scène pour évolution continue, conçue spécialement à l'intention des artistes d'expression corporelle » de formes courbes, avec trois sorties se trouvant au milieu du public. D'autres petites scènes (dont une avec fontaine lumineuse) sont dispersées autour, derrière le public ; il en résulte une animation extraordinaire. Des hauts parleurs doubles (stéréophoniques) ont diffusé de façon très satisfaisante la musique de Lord Derby, H. Purcell, et Mendelssohn, celle-ci magnifiée par l'harmonie des corps et des gestes de la troupe dansante (Ballet et Ecole Française d'Art Chorégraphique (D.Adj. Chantal L. Brenot) Je ne puis citer la soixantaine de noms du programme à la tête desquels on lit : Robert Manuel et Jean Davy (Ex-Sociétaires de la Comédie Française), Gaby Sylvia, Jean-Claude Drouot, Olga Kostromina, le Groupe choral Audonia (Dir. Alice Ridet), le groupe d'Instruments anciens de Paris (Roger Cotte avec J.-P. Cotte tubiste) les Athlètes de L'U.S.M.A. Tous sont à féliciter et remercier pour l'application avec laquelle chacun a joué le jeu. Il est heureux que le Parc Abel Mézières, de création récente, se prête ainsi à de telles manifestations. J'allais oublier la présentation : Jean Huberty et Edmond Linnal, la traduction adaptation : Georges Neveux, la mise en scène : Jean Collomb. Enfin il faut féliciter le conseiller musical Pierre Duclos de ne pas être tombé dans l'erreur du T.N.P. qui sous prétexte de rajeunissement avait demandé une musique de scène pour le Songe d'une nuit d'été à Maurice Jarre (elle n'avait pas été réussie) et une autre pour Peer Gynt à Semenov qui ne nous avait pas fait oublier le chef-d'œuvre de Grieg... J'avais peur qu'on fasse pareil pour l'Arlesienne... Aller de l'avant, bien sûr, mais en gardant du passé ce qui reste valable. Le programme, avec ses articles documentaires sera le meilleur souvenir de ce Festival qui a pu avoir lieu grâce au désintéressement de la Municipalité qui a permis à un théâtre vivant de se dépouiller des formes sclérosées pour progresser dans des voies nouvelles » (Edmond Linnal). Le succès a récompensé tous les efforts.

Pour le Concert de la Matrise de la R.T.F., Jacques Besson a dirigé un groupe de 20 jeunes filles qui ont de bien folles voix. Programme Franco-Belge. Pour la France : Madeleine Durif, Florent Schmitt (avec piano) ; pour la Belgique : Jean Absil (avec piano), Gaston Brenta et René Bernier (avec piano). Très peu (trop peu) de monde mais c'est sans doute à cause d'un programme contemporain un peu sévère et parfois au dessus de l'âge des jeunes chanteuses. Vocalement et musicalement elles s'en sortent très bien ; on imagine aisément le succès de ces jeunes filles dans un programme plus aimable, plus léger, plus divertissant, qualités que doit retrouver la musique à la grande satisfaction du public.

La Flûte à Bec connaît de plus en plus de succès en France. Le 30 mai, dans les bureaux des Editions Aug. Zurluh, 73, Bd. Raspail, Paris-6^e, Mme Raynaud-Zurluh a accueilli les membres des Amis de la flûte à bec dont c'était la première réunion. Je ne puis dire le nom de tous ceux qui avaient répondu à l'invitation mais par ceux que je vais citer, on se rendra compte de l'importance de cette renaissance de la flûte à bec : Mme de Chambure, conservateur du Musée des Instruments (Conservatoire de Paris), présidente de la Société de Musique d'autrefois. — Mlle Charmassé, Mlle Charbonnier, clariniste, qui accompagne à l'épingle Michel Sanvoisin, après une démonstration de flûtes de diverses marques ; Mme Raynaud-Zurluh joua de la harpe irlandaise ; trois auteurs connus qui ont écrit pour l'instrument : Jean Henry, Roger Cotte et Pierre Paubon ; Pierre Poulenc, de la Télévision Française ; des professeurs d'éducation musicale : M. Burcl (lycée Lakanal). Tenement, qui vit avec une viole de gambe et sa fabrication : Boulanger (lycée de Savi-gny) ; Tarpen (Alençon) ; enfin M. Nicolas de Mazamet, qui m'a dit le plaisir de ses élèves à travailler ces études rythmiques pour guitare ; je relate cela pour prouver que les combinaisons rythmiques dont j'ai longuement parlé dans ce journal sont à la portée de tous.

Une question pour finir : en clé de sol, quelle est la note qui est située sur la cinquième ligne ? C'est le sol qui est sur la cinquième ligne, le fa étant seulement traversé par elle.

Saint-Ouen, juin 1964.

Georges AUBANEL.

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la page 1)

airs et ensembles sont séparés par des récitatifs parfois accompagnés au clavier (secco) parfois soutenus par les cordes (accompagnato) qui mènent l'action bon train — on pense à Pergolési. « Così » passa pour une des grandes œuvres de Mozart. Intarissable source de mélodies, stimulée par un humour soulignant la versatilité de la pièce, bercée par une vive sensibilité, traversée par un courant de jeunesse fraîcheur, la partition contient maintes pages où la foi amoureuse s'exprime radieusement. La part du cœur et celle de l'esprit, également importantes, y sont dosées avec un art subtil et tout intuitif. Examinons en détail l'interprétation, qui a fait l'objet d'une distribution sélective. Elis Schwarzkopf et Chr. Ludwig, dans les deux principaux rôles féminins, excellent autant dans la frivolité que dans le chagrin amoureux. La première, en « Fiordiligi », vainc avec une incomparable maîtrise de grandes difficultés : brusques et énormes sauts entre les extrêmes du registre dans de nombreux airs ; elle fait preuve de tendresse ; dans la douleur, ses accents sont sincères et émouvants. La deuxième, qui est Dorabella, fait montre d'une ampleur et d'une aisance vocales considérables ; ses graves sont extraordinairement chauds.

Les grands rôles masculins sont dévolus à Kraus et Taddei, qui disposent de timbres très beaux, bien différenciés aux aigus. Celui-ci, dont la voix claire est assez « italienne », campe « Ferrando » ; dans « Un aura amorosa » on peut apprécier son phrasé exemplaire. Celui-ci, en « Guglielmo » manie son baryton avec dextérité (entendre par exemple l'air qui clôt la face V).

Passons aux autres personnages. Celui de « Don Alfonso » est parfaitement vécu par Berry, basse solide et bon comédien. Quant à Hanny Steffek (« Despina ») quel abattage ! quel vif-argent ! Et ses imitations sont cocasses (notamment dans la scène finale de L.A.I.).

Tous les récitatifs soni, non seulement chantés sur la pointe des pieds (si nous osons écrire !) mais enlevés « presto ». Les divers ensembles, très « en place », brillent aussi par d'autres qualités : ainsi le quintette du premier acte profite-t-il d'une fine musicalité et d'un « dosage » harmonieux, le finale d'une verve endiablée ; celui du deuxième acte est compris dans son caractère et irrésistiblement parcouru.

L'Orchestre Philharmonia prélude au lever de rideau avec la verve légère et mousseuse qui convient et prépare admirablement aux mobilités de l'action. Il laisse ensuite les chanteurs s'exprimer librement, les soutenant avec délicatesse et sans jamais nulle contrainte. Il cisèle une trame ténue (témoignage l'accompagnement par les vents, du premier duo du deuxième tableau A.I.I.). Il faut dire qu'il est conduit par Böhm, lequel ne manque en outre pas une occasion d'étager parfaitement les divers plans dans les grandes masses voix-instruments.

Il résulte de la conjonction de ces deux constatations, l'obtention d'une version bien enlevée, au demeurant beaucoup plus sensible qu'il n'y paraît de prime abord ; et surtout très égale d'un bout à l'autre (on chercherait en vain l'artiste plus faible, le passage moins réussi).

Passons à la réalisation technique. Elle est assez étonnante par les solides qualités qu'elle réunit, principalement en ce qui concerne l'équilibre et la clarté. La stéréophonie apporte un beau relief et suffisamment de profondeur scénique. La gravure est pour sa part très surveillée. Elle s'inscrit en 4 disques (7 faces) présentés en coffret. La brochure annexe présente une courte étude illustrée de l'œuvre, et le livret bilingue. Nous approuvons l'indication, en regard de chaque numéro, de la composition instrumentale accompagnatrice, car celle-ci varie tout au long de l'ouvrage suivant la nécessité psychologique. (1)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ L'ORGUE : BACH

Pas tellement connus, les 18 Chorals « Jits » de Leipzig (B.W.V. 651 à 668) s'affirment comme les fruits conjugués d'un don prodigieux, d'un travail persévérant, d'une longue expérience. Les pièces de ce recueil sont en général plus développées que celles de l'Orgelbüchlein.

Que les spécialistes les classent en « chorals-fantaisies » (la catégorie la plus brillante) « chorals ornés », « chorals en trio », « chorals-variations », « chorals figurés » et « chorals rythmiques et expressifs » (sic) suivant leur structure, etc. ne peut intéresser que le musicologue.

Mais il y a plus dans ces œuvres, et cela nous importe autrement, une richesse intérieure conciliée avec l'aspect « décoratif ». Et leur audition équivaut à un bain légitime.

(Succintement quelques impressions de détail : 1, 11 et 17 — sont d'une ampleur toute concertante, presque symphonique. 2 et 8 — Privés de graves, ils s'élèvent comme délivrés de la pesanteur. 3 — La mélodie, ornée dans l'une des parties intermédiaires, est entourée d'un « climat » paisible. 4 — Long, admirable, profondément méditatif. 5 — Radieux ; un trio d'anges (pardon pour ce mauvais jeu de mots). 6 — Véritable Agnus Dei instrumental. 7 — Puissante architecture aux mouvements gracieux. 9 — Étonnant développement mélodique à la partie supérieure. 10 — Mélodie ornée sur un fond canonique. 12 — Long et sublime déroulement quasi récitatif au soprano, sur fond mouvant. 13 — Volx centra-engländée d'inlassables figures rythmiques. 14 — A la démarche régulière et allègre. 15 — Fait d'épisodes contrastants, dont un extraordinaire où s'accumulent et se poursuivent les chromatismes. 16 — Léger et clair. 18 — C'est celui que Bach aveugle dicta sur son lit de mort. La longue cadence finale qui le conclut se résoud comme à regret sur un long point d'orgue symbolisant l'éternel Repos...)

Marie-Claire Alain joue sur un instrument danois aux registrations tantôt scintillantes tantôt capables d'une délicieuse et pénétrante douceur. Que de jeux merveilleux ! (Écoutez par exemple les chorals numéros 9 et 14).

L'organiste adopte des tempi bien réguliers, et, son style est rigoureux. Mais cela serait insuffisant. Elle insuffle aux chorals la poésie — indécible et détachée des réalités d'ici-bas — qu'ils méritent. Et, si ses interprétations sont empreintes d'un sentiment lyrique, elles n'en demeurent pas moins pures, de telle sorte que la sérénité et l'élévation spirituelle les imprègnent.

Sans pouvoir être rangé dans la catégorie privilégiée des réalisations sensationnelles, l'enregistrement stéréophonique apporte lumière et espace. Il est aisé de suivre le déroulement des entrelacs polyphoniques. La gravure (inégale, silencieuse) : évidemment nécessaire deux disques, lesquels se peuvent acquérir séparément. (2)

LE PIANO : BARTOK

Voici le Volume 3 de l'intégrale que Sandor a enregistré pour Vox (voir C.M.F. numéro de...). Nous suivons l'ordre de disposition de la gravure.

Les 14 Bagatelles op. 6, série assez « expérimentale » où ne se comptent pas les audaces harmoniques, tiennent une place-charnière plus importante, dans l'œuvre de Bartok, que leur titre ne le laissait supposer (Elles sont respectivement bitonale, mordante, massive, lancinante, populaire, attristée, espagnole, dissonante, anguleuse, farouche, capricieuse, insistante, funèbre, valsée). On voit par là leur diversité.

Les trois Chants populaires hongrois (S. 35) respirent plus directement le folklore, parfumés et poétiques, à la fois rudes et raffinés.

Les dix Pièces faciles, destinées aux jeunes pianistes, rendent accessibles à leur esprit et à leurs doigts les acquisitions du langage moderne. Tour à tour rêveuses ou animées, elles constituent un beau spécimen. (2 d'entre elles, plus tard orchestrées, s'insèrent dans les « Images hongroises » : Veillée chez les Sicules et Danse de l'Ours).

Les trois Burlesques — en somme, trois petits scherzi — bénéficient d'une écriture très planistique, assez brillante. (Entre les volets extrêmes si véhéments, la page centrale semble « sortir du brouillard »).

Les deux Danses roumaines op. 8, développées, seraient plutôt des « suites de danses », d'un seul tenant bien entendu. (1 - Sur un rythme de plus en plus alerte, sauf épisode central contrastant. 2 - Vivacité fortifiée par des harmonies neuves et virulentes).

Quant aux deux Élégies qui suivent, non folkloriques elles puisent leur substance — la seconde surtout — dans une sorte de néo-romantisme assez tortueux.

Plus connue est la charmante Sonatine. Exempte de difficultés d'exécution, elle exhale en ses trois brefs mouvements un fort « fuset de terroir ».

Les sept Esquisses (dont certaines portent un titre : « Portrait d'une jeune fille », « très debussyste ; « La balanoire... ») hésitent entre impressionnisme et expressionnisme.

Une mention particulière aux 4 Nénies, pages de caractère funèbre à la

fois sobres et impressionnantes (notamment les deux dernières). La démarche est lente, la ligne pure, les résonances pénétrantes dans le grave et cristallines dans l'aigu. Elles font penser à un Satie plus profond.

Le déroulement quasi implacable des trois Etudes op. 18 a quelque chose de tragique. (1 - Toccata abrupte. 2 - Emanation fluide d'un rêve parfois passionné.)

Un contrepoint très « XX^e siècle » austère en général et parfois hongrois, enrichit les 9 Petites Pièces. Elles sont distribuées en 3 groupes de genre et de prétention différents (1 - 4 dialogues ; exactement, des « Inventions ». 2 : menuet, air, marche, tambourin. 3 : prélude isolé, en fait une sorte de rhapsodie hongroise comportant une introduction lente, rêveuse, puis une danse assez rude et de plus en plus animée).

Et voici la charmante Suite op. 19, en 4 parties (1 - rusticité. 2 - Scherzo fantasque. 3 - Furieuse et sauvage toccata, qui s'enchaîne à 4 - Court et dense finale : le seul mouvement lent, singulièrement placé !)

Les huit Improvisations op. 20 constituent vraisemblablement un des meilleurs exemples d'exploitation artistique du folklore. Le matériau, très librement travaillé, doit se courber à toutes les exigences des conceptions harmoniques et rythmiques de Bartok. L'ensemble est puissamment équilibré. (Entre les deux premières enchaînées et les deux dernières, enchaînées aussi, respectant l'alternance lent-vif, les numéros 3, 4 et 5 forment un bloc réalisant un vaste crescendo agogique, auquel correspond le « capriccio » du 6^e).

Les trois Chants populaires hongrois (S. 66) sont autant de variations sur des chants authentiques (Le paon ; Au champ de foire ; Le lys).

G. Sandor est un extraordinaire artiste, qui comprend et interprète cette musique comme personne. On savait déjà que sa technique hors pair était au service d'une intelligence aiguë de la musique contemporaine, qui trouve en lui un serviteur zélé et compétent. Réceptif 100 % à tous les méandres de la pensée bartokienne, réagissant avec élasticité et bonheur à toutes ses subtilités, ses raffinements, ses hardiesses, il sait se montrer incisif ou expressif, sensible ou caustique. On notera tout particulièrement le dépouillement saisissant avec lequel il donne les Nénies.

Il ne faut naturellement pas entendre à la suite tous ces morceaux qui, alors, se détruiraient mutuellement. La prise de son est bonne ; la reproduction, d'une ampleur moyenne dans les fortissimi, s'inscrit en une matière assez silencieuse. Les trois disques, édités dans la série économique des « Vox-Box », sont donc livrés en coffret, avec une notice trilingue très fournie. Outre l'analyse de chaque pièce, celle-ci explique l'évolution de l'esthétique bartokienne, d'où son intérêt. (3)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ PAGANINI

Ces six Sonatines Violon et Guitare op. 3 constituent la suite normale de l'op. 2 par la même formation, dont l'enregistrement parut jadis.

Ce sont des pièces peu développées. La forme, très libre, fait un large appel au principe de la variation. Elles s'entament toutes sur un mouvement lent, dont les mélodies sont toujours ravissantes et fort expressives. La suite est plus brillante et difficile. Il sera inutile de les analyser par le menu.

L'alliage des deux instruments est en principe intéressant. Mais à la vérité, la guitare se borne ici à suppléer l'habituel piano dans un bien banal rôle d'accompagnateur, tandis que le violon chante éperdument... ou se livre à une haute voltige, déformation éminemment paganinienne !

Au violon, Sroubek : sa pureté est parfaite dans la conduite de la ligne mélodique, et sa technique satisfaisante dans les passages acrobatiques.

La 5^e sonatine est la seule dans laquelle — et seulement pendant quelques mesures répétées — la guitare se départit de sa subalternité pour, enfin, chanter un peu à son tour ; on peut alors apprécier l'indiscutable valeur de l'artiste, Pitter.

Bonne réalisation. Le violon est saisi avec un réalisme assez brutal. Malgré cette présence prioritaire, les accords guitaristiques demeurent audibles. Conclusion : un disque de charme (et parfois de virtuosité) qui sort de l'ordinaire. (4)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ MOZART

Les deux ultimes symphonies de Mozart sont ici couplées. En raison de leur popularité, leur analyse ne s'impose absolument pas.

La 40^e Symphonie en sol mineur a notre préférence, par son invention, son équilibre. Encore sait-elle se contenter d'une instrumentation fort sobre !

A la tête du « Philharmonia Orchestra », Klemperer en aborde le premier mouvement dans un tempo assez lent et dans un esprit moins fiévreux, moins douloureux que ne le réclame l'œuvre, mais très tendre : cette conception, sans doute éminemment mozartienne, n'empêche pas la création d'une certaine tension constante dans le déroulement du développement. L'exécution du deuxième mouvement s'inscrit dans la même ligne (signalons la douceur et la continuité de la ligne mélodique) mais demeure assez froide. Rien à dire sur le menuet, joué avec équilibre et pondération. Un « sous voltage » dans le finale fait que ce volet y perd de son pitillement.

Cette version offre l'intérêt — et probablement la vérité — d'un Mozart « déromantisé ». La musicalité est très soignée, mais l'émotion réduite.

Quant à la 41^e Symphonie en ut majeur dite « Jupiter », elle constitue un chef-d'œuvre de construction formelle. C'est merveille de voir avec quelle maîtrise est canalisé le flot de la pensée.

Interprétation de l'allegro initial : le premier thème est seulement ferme mais non grandiose, et le deuxième pas assez léger ; dans le développement les notes sont faites, mais il y a peu de rayonnement... Les phrases mélodiques de l'adagio sont bien cernées et galbées, mais le halo poétique est restreint. Le troisième mouvement, bien joué, se trouve pourtant ramené à un menuet banal. Le finale est donné avec une affirmation plus convaincante peut-être par moments.

Cette version a donc, certes, des qualités : elle est robuste, olympienne ; elle ne se hausse cependant pas au prestigieux.

L'enregistrement stéréophonique, s'il a peu d'éclat, fouille la musique en profondeur. Intéressante notice signée de notre ami Dorel Handman. (5)

+ STRAWINSKY

Le fameux ballet Le sacre du printemps évoque, on le sait, des traditions païennes de l'ancienne Russie. Construit sur des motifs de court ambitus, parfois réitérés à satiété ou superposés en chicane, la musique en est sauvage, implacable et salvatrice.

Deux parties, qu'il sera superflu de détailler : 1 - L'adoration de la terre (Introduction ; les augures printaniers ; danse des adolescentes ; jeu du rapt ; rondes printanières ; jeux des cités rivales ; cortège du Sage ; danse de la Terre). 2 - Le sacrifice (Introduction, cercle mystérieux des adolescentes ; glorification de l'Elue ; Evocation des ancêtres ; Action rituelle des ancêtres ; Danse sacrée).

L'Orchestre National de la R.T.F., dont les solistes sont exceptionnels, font ici une éblouissante démonstration de virtuosité collective. La direction de Pierre Boulez lui impose une mise en place mathématique avec une « froideur de tête » que dément une « mise en scène » exaltante. C'est la maîtrise poussée au suprême degré, tant dans l'étagement des plans que dans l'écoulement temporel. D'où une version, vivante, « rituelle », palpitante, torrentielle, frémissante, empoignante, qui prend son auditeur dès le début et ne le lâche plus jusqu'à la fin.

En complément les 4 Etudes pour orchestre. La version originale des trois premières, pour quatuor à cordes, a justement été étudiée ici (C.M.F. n nous y renvoyons le lecteur).

Ces pièces brèves, hétéroclites, constituent autant d'essais diversement orientés. La 4^e, « Madrid » est typique, pittoresque, amusante. Toutes sont exécutées avec une objectivité qui ne rejette pas l'effet émotionnel.

L'enregistrement stéréophonique fouille en profondeur la riche polyphonie du « Sacre ». D'une vérité crue, avec un relief saisissant, disposant d'une dynamique considérable, il suggère un orchestre étonnamment présent et largement étalé. D'ailleurs, inutile d'en disserter plus longtemps, cette réalisation vient de remporter pour la 2^e fois un Grand Prix du disque ! (6)

HARMONIES - FANFARES

+ FESTIVAL

AUX CHAMPS ELYSEES

Sous cette référence, l'adjutant-chef Robert Goute et sa formation — Batterie fanfare de la Musique de l'Air — nous présentent cette fois un grand format sur lequel 16 pièces trouvent place. Substantiel panorama du talent des compositeurs Devo et Luybaerts, dont nous avons dit naguère qu'ils avaient le mérite d'entreprendre un véritable et nécessaire renouvellement du répertoire des musiques militaires.

Le disque nous étant parvenu cassé, nous n'avons pu entendre les deux mor-

ceaux initiaux de chaque face (dont notre ami P.-M. Ondhner dans sa courtoise notice, estime justement que ce sont les meilleurs !).

Voici le reste du programme : « Conguita » (originalité du rythme exotique), « Troïka » (pittoresque), « Anouschka » (espègle), « Nouvelle vague » (gesticulant à souhait), « Rocky » (où s'amuse de goguenardes trompettes...), « La boîteuse » (spirituel), « Cuba » (richesse et fantaisie), « Badinage » (amusant), « Boléro militaire » (où, sur le rythme traditionnel, chantent d'excellents solistes), etc...

Voilà une formation — virtuose magistralement conduite. Le chaud velouté des cors s'oppose à l'éclat rougeoyant des clairons, tandis que la claire agilité des trompettes s'allie à l'implacable précision de la percussion. Et rien de la « fanfare-qui-souffle-à-plein-tubes » car les exécutions sont fines et nuancées.

L'enregistrement stéréophonique constitue une bonne réussite technique : somptuosité rutilante, localisation remarquable, relief considérable. (7)

Roland CHAILLON

- 1 - Voix de son Maître (Angel) 103 A 100 (33/30)
- 2 - Erato STE 50 148 ET 9 (33/30)
- 3 - Vox VBX 427 (33/30)
- 4 - Supraphon SUP 20 120 (33/25)
- 5 - Columbia SAKX 942 (33/30)
- 6 - Guild M 2 324 (33/30)
- 7 - Unidisc 3003 (33/30)

Nouvelles des rapatriés d'Algérie

MASSY-ANTONY

C'est toujours avec autant de plaisir et d'intérêt que nous suivons les activités, sans cesse croissantes, de notre ami Sylvain Dagosto, ex-directeur du « Mandolin Club » d'Alger, actuellement à l'Allée de Marseille à Massy-Antony.

Le journal « Sud-Ouest », dans son numéro du 27 mai 1964, vient de lui consacrer un article et nous sommes heureux de participer à la diffusion de sa réussite, par la reproduction, ci-dessous :

UN MOURENNOIS A PARIS

« Ce n'est pas d'une opérette qu'il s'agit. Nous voulons simplement transmettre des nouvelles d'un ex-Mourennois plus précisément d'un rapatrié d'Algérie qui était déjà devenu Mourennois d'adoption, et qui a beaucoup œuvré pour la musique dans notre cité »

« Nous voulons parler de M. Sylvain Dagosto, qui malgré les kilomètres qui le séparent de Mourenx, a toujours gardé une place dans son cœur pour la première ville de France, qui l'a si gentiment accueilli, au lendemain de son rapatriement. »

« S'il a quitté définitivement Mourenx, pour s'installer avec sa famille à Massy-Antony (Seine et Oise), il a laissé sur place bon nombre d'amis et élèves de musique, avec lesquels il correspond, entretenant ainsi une amitié qui s'est faite solide, durant son séjour dans notre ville. »

« La musique tenant une bonne place dans sa vie, il n'a pas hésité un seul moment, comme il l'avait d'ailleurs fait à Mourenx, à défendre et faire prospérer l'« A.M. Populaire ». »

« C'est ainsi qu'il s'est vu offrir pour la prochaine année scolaire, les classes de mandoline et de guitare d'une école municipale de musique dans la proche banlieue parisienne. »

« De plus, il a pris contact avec les « grands » de la musique, les éditions spécialisées et les maisons de disques. Il enregistrera prochainement avec son nouvel orchestre « Les Mandolinés de Tivoli ». »

« A Paris, outre sa méthode de guitare, à laquelle il met la dernière main, il a recomposé plusieurs œuvres, dont certaines ont déjà été éditées et d'autres le seront bientôt puisqu'elles sont en cours d'impression. Parmi ces œuvres, il faut citer un « Concertino » pour mandoline et guitare, un « Andante Religieux », « Douce Sainte Rita » pour orchestre à plectre et Chœur mixte à 4 voix, un concerto « Esquisse » pour deux guitares et orchestre à plectre un arrangement de l'Adagio d'Albinoni et une dizaine de soli de guitare. »

« Voilà d'excellentes nouvelles qui feront plaisir à tous ceux qui ont connu Sylvain Dagosto à qui nous souhaitons bonne chance et continuité dans la voie qu'il s'est choisie. »

Nous nous associons aux vœux formulés par « Sud-Ouest » et nous lui souhaitons à notre tour « Bonne Chance ».

CHRONIQUE JUNIORS

A VIENNE, BRILLANT SUCCES DU CINQUIEME FESTIVAL DES « JUNIORS DE L'ISERE »

Certains avaient souri lorsqu'en 1960 l'U.D. des Sociétés Musicales de l'Isère lança son premier « Festival Juniors » qui rassembla à Tullins-Fures sept formations groupant près de 300 jeunes musiciens.

A ceux qui doutent encore du succès de la formule, la totale réussite du 5^e Festival départemental Juniors qui eut la ville de Vienne pour témoin le 24 mai dernier apporte une nouvelle démonstration de leur erreur en même temps que le plus précieux des encouragements à persévérer.

C'est en effet, avec une participation record — 19 formations représentant près d'un millier de musiciens et musiciennes de moins de vingt ans —, que se déroula cette importante manifestation qui nous valut des auditions toujours méritantes et parfois d'une réelle qualité nous autorisant à affirmer que le succès fut également synonyme d'incontestables progrès.

Placé sous le patronage de M. le Préfet de l'Isère, représenté par M. Gillet, sous-préfet, de MM. les Parlementaires du département, de M. Hussel, président du Conseil général, de M. Chapuis, maire et de M. Peillon, président du Comité des fêtes de la ville de Vienne, ce festival fut encore rehaussé par la présence effective de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France alors que notre ami Rolando, empêché par le deuil cruel qui l'a frappé en la personne de son fils, était représenté par nos collègues Weinborn et Bottaz, du Comité de la Fédération Musicale du Sud-Est.

La journée débuta par une émouvante cérémonie au monument aux Morts à la mémoire de tous les musiciens de l'Isère disparus. En présence d'une assistance nombreuse et recueillie et avec le concours de la Musique des Pupilles de l'Air et de l'Harmonie Juniors des Noyeraies, Jean Vallet, président du Comité organisateur assisté de M. le président Ehrmann et du président de l'U.D. Isère, déposait une magnifique raquette de roses cravatées des insignes de la C.M.F. et des Juniors de l'Isère, dans un silence impressionnant seulement rompu par les sonneries traditionnelles et l'Hymne National. Un défilé assuré par les deux formations déjà citées et celle des « Juniors de La Mure » drainait ensuite un public particulièrement dense et enthousiaste vers la place Miremont où les auditions de la matinée étaient appréciées et chaleureusement applaudies.

Le programme de la matinée se terminait par un bien cordiale réception dans le grand salon d'honneur de l'Hôtel de Ville où M. le Dr Chapuis, maire de Vienne, après les souhaits de bienvenue, remerciait de leurs présences les personnalités déjà citées ainsi que les membres du Comité d'organisation et les formations participantes qu'il félicitait pour leurs efforts méritoires auxquels il souhaitait que le succès apporte la plus légitime des satisfactions.

M. le président Ehrmann exprima à son tour des remerciements particulièrement chaleureux à M. le Maire pour son accueil si bienveillant, ainsi qu'à tous ceux dont l'action est à la base de cette manifestation Juniors. Il se félicita de l'attention des Pouvoirs Publics de l'Isère à l'égard de nos sociétés populaires dont il souligna les difficultés sans cesse accrues, qui entravent leur activité. Le président de la C.M.F. évoqua ensuite magistralement le rôle important de nos associations sur les divers plans culturels, économiques et social en stigmatisant le patrimoine national qu'elles constituent. Pour sauver ce patrimoine et assurer la pérennité de nos sociétés déclarait en conclusion notre président confédéral, les substantiels résultats obtenus par le département de l'Isère sur le plan « juniors » combient le plus noble des vœux puisqu'en définitive c'est l'indispensable relève qui s'accomplit.

Au nom de l'U.D. Isère, il m'incitait de remercier à mon tour nos collègues du comité organisateur en les associant aux sentiments de gratitude que j'avais à exprimer à M. le Sous-Préfet, à M. le Maire de Vienne et au Conseil général de l'Isère. Il m'appartenait également :

— D'assurer M. le président Ehrmann de notre très vive reconnaissance pour son inlassable action au service de nos associations et pour le précieux encouragement apporté à nos formations juniors par sa présence effective ;

— De remercier nos collègues Weinborn et Bottaz représentants du comité de la Fédération Musi-

cale du Sud-Est en les chargeant de renouveler à notre ami Rolando l'affectueuse sympathie que lui vouent les sociétés de l'Isère ;

— De féliciter enfin toutes les formations participantes à ce « Festival de l'Avenir » en soulignant qu'il n'avait été possible que grâce aux efforts conjugués des responsables de nos associations et de nos chefs de musique et professeurs ainsi que de nos « Juniors » à qui une nouvelle fois nous rappelions l'admirable exemple montré par nos vétérans, Lucien Meunier, des « Guillemottes de Vienne » est l'un de ceux-ci : directeur de « L'Allobroge de Vienne » dont il est sociétaire depuis 52 ans il est aussi l'un de ceux qui ont le mieux mérité la Médaille d'Honneur de la C.M.F. (Vermeil) que lui a remise le président Ehrmann dans une ovation unanime à laquelle je veux à nouveau associer tous ses nombreux amis en remerciant à ce cher Meunier : bravo et merci pour l'exemple que tu nous donnes.

A 14 h., dans une discipline et un ordre parfaits, le défilé s'ébranlait devant une double haie de spectateurs. Place Jouffray, place Miremont, place de l'Hôtel-de-Ville où tous les officiels étaient rassemblés, place du Palais et tout au long du parcours jusqu'au Champ de Mars, ce fut toujours réconfortant et parfois enthousiasmant. Les encouragements et les applaudissements allèrent sans cesse « crescendo » en constituant le plus magnifique des préludes à l'audition successive de toutes les formations qui allaient constituer le sommet du festival.

Sur deux pistes, pour respecter l'ordonnancement minuté de l'important programme et devant une assistance n'ayant laissé aucune place innocuée, nos « Juniors » et leurs dévoués directeurs nous ont fait apprécier le sérieux de leur travail ainsi que des talents certes naissants mais déjà incontestables au cours de l'imposante audition que voici :

Juniors des Côtes d'Are (Directeur : R. Gilbert). Princesse Eugénie (Stellan) et Menuet champêtre (Maillochaud).

Juniors d'Eyzin et Saint-Georges-d'Espéranse (Dir. P. Champagnon). Chants populaires russes (Liadov) et Marche de Henri IV.

Juniors du Péage de Roussillon (Directeur : P. Giroud). Marche Beaujolaise (Martin) et Chœur d'Armide (Gilek).

Juniors de Saint-Jean-de-Bournay (direction : M. Fargler). O Salutaris (Mozart) et Chanson Indoue (Rimsky-Korsakov).

Juniors du Rhodia-Club de Roussillon et de l'Avant-Garde de Paet (Directeur : R. Chaperon et G. Giraud). Dragon de Noailles (Semler-Follery) Chorals (Kart) Marche avec cliques.

Juniors de Morestel et Bourgoin-Jallieu (Directeur : J. Sautard et R. Michel). Marche des Enfants de troupe (Tournel) Corrida à Nîmes (John Darling) et Diane de Gramont (Delbecq).

Mandolin Club de Champ-sur-Drac (Directeur : A. Commandeur). Moment musical (F. Schubert) et Full of Life (P. Tesio).

Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble (Directeur : G. Mouis, empêché et remplacé par Jourdan). Marches célèbres d'Athalie, de l'Empire et Marche Consulaire à Marengo.

Ensemble Harmonie-Symphonique Juniors de Saint-Priest (Directeurs : Bolze et Chemain). Marche solennelle (Handel) et 2^e Andante (Escudé).

Juniors de la Fanfare de Champ-sur-Drac (Directeur : A. Lo Sardo). Do Mi Sol Ut (Escudé) et Nina (Escudé).

Juniors de Saint-Symphorien-d'Ozon (Directeur : J. Eyraud). Juniors en avant (A. Saguez) et Ouverture provençale (A. Tournel).

Harmonie Juniors du Haut-Gresivaudan. Ecoles de musique réunies d'Allevar, Lancey et Pontcharra (Directeur : P. Deson). La Berceuse de Jocelin (Godard) et Les Yeux noirs (Menichetti).

Harmonie des Juniors de La Mure (Direction : P. Fabry). Espérance, ouverture (Fouillot) et Fantaisie sur Les Noisetiers (Martin).

Juniors du Cercle Mandoliniste de Grenoble (Directeur : M. Telmon). Parfum de Vienne (J. Strauss) et Sérénade espagnole (Menichetti).

Juniors des Accordéonistes Viennois (Directeur : Ottogalli). Marche de Tannhäuser (Wagner) et Sur les vagues (Burlle).

Harmonie Juniors des Noyeraies. Ecoles de musique réunies de Tullins-Fures, Renage et Follenas (Directeur : J.-P. Malfait). Till (Danver) Les deux cousins, polka pour cornets (Bouche) Boléro pour clarinettes (Blémant) et Marche avec cliques.

La grande leçon de cette journée la leçon donnée par une jeunesse venue de la plaine et de la montagne, comme de la ville et de nos si magnifiques campagnes, c'est en définitive une victoire sur la facilité et un pont jeté entre le passé et l'avenir.

Bravo les jeunes de l'Isère ! Et merci à vous chefs ainsi qu'à tous ceux qui ont eu raison de vous faire confiance et de consacrer leurs efforts pour vous former et assurer la pérennité de nos chères sociétés populaires.

N. REVOL
Président de l'U.D. Isère

NOS CONCOURS

FLORANGE

Recevoir trente sociétés de musique, venues d'Alsace, du Luxembourg, de Champagne et de toute la Lorraine, donner un grand concert, organiser une kermesse, aménager la place des Fêtes, décorer l'avenue de Lorraine, préparer l'hébergement de près de 2.000 personnes, recevoir de nombreuses autorités, organiser un concours de musique dans quatre salles de la ville, mettre sur pied deux défilés dans les rues de la ville, préparer un festival de musique donné par 1.500 musiciens, des concerts inter-prétés salle de Gargan, compléter le tout par une soirée de variétés et un bal champêtre... tel est le véritable exploit réalisé par l'Harmonie municipale, samedi et dimanche derniers.

En quelques jours, grâce à l'aide de la municipalité, au dévouement du personnel du service technique communal et des dirigeants de l'Harmonie municipale, notre ville fut totalement transformée pour accueillir ses hôtes venus des provinces voisines et du Luxembourg.

Le centre-ville, les bâtiments officiels étaient pavés aux couleurs franco-luxembourgeoises, car parmi les invités d'honneur figuraient en premier l'Harmonie municipale de Luxembourg-Merl, l'Harmonie de Soleuvre et celle de Wormeldange, trois formations luxembourgeoises réputées. Déjà le samedi, l'arrivée de la célèbre Batterie-Fanfare de sapeurs-pompiers des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace avait créé l'ambiance de fête dans notre cité industrielle. L'arrivée des musiciens alsaciens de Wittelsheim fut très remarquée et la réception sur la nouvelle place des Fêtes fut des plus spectaculaires.

L'avenue de Lorraine, de la rue Saint-Agathe à la rue de Gargan, était bordée de mâts jaunes, portant de multiples drapeaux et étendards. La place des Fêtes était devenue un véritable champ de foire, limitée au fond, par un rang impressionnant de stands et surmontée d'un podium, muni d'un heureux décor.

Les musiciens luxembourgeois et l'Association des Luxembourgeois en Lorraine, dans la matinée dominicale, n'ont pas manqué de rendre hommage aux héros de notre ville. En cortège, accompagnés de l'« Avenir Musical de Saules », et de « La Moustérienne », nos amis grand-ducaux se rendirent au cimetière, s'inciner devant le monument aux Morts et y déposer des gerbes. La Batterie-Fanfare de Wittelsheim exécuta la « sonnerie aux Morts », suivie de l'interprétation des hymnes luxembourgeois et français.

Sur la nouvelle place des Fêtes, la messe des Musiciens fut des plus impressionnantes. Rehaussée par les chants de la chorale Sainte-Cécile, dirigée par M. Joseph Jung, et par la présence de l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Algrange, la messe fut dite par M. l'abbé Maurice Frecheln, curé de la paroisse.

Placé sous la présidence d'honneur de MM. Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France ; François Kuntzig, président de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle ; J.-S. Béreau, directeur du Conservatoire national de musique de Metz ; Gabriel Wahrheit, maire de Florange, le concours de musique a obtenu un très grand succès.

PALMARES

1. Musique municipale Sarreguemines, 29 points, prix ascendant. — 2. Fanfare de la Musique municipale Sarreguemines, 29 points, prix ascendant. — 3. Société Musicale de Pagny-sur-Moselle, 28 et demi, prix ascendant. Félicitations au directeur. — 4. La Moustérienne, Moutiers, 29 points, prix ascendant. — 5. Harmonie municipale Luxembourg-Merl, 28 points, prix ascendant. Mention spéciale au chef. — 6. Harmonie de Soleuvre (Lux) 28 points, prix ascendant. — 7. Amicale des Sapeurs-Pompiers Algrange, 28 points, prix ascendant. — 8. Batterie-Fanfare du Corps des Sapeurs-Pompiers des Mines de Potasse d'Alsace à Wittelsheim, 27 points, à l'unanimité. — 9. Foyer rural d'Obernauven, 26 points, à l'unanimité. — 10. Groupe Lyrique et Symphonique, Reims, 25 points, à l'unanimité. — 11. Avenir musical de Saules, 25 points, à l'unanimité. — 12. Union chorale de Sarreguemines, 23 points, classée en troisième première. — 13. Philharmonie « La Lorraine », Hayange, 22 points. — 14. Accordéon-Club de Nilvange, 18 points, classée en troisième deuxième.

Prix offert par l'Harmonie municipale de Florange : premier prix, 100 F ; deuxième prix, 50 F.

Prix spéciaux

Par la Fédération : 250 F attribué à l'Harmonie de Sarreguemines.

Par le ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles : 200 F attribué à La Moustérienne, Moutiers (M. et M.).

Par la Confédération : 1 clarinette, attribuée à la Société musicale de Pagny-sur-Moselle (M. et M.).

L'Harmonie municipale avait décidé de scinder en deux le cortège qui devait mener les trente sociétés

au cours de l'après-midi dominical, à la place des Fêtes, où se déroula le festival. La population florengeoise assista à deux défilés de valeur et ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens.

L'Harmonie municipale de Pont-à-Mousson, la Musique de Sarreguemines, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Algrange et la Société Musicale de Pagny-sur-Moselle obtinrent le prix du défilé.

Le public apprécia vivement les Alsaciens de Wittelsheim ; les charmants Luxembourgeois de Soleuvre ; le couple de vigneron de Reims ; les accordéonistes messins et nilvangeois ; le Foyer rural d'Obernauven, et applaudirent les dames et demoiselles nombreuses dans les formations musicales présentées.

Plus d'un milliers de personnes étaient groupées sur le parvis de l'église Sainte-Agathe et déjà l'on sentait que l'Harmonie municipale venait d'organiser la plus importante manifestation jamais mise sur pied dans la localité.

Il était 16 h. lorsque tous les musiciens arrivèrent sur la place des fêtes, où régnait une ambiance de kermesse.

1.500 musiciens exécutent des morceaux d'ensemble devant plus de 5.000 personnes. — Jamais une manifestation n'avait rassemblé autant de monde dans notre ville où tous les mélomanes et amis de l'Harmonie municipale s'étaient donné rendez-vous. Lorsque débütèrent les morceaux d'ensemble exécutés, après la remise des prix, par quelque 1.500 musiciens, la foule pouvait être évaluée à plus de 5.000 personnes. Dans un silence solennel, « La sonnerie au Drapeau » retentit, dirigée par M. l'adjudant Albert Baumann, directeur de la Batterie-Fanfare de Wittelsheim, puis ce fut au tour de M. Monelli, directeur de l'Harmonie municipale mussipontaine, de diriger « Sambre et Meuse ».

M. Louis Funk prit la direction de la Philharmonie « La Lorraine de Hayange » qui interprétera l'hymne national luxembourgeois et pour terminer, M. Pierre Clemens, le réputé directeur de la Musique de Sarreguemines dirigea une vibrante « Marsillaise ».

Un vin d'honneur fut offert ensuite aux personnalités : MM. Fastinger, sénateur-maire de Fontoy ; Gasparini, député de la Moselle ; MM. les Maires de Florange, Serémange, Uckange, Terville, Metzerville, les représentants des sociétés luxembourgeoises ; les délégués de la Confédération musicale de France ; ceux de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle ; les représentants des municipalités de Thionville, Fameck, Hayange, Sarreguemines, Reims, Dieulouard, Pagny ; des sociétés locales ; du comité de l'Harmonie et le jury, était présidé par M. J.-S. Béreau, directeur du Conservatoire national de musique de Metz. L'organisation technique artistique était sous la responsabilité de M. Lafond, professeur au Conservatoire.

Quatre heures de concert, une soirée de variétés, une kermesse inoubliable et un grand bal populaire. — Pendant plus de quatre heures, tant sur la place des Fêtes qu'à la salle de l'école de filles, rue de Gargan, vingt-six sociétés donnèrent un concert permanent vivement apprécié.

Il faut féliciter les dirigeants de l'Harmonie municipale et en particulier M. Pierre Jacquiet, président, qui, une nouvelle fois, se sont révélés comme des organisateurs de classe et remercions tous ceux qui œuvrèrent à la réussite de ces manifestations qui marqueront indubitablement les annales florangeoises.

CONGRÈS FÉDÉRAUX

BUREAU TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL

A la suite des réponses favorables concernant mon dernier article paru dans le journal confédéral : je crois utile de préciser les principes importants pour la formation du bureau technique.

1) Les chefs de musique n'ayant adressé une réponse favorable voudront bien prendre l'initiative de constituer ce bureau technique en accord avec le Président du département si ce dernier existe ou à défaut le Président fédéral.

2) Grouper dans une réunion tous les chefs de Musique et Professeurs.

3) Désigner parmi eux un représentant par région pour former le bureau.

4) Réunir ensuite ce bureau et établir les centres d'examen.

5) Désigner un des membres pour assister à chaque examen pour harmoniser les décisions du jury habituel.

6) A la suite des examens faire les observations et les vœux concernant les modifications à apporter l'année suivante.

7) Prévoir pour le début de la saison prochaine une réunion générale de tous les professeurs et chef de musique pour la « journée pédagogique musicale » dans laquelle seront traités :

Pour le solfège : l'oreille et les instruments de travail individuel dans un cours collectif et pour les sociétés : travail de détail et direction de petites sociétés.

Cette journée pédagogique consistera à traiter de l'éducation de l'oreille avec la présence de quelques élèves qui serviront à la démonstration. Pour les instruments avec la présence de 4 élèves jouant le même instrument pour démontrer les différents procédés de travail et enfin faire une répétition avec la société de la région.

Devant les difficultés de réalisation nous pouvons, M. Rolando et moi même faire le déplacement dans notre Fédération et je peux si cela peut intéresser les autres fédérations donner des indications nécessaires à ces démonstrations.

Chaque année il sera utile de répéter cette journée pédagogique sur d'autres disciplines.

Solfège : lecture. Instruments : Tests. Sociétés : programmes.
Lyon le 25. 5. 64

CONCOURS D'EXCELLENCE C.M.F.

ANNEE 1964
BATTERIES-FANFARES
CHAMPIONNAT DE FRANCE

REGLEMENT

Article 1^{er}. — Un concours de solfège et d'instrument pour le titre de champion de France : tambour, clairon, trompette, etc. est organisé chaque année par la Confédération musicale de France.

Article 2. — Les épreuves auront lieu à Paris, le 25 octobre.

Article 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos Fédérations régionales de 18 à 20 points dans la division supérieure et suivant le programme de la C.M.F. de février 1964.

Article 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat ; la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Article 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir de nouveau l'année suivante.

Article 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. — L'épreuve de solfège comprend :

1) Une lecture à vue chantée ;
2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon » Editions J.-M. Champel, Robert Martin, France Musique, Renato, etc.) ;
3) Reconnaissance des sons.

Article 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury ;
2) L'exécution d'un morceau imposé ;
3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Four certains instruments, tambour, clairon, basse, etc. la sonnerie est remplacée par une autre épreuve (voir programme).

Article 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :
Epreuve de solfège : de 0 à 10, pour la lecture à vue ; de 0 à 4, pour la théorie ; de 0 à 6, pour la reconnaissance des sons.

Epreuve instrumentale : de 0 à 10, pour le morceau imposé ; de 0 à 5, pour la lecture à vue instrumentale ; de 0 à 5, pour la sonnerie.

Article 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves :
17 à 20 points, 1^{er} prix ; 13 à 16, 2^e prix ; 10 à 12, 3^e prix.

Le titre de champion de France sera donné aux candidats ayant obtenu le maximum de points, un premier prix en solfège et un premier prix en instrument ; le classement se fera d'après le nombre de points obtenus dans les deux épreuves.

N.B. — Des « feuilles d'adhésion batteries-fanfanes » sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

MORCEAUX IMPOSES

Clairons. — 1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 58, 57, 58. Méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon ») ; 2) Morceau imposé : « Joyeux Réveillés », Editions R. Martin ; 3) Lecture à vue.

Clairons-basse. — 1) Exercice no 12, page 21 « Nouvel enseignement pratique du Clairon » ; 2) Morceau imposé : « Fête marillaise », Editions Renato-Deslaurier ; 3) Lecture à vue.

Trompettes. — 1) Une sonnerie choisie par le jury, page 10, 11, 12 et 13 du « Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato-Deslaurier ; 2) Morceau imposé : « Badinage », Editions Philippe ; 3) Lecture à vue.

Trompettes-basses. — 1) Exercice no 69, page 46 « Méthode de Trompette », de D. Leroy. Editions J.-M. Champel ; 2) Morceau imposé : « Ballade champêtre », Editions J.-M. Champel ; 3) Lecture à vue.

— 1) Une sonnerie : « La Stéphanaise », Editions Renato-Deslaurier ; 2) Morceau imposé : « Nouvelle Vague », Editions Philippo ; 3) Lecture à vue.

Clairons à pistons et clairons-basse à pistons. — 1) Exécution de toute « La Marseillaise », arrangement spécial de A. Tremine, pour batteries-fanfars, Editions J.-M. Champel; 2) Morceau imposé: « Mers-El-Kébir », Editions R. Martin; 3) Lecture à vue.

Tambours. — 1) Exécution de l'un des cinq marches, pages 18, 19 et 20 du « Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato-Deslaurier (ou la sonnerie « Aux Morts »); 2) Morceau imposé: « Aubade », Editions J.-M. Champel; 3) Lecture à vue.

TRES IMPORTANT. — Les sonneries imposées pour le championnat de France sont enregistrées sur disque « Deca », numéro 451.016. Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfares ».

ADRESSE DES EDITEURS
 Robert Martin, 9, rue Bocard, Maçon (Saône-et-Loire).
 Renato-Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, Paris-3.
 France-Musique, 38, rue de Paris, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 L. Langlois, 6, rue de Fécamp, Paris-12.
 Philippo, 24, boulevard Poissonnière, Paris-8.
 J.-M. Champel, Neuville-sur-Ain (Ain).

BATTERIES-FANFARES MONITEURS TAMBOURS ET CLAIRONS
 Des examens pour le titre de moniteur tambour ou clairon seront organisés chaque année par la Confédération musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, le 25 octobre.
 Sont admis à concourir tous les fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme.
 L'inscription au concours sera obliga-

toirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

Moniteur clairon ou clairon-maitre. — 1) Technique de l'instrument; 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon »); 3) Exécution pratique du Clairon; 4) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon »); 5) Morceau imposé: « Fête à Sablon », Editions France-Musique; 6) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon; 7) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Moniteurs tambour ou tambours-maitre. — 1) Technique de l'instrument en détail de tous les coups; 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon »); 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1, 2, 3 groupes du « Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato (ou la sonnerie « Aux Morts »); 4) Morceau imposé: « Joyeux réveil », Editions R. Martin; 5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de tambour; 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Pour l'étude de la technique du clairon, ainsi que pour les questions théoriques, se reporter à la méthode: « Nouvel enseignement pratique du Clairon ».

Pour l'étude de la technique du tambour, se reporter aux volumes 1 et 2 « Le tambour d'ordonnance ».

en écoutant les nobles accents de l'ensemble si bien dirigé par M. Raoul Ponsen. Les trompettes simples ne se prêtent naturellement pas aux modulations, elles sont rigoureusement monotones, ce qui n'implique pas forcément la monotonie quand le compositeur possède assez d'imagination et de fantaisie pour combiner ses lignes mélodiques, ses harmonies et ses rythmes. A cet égard, Raoul Ponsen nous a montré, dans deux de ses œuvres bien sonnantes, son expérience de compositeur en ce genre de formation et les autres pièces qu'il nous a données ont été, comme les siennes propres, fort applaudies. Deux marches, une fantaisie, une ouverture, une valse et une polka constituaient le programme de cette brillante fanfare. Bravo aussi pour deux vaillants solistes dont les noms ne figuraient malheureusement pas au programme.

Après cette « Fanfare des Halles », ce fut le tour de l'Orchestre d'Accordéons de Paris de s'installer sous le kiosque, ayant à sa tête Etienne Lorin. J'ai déjà dit dans ces colonnes tout le bien que je pense de cet animateur qui a su donner à l'accordéon, dans l'éducation musicale des jeunes, la place qui lui revient légitimement. On peut même dire que, par lui, l'accordéon a été réhabilité car, pendant longtemps — il faut bien le reconnaître — cet instrument populaire eut une assez mauvaise presse. Il n'était guère employé que dans la musique de bastringue. Mais Etienne Lorin a très vite compris qu'on pouvait fort bien mettre l'accordéon au service de la musique classique. Il a lui-même transcrit d'admirables pages de la musique symphonique pour un orchestre complet d'accordéons dans lequel chaque partie instrumentale de la partition originale n'était confiée qu'à la seule main droite de chaque exécutant. Chaque ligne mélodique ou chaque note des accords d'accompagnement était ainsi scrupuleusement reproduite. Et, ce qui est capital, c'est que ce consciencieux musicien a considéré comme son premier devoir d'enseigner à tous ses instrumentistes ce qu'est le style en musique. Il leur a appris ce qu'il fallait faire ou ne pas faire pour bien filer un son, sans jamais le « pousser », défaut si commun à tant d'accordéonistes. Et c'est ainsi qu'il est parvenu à faire interpréter à ses très jeunes artistes (jeunes filles, jeunes gens et même des enfants qui se présentent impeccablement au public) des œuvres de la plus haute valeur. Il nous a donné, entre autres œuvres, à ce festival du Luxembourg, l'ouverture mozartienne de l'« Enlèvement au Sérail », la Pavane pour une Infante défunte, de Ravel, la Danse du Feu de « L'Amour sorcier », de Falla, et une fantaisie sur le Faust de Gounod. Nous avons entendu également une belle page, Soir d'été, extraite de la « Suite pastorale », de Dondeyne, et l'une de ses propres compositions très originale: Sur la route. Les résultats obtenus par ce très fin musicien sont vraiment convaincants et le public a montré par ses chaleureux applaudissements combien il était sensible à de si belles réalisations.

Gros succès également pour l'harmonie « Le Club des Trente » sous l'expertise baguette de Georges Lysandre. Nous avons entendu par cet excellent groupement un très joli programme, notamment l'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, le Menuet, de Paderewsky, une jolie Saltarelle, de A. Bourdeau, dans laquelle M. Péger, hautbois-solo, a remarquablement fait la preuve de son goût et de sa technique, et, pour finir, la très belle suite de Haendel: Musique pour un feu d'artifice. Au « Club des Trente » on sait vraiment faire d'excellente musique. Le chef et ses instrumentistes s'entendent à merveille et forment une équipe non seulement très sympathique mais de réelle valeur.

Et le festival s'achevait en apothéose avec la magnifique « Musique des Gardiens de la Paix » dirigée supérieurement par un chef d'élite, le commandant Dondeyne. L'exécution de l'« Ouverture des Maîtres Chanteurs, de Wagner, a été éblouissante. Le valeureux chef, qui avait réalisé lui-même la transcription pour harmonie, en a fait ressortir à merveille les moindres détails dans ce lacs de contrepoints si complexe qu'il en donne le vertige. Une tempête d'applaudissements a éclaté dès le frappé du dernier accord, tant le public était enthousiasmé. Le succès devait se maintenir jusqu'à la fin du concert car les exécutions du charmant ballet Casse-Noisette, de Tchaikowsky, de la Rapsodie in Blue, de Gershwin, si difficile, de la pittoresque et monumentale Manhattan Symphony, de Lancen, furent chaleureusement acclamées. La note patriotique ne devait pas manquer pour clore ce magnifique festival. La Musique des Gardiens de la Paix exécuta à la perfection un énergi-

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS D'AOUT
 « BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »
 Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

4 AOUT 1964 :
 Fantaisie-Duo, polka pour 2 clarinettes (A. Delbecq) (Solistes : MM. Gilbert Voisin et Henry Bardalon); Caresses de fleurs, mazurka (Briançon); Fête rustique, quadrille (E. Lacombe).

7 AOUT 1964, à 22 heures :
 Le pas des patineurs (E. Jouve).

11 AOUT 1964 :
 Caprice de femme, schottisch (E. Marsal); Les éperons d'or, mazurka (J. Massip - H. Candolives); Maboul, quadrille (X...).

14 AOUT 1964, à 22 heures :
 Guâtary, fandango (Ch. Garcia).

18 AOUT 1964 :
 Cet' polli' femme-là, polka - marche (E. Mullot); Albertine, schottisch (X...); Chasse aux callies, mazurka (H. Paradis); Valse bleue (F. Perlet).

21 AOUT 1964, à 22 heures :
 La semaine infernale, quadrille (X...).

25 AOUT 1964 :
 Séduisante, polka (F. Sauvan); Goutte de rosée, schottisch (X...); Le coq gaulois, quadrille (E. Lacombe).

28 AOUT 1964, à 22 heures :
 Fatine, mazurka (Wittmann).

MOIS DE SEPTEMBRE

1er SEPTEMBRE 1964 :
 Les deux commères, polka pour 2 cornets (H. Labit) (Solistes : MM. A. Calvayrac et A. Philibert); Récréation d'artistes, quadrille (X...).

4 SEPTEMBRE 1964, à 22 heures :
 Souvenir des Pyrénées, mazurka (G. Lebert).

8 SEPTEMBRE 1964 :
 La frileuse, mazurka (Ch. Lambert - Z. Bajus); La matchiche, danse de caractère (X...); La vigne d'or, schottisch (H. Bléger); Palmira, valse espagnole (A. Charbonnier).

11 SEPTEMBRE 1964, à 22 heures :
 Valse pour 2 trompettes (F.-P. Loup) (Solistes : A. Calvayrac et A. Philibert).

15 SEPTEMBRE 1964 :
 Nouvelle étoile, polka pour cornet (F. Andrieu); Follette, mazurka (F. Minot); Le cœur et la main, quadrille tiré de l'Opéra de Ch. Lecocq.

18 SEPTEMBRE 1964 à 22 heures :
 Conte de fées, valse (F. Romain).

22 SEPTEMBRE 1964 :
 Les dames de Toulouse, schottisch (X...); Fleur aimée, mazurka (L. Bajus); Baby, quadrille (H. Gagnaire).

25 SEPTEMBRE 1964, à 22 heures :
 Diane, polka pour cornet (A.S. Petit) (Soliste : A. Calvayrac).

29 SEPTEMBRE 1964 :
 Iva, polka pour cornet (M. Roux); Graziella, schottisch (X...); Lilas blanc, mazurka (X...); Madrilène, valse espagnole (F.-P. Loup).

Les 7, 14, 21, 28 août, 4, 11, 18 et 25 septembre, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du vendredi, à 22 heures.

que pas redoublé avec le concours de la batterie-fanfare, puis ce fut une vibrante Marseillaise qui réunit dans une même ferveur auditeurs et exécutants. Ainsi s'acheva cette mémorable manifestation musicale au milieu d'unanimes et chaleureuses ovations.

Mais la fête n'était pas finie. Après toutes ces performances artistiques qui durèrent pour notre plaisir quatre heures d'horloge, de 15 à 19 heures, un banquet fort bien orchestré, lui aussi, réunit dans le quartier de l'Odéon les présidents du festival, diverses personnalités musicales et, naturellement, les chefs qui avaient dirigé les formations dont je viens de parler. Parmi les personnalités présentes, je n'omettrai pas de citer notre ami Charles Lhomme, ce vénérable apôtre de la musique populaire, et Mme Lhomme. Et parmi celles qui, à leur grand regret, n'avaient pu être des nôtres et s'étaient excusées, je relèverai les noms de M. Yves de la Casinière, Grand-Prix de Rome, inspecteur général de la Musique, retenu à Nîmes, les capitaines Gallet, Boyer, Dayries, Dautricourt et enfin notre cher président de la Confédération, M. Albert Ehrmann, qui se trouvait en Provence.

A l'heure des discours, notre hôte et ami, le président Maurice Brun, prit la parole pour féliciter de tout cœur les ensembles musicaux et leurs directeurs qui nous avaient donné de si belles joies artistiques, puis il laissa à Mme Bécourt-Foch l'agréable soin de remettre à plusieurs membres de l'Union les récompenses suivantes: à M. A. Boulanger, maire-adjoint du V^e arrondissement et président de la symphonie du V^e, et à M. A. Mayer la médaille d'argent du conseil général de la Seine, puis à M. R. Bonnin la médaille de bronze; à MM. J. Charpentier et D. Huys, la médaille d'argent du Conseil Général Municipal de Paris; à MM. M. Launay et R. Denave, la médaille de bronze. Ce palmarès fut salué par les vifs applaudissements de tous les convives mais un ban enthousiaste fut ouvert quand Mme Bécourt-Foch remit à M. Maurice Brun la médaille de vermeil de la Ville de Paris pour ses quarante-quatre années d'activité à la tête de l'U.S.M.P. Le colonel Pierre Dupont dit toute sa joie d'avoir coprésidé une si belle manifestation de musique populaire, exprima les remerciements de nous tous aux sociétés participantes et dit en quelle estime il tenait son jeune et éminent confrère, le commandant Dondeyne, et ses excellents collaborateurs de la magnifique Musique des Gardiens de la Paix.

Splendide festival, charmant banquet et chaude amitié entre musiciens sincères, voilà les beaux souvenirs que nous gardons de cette journée du 24 mai 1964, grâce à l'U.S.M.P., à son si dévoué président et à tous les chefs et exécutants qui nous ont charmés. Merci à tous!

André PETIOT

Concours de Composition Musicale organisé par la C. M. F.

PRIX OFFERTS PAR LA MAISON BILLAUDOT

CLARINETTE — Le prix de 200 F, en préparatoire, est attribué à la devise « Vally-Flores » : M. Paul Fiovet, 45, rue Beranger, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
 Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Vade Mecum » : M. Villy Van Dorselaer — professeur au Conservatoire Municipal de Musique 2, rue de l'Est — Colmar — (Haut-Rhin).

SAXOPHONE — Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « E.P.L.H. » (En pinçant la Harpe) : M. Emile Lesieur à Hirson (Aisne).

TROMPETTE — Le prix de 200 F, en cours moyen, est attribué à la devise « Fac et Spera » : M. Jean Avignon — La Garenne-Colombes (Seine).
 Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Efforts » : M. Farcy, à Jarny (Meurthe et Moselle).

TROMBONE — Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Vade Mecum » : M. Willy Van Dorselaer — 2, rue de l'Est à Colmar (Haut-Rhin).

COR — Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Tout Rit, Tout Chante » : M. Marcel Bouchart, St-Jean-d'Angely (Charente Maritime).

Ces prix ont tous été décernés à l'unanimité.

D'autre part, il a été décidé par le Jury qu'il n'y avait pas lieu d'attribuer de prix aux œuvres pour le cornet, aucune de celles présentées ne satisfaisant aux conditions de l'avis de concours.

Le Concert de Gala de l'Union des Sociétés Musicales de Paris

Sous la double présidence de Mme Bécourt-Foch, présidente de la Commission d'Enseignement et des Beaux-Arts de la Ville de Paris, et du Colonel Pierre Dupont, l'éminent ancien chef de la Musique de la Garde Républicaine, l'Union des Sociétés Musicales de Paris avait organisé dans les jardins du Luxembourg, le 24 mai dernier, un brillant festival. Nous devons tout d'abord, dans notre compte-rendu, louer et féliciter de tout cœur notre cher ami Maurice Brun, président de l'Union, qui se dévoue toujours sans compter à la cause de la musique populaire et qui avait donc mis tout en œuvre, avec un soin minutieux, pour la réussite de cette journée. Le succès le plus complet devait récompenser ses efforts.

Le temps était malheureusement menaçant mais pas au point d'empêcher les invétérés mélomanes, dont nous sommes, de se rendre au Luxembourg. Certes, si le soleil avait daigné répondre à l'aimable invitation qui lui avait été faite, le nombre des auditeurs eût été considérable mais l'assistance, en l'occurrence, fut tout de même assez fournie, tant dans l'enceinte des places réservées ou payantes, qu'à l'extérieur, derrière les cordes. Au cours du concert, on vit bien, çà et là, quelques parapluies s'ouvrir mais ce ne fut que pour s'humecter d'une légère ondée déjà très tamisée par l'épais feuillage des grands arbres. Le pire fut donc évité et les seuls floqs qui se répandirent furent, comme annoncé au programme, ceux de l'harmonie.

Nous entendîmes d'abord l'excellente « Fanfare des Halles Centrales de Paris » dont les valeureux exécutants portent allègrement le traditionnel costume des « forts de

la halle ». La blouse bleue, le foulard et surtout l'énorme chapeau aux larges ailes porte-fardeau en constituent les éléments essentiels. Cette fanfare, on le sait, est dirigée par un excellent musicien, M. Raoul Ponsen, ex-trompette-major de la Garde Républicaine. Il est à la fois chef et exécutant, dirigeant son ensemble de sa dextre précise tandis que sa senestre porte bien souvent à ses lèvres sa bonne et fidèle trompette venant en renfort et en guide dans les passages les plus difficiles.

La trompette simple, comme le cor, est l'un des tuyaux d'instruments à vent les plus riches en harmoniques naturels. Par le seul jeu des lèvres, les trompettistes du temps de Bach et de Haendel obtenaient couramment l'harmonique 16 et, plus rarement, les 17 et 18. Plus modestement, aujourd'hui, on sait se contenter du 12^e dans l'extrême aigu, ce qui est déjà respectable comme altitude, alors que le cornet n'atteint que l'harmonique 8. Le timbre de la trompette se fait remarquer à la fois par sa noblesse, sa finesse, son caractère martial et héroïque. Entendre une belle fanfare de cavalerie, ce n'est pas seulement percevoir de pimpantes et claires harmonies cuirivées, c'est aussi se reporter à la belle époque des chevauchées de nos fiers escadrons qui avaient tout de même une autre allure que nos modernes et mornes défilés d'engins motorisés. Autres temps, autres mœurs! Ce que les Anglais appellent élégamment et poétiquement le « flourish » c'est précisément cette floraison de sons cuirivés qui retentissent galement, haut et clair, projetés dans l'air par une belle fanfare. Et je songeais à tout cela

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

■ Société Musicale d'ARGENTON-sur-CREUSE recherche musiciens chefs de pupitres : Basse, Tuba, Cornet, Trombone, Bugle, Cor, Clarinette, susceptibles d'être employés usine métallurgique ; préciser emploi recherché et instrument. Logement assuré. Ecr. Secrétaire Société Musicale, ARGENTON-sur-CREUSE (Indre).

■ Bon emploi de bureau offert à instrumentiste (trompette de préférence) capable faire fonction de sous-chef, formation des élèves. Convientrait à jeune musicien libéré du service militaire, instruction niveau B.E. Ecr. au journal sur le n° 235 qui transmettra.

■ Ville d'UGINE (Savoie) recherche clarinettiste, emploi à temps complet, professeur et soliste à l'Harmonie Municipale et emploi services municipaux, selon capacité. Logement assuré. S'adresser à M. BOTTIA Henri, UGINE.

■ Le poste de Directeur de l'Ecole de Musique de BRIVE (Corrèze) étant vacant à partir du 15 septembre 1964, M. Robert CHABREY-ROUX, vice-président de l'Ecole, 1, place de la Liberté, à BRIVE,

serait heureux de recueillir les dossiers que les candidats éventuels pourraient lui présenter. Le poste de directeur étant mis au concours sur titres, l'expérience de ce genre d'emploi serait souhaitable, ainsi que la pratique de l'enseignement du solfège, de l'harmonie et l'habitude de la direction de chorale et d'orchestre.

■ Emploi offert dans industrie région Côte d'Or à musicien jeune et actif susceptible diriger fanfare avec batterie et clairons. S'adresser président Société Musicale PONTAILLER-sur-SAONE (Côte d'Or).

■ Emploi de plombier avec possibilité de logement. Préférence sera donnée à un musicien. Ecr. M. FUSTIER, Etablissement thermal, LE MONT-DORE (Puy-de-Dôme).

■ Emploi plâtrier-peintre réservé à musicien, titulaire C.A.P. ou équivalent, logement assuré. Age 22 à 30 ans. Ecr. Union Musicale de SAINT-YORRE (Allier).

■ URGENT - Un emploi d'agent de bureau à la mairie de LA MURE (Isère) et de professeur dans les écoles, est réservé à très bon clarinettiste pour assurer la partie

de soliste à l'Harmonie et à l'Orchestre symphonique. Prière d'adresser demande en indiquant références professionnelles, musicales et situation de famille à M. le Maire, ville de LA MURE (Isère).

■ Offre d'emploi à bons musiciens (pour harmonie) tous corps d'état, en particulier : électriciens, magasiniers, serruriers, etc. s'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne).

■ Emplois réservés à bons musiciens (basson - trompettes - cor) susceptibles assurer fonctions solistes et professeurs. Ecrire : M. BERTRAND, Directeur Conservatoire Municipal, LA ROCHE-SUR-YON (Vendée).

■ L'Harmonie des HOULLERES DU BASSIN DE LORRAINE à MERLEBACH (Moselle) dispose d'une place de Tambour-Major adjoint. Ecr. à M. Paul SEMLER-COLLERY, 3, Av. Joffre à METZ (Moselle).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Cherche situation avec logement de préférence région lyonnaise. Ayant formé et dirigé société jusqu'à division d'excellence. Assurerais direction clairons, trompettes et trompes. Formation d'élèves. Ecr. J1 sous le n° 236.

■ 1^{ers} Prix Conservatoire flûte, harmonie, dir. d'orchestre, cherche Ecole de musique, harm. ou orch. symphon. Sérieuses références. S'adresser au journal s/l n° 237.

■ SUD-EST ou OUEST - Chef de musique, bonnes références, recherche poste direction fanfare ou batterie-fanfare. Emploi mairie ou police municipale, logement. Ecr. journ. sous le n° 238 qui transmettra.

OCCASIONS

■ Vends trombone coulisse COURTOIS, argenté, revisé, mod. Conservatoire 300 F. Ecr. au journ. sous n° 238.

■ A v. COR COUESNON « MONO-POLE », avec étui, 4 tons, presque neuf. Excell. occasion. Ecr. M. RENARD, rue Saint-Pierre, CRAON (Mayenne).

■ A vendre basson en palissandre, très bon état, avec étui, marque BUFFET-CRAMPON. Ecr. au journal sous le n° 240, qui transmettra.

■ Vends clar. si b BUFFET-CRAMPON excell. sonorité-homogénéité-justesse. Ecr. J1 sous n° 241.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, Roquefort - les-Pins (Alpes-Maritimes).

■ Compositeurs, chefs de musique. L'édition d'œuvres musicales est à la portée des plus petites bourses. Notice et spécimen contre 1 timbre à M. HERT, 12, rue de Bantzenheim, à MULHOUSE (Ht-Rhin).

CARNET DU MOIS

Nous apprenons, qu'au cours de la commémoration des combats de Boultzwiller du 9 août 1914, la médaille d'or du « Souvenir Français » a été remise à M. Rodolphe Pflimlin.

En nous associant, par un retour sur nous-mêmes, à ceux qui, fidèlement chaque année, se recueillent et se souviennent du sacrifice des soldats qui ont offert leur vie en cette journée d'août, nous félicitons bien vivement M. Rodolphe Pflimlin pour cette noble distinction.

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, de notre ami, André Robert. Toutes nos félicitations.

Nous venons d'apprendre que notre collaborateur Daniel Paquette, professeur au lycée Carnot de Dijon, vient d'être nommé officiellement au poste d'Assistant à la Faculté des Lettres de Strasbourg, à l'Institut de Musicologie. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

MARIAGE

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. Roger Boutry, premier Grand Prix de Rome, avec Mlle Evelyn Ursat. Nous adressons aux jeunes époux toutes nos vives félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
12 et 13 juin 1965 juillet 1966 1966	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin) MACON (Saône-et-Loire) AUCH (Gers)	Concours des chorales C.I.S.P.M. et C.M.F. Concours internationaux pour harmonies, fanfares et chorales. Concours international.	M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Ht-Rhin). M. Combar président, 72, rue de Lyon, Macon
22, 23, 24, 25 octobre 1964	PARIS	51 ^e Congrès C.M.F. et concours d'excellence.	
8 novembre 1964 1965 1966 1967 1968 1969	LYON (Rhône) LE MANS (Sarthe) AUCH (Gers) TOURS (Indre-et-Loire) TARBES (Hautes-Pyrénées) AJACCIO (Corse)	Congrès technique fédéral. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	M. Rolando, 5, rue Ch.-Plasse, Saint-Fons (Rhône). M. Delour, à Samatan (Gers).
15 août 1964 16 août 1964 23 août 1964	ILE-DE-RE (Charente-Maritime) LA CHAPELLE-SUR-LOIRE (I.-et-L.) CHARGE (Indre-et-Loire)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'île. Festival cantonal - Canton de Bourgueil. Festival cantonal - Canton d'Amboise.	M. Brullon, président. M. Omasson André. M. Plou Jean.

Dans nos Fédérations Régionales

LAON

Triomphe de l'Orchestre Harmono-Symphonique à Guise et à Laon

Devant les étonnants succès remportés par l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon lors de ses deux récents concerts des 24 et 25 mai derniers, nous nous contenterons de rapporter ici, très exactement les articles faits le lendemain de ces concerts par les critiques musicaux des deux journaux régionaux, « L'Union de Reims » et « La Dépêche de l'Aisne ».

Voici ce que Jean Bruneteaux écrit dans la « Dépêche de l'Aisne » du 30 mai : « Nous avons regretté de n'avoir pu assister dimanche, au festival départemental de musique de Guise, où l'Harmonie municipale de Laon avait été invitée comme musique d'honneur.

G. Guérault

(Maison fondée en 1802)
119, rue Saint-Denis PARIS-1^{er}

Tél. : GEN. 47.33



Tous les insignes

COUPES
MEDAILLES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

En effet, les échos du concert qu'elle avait donné dans la grande cour du pavillon central du Familistère, étaient si flatteurs que nous avions hâte de l'entendre. Ce régal a été donné lundi soir à la salle des fêtes du rempart Saint-Remy, où devait se dérouler le concert que l'harmonie offre, chaque année, à ses amis.

Etant donné la saison, il faisait une chaleur étouffante dans la salle pleine à craquer et nous avons plaint les musiciens d'être contraints de jouer dans cette atmosphère surchauffée.

Mais dès que l'ensemble harmono-symphonique attaqua l'ouverture d'Egmont, nous admîmes de supporter et l'acoustique de la salle et la chaleur ambiante aussi longtemps qu'il le faudrait.

Car l'ensemble musical que dirige M. Roger Thirault, jeune, métamorphosé par l'appoint des cordes, est devenu véritablement transcendant.

Cette opinion, si nous étions seuls à l'énoncer pourrait passer pour une vaine flatterie. Mais M. Alliot, président de la Fédération des Sociétés musicales, et M. Ehrmann, président de la Confédération nationale, ne sont pas suspects, eux, de chauvinisme. Et M. Ehrmann n'hésita pas à déclarer aux musiciens, après avoir décoré leur chef de la médaille d'honneur des Sociétés musicales : « Merci à tous ; ce que vous faites est merveilleux ».

Nous devions, en effet, ce soir-là, marcher d'étonnement en ravissement. Après les pages majestueuses du grand Beethoven, nous applaudîmes trois des plus célèbres « Danses Slaves », de Dvorak, où le lyrisme le dispute à la fougue.

Dans un autre domaine, l'Harmonie nous offrait, en première audition, une suite de valse de Richard Strauss, au rythme baroque, extraite du « Chevalier à la Rose ».

Puis nous réentendîmes, magnifiquement enlevées, les « Danses Polovtziennes » de Borodine, et, pour terminer cette première partie, le « Porgy and Bess » de Georges Gershwin, où les modulations de la clarinette contrastent avec les accents éclatants de la trompette.

A cet instant prit place le petit intermède qu'illustre notre photo. Annoncé par M. Meulet, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de

l'Aisne, M. Ehrmann, président confédéral, monta sur le pupitre pour remettre à M. Thirault la médaille d'honneur des Sociétés musicales. « Je suis émerveillé, tant par la valeur de l'interprétation que par le choix des œuvres et le nombre des exécutants » devait-il déclarer.

Et, se tournant vers M. Roger Thirault : « Je vous suis reconnaissant de tout ce que vous faites pour la Confédération, pour l'aide que vous m'apportez et pour la musique. »

Ça n'est pas sans quelque curiosité que nous attendions la première audition de ces « Carmina Burana », longuement répétées au cours de l'hiver avec la chorale.

Car il fallait une certaine audace à M. Roger Thirault et à ses interprètes pour s'attaquer à un tel morceau.

Carl Orff, disent les critiques, travaille sur une matière musicale parfois simplifiée à l'extrême. Mais il a le sens des sonorités orchestrales fastueuses et parfois neuves.

Il a aussi le don de concevoir des idées musicales essentiellement rythmiques, qui conviennent parfaitement à des spectacles populaires.

Sonorités orchestrales fastueuses, rythme parfois obsédant, voilà, nous semble-t-il, les caractéristiques essentielles de ces « Carmina Burana » que devaient fort goûter les Maîtres du III^e Reich. Mais oublions ceux pour qui elles ont été écrites pour n'en goûter que l'originalité et l'étrange, l'envoûtante beauté.

Et surtout, applaudissons sans réserve à l'interprétation que musiciens et choristes laonnois nous en ont donnée.

Les choristes ont fait preuve de leur côté, d'indéniable qualités artistiques. Mais, nous laisserons à M. Marcel Leventry, maire de Laon, conseiller général, et président de l'Harmonie municipale, le mot de la fin.

Au cours du vin d'honneur qui suivit cette inoubliable soirée, le maire de Laon, après avoir retracé l'évolution de l'harmonie au cours de ces dernières années :

« Vous avez, dit-il, conquis, au Festival de Guise, l'auditoire départemental et gagné à vous ce soir l'auditoire laonnois, qui est difficile. Je n'ai jamais été aussi fier d'être votre président qu'hier et aujourd'hui. »

Voici maintenant ce qu'écrivit Jo Celyn dans l'« Union de Reims », du 27 mai 1964 :

« Du haut de son estrade, M. Roger Thirault, souriant mais fatigué, salue le public. D'un geste, il invite tous les musiciens à se lever et c'est alors un tonnerre d'applaudissement qui, durant deux minutes quarante-six secondes très exactement, viendra apporter la meilleure des récompenses à l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon, d'une part pour la valeur incontestable de son concert, d'autre part pour avoir su surmonter une épreuve qu'il n'est pas nécessaire de rappeler en ces lignes. »

Les gouttes de sueur qui perlaient sur tous les visages des musiciens et de leur chef et qui, de temps en temps, venaient s'écraser sur la portée d'une partition, semblaient traduire en plus de l'effort, l'émertume et la volonté d'effacer définitivement les rancunes éventuelles : « nous avons été longtemps accablés injustement. Nous n'en voulons pas aux accusateurs anonymes et ils sont nombreux. Ce concert, nous le leur dédions même. Nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour eux. »

Nombreux étaient les musiciens et musiciennes qui méditaient sur ces phrases tout en soufflant dans leur trompette et clarinette, tout en faisant vibrer les cordes de leur instrument. Jamais sans aucun doute, l'Orchestre Harmono-Symphonique ne s'était dépensé comme lundi soir à la salle des fêtes du Marché-Couvert où avait lieu le premier grand concert. Du début jusqu'à la fin, ce ne fut qu'enchantement, envoûtement des nombreux spectateurs tant les différents morceaux étaient bien interprétés.

Si « Carmina Burana », de Carl Orff, avec pour la première fois la participation de la chorale était le morceau inédit de cette soirée et obtint tous les suffrages, « Porgy and Bess », de Georges Gershwin, mérite une mention spéciale décernée à tous les exécutants et à leur chef en général et à Charles Lefebvre à la trompette dont le solo fut absolument remarquable, en particulier.

Quo dire encore de ce concert qui fera date dans les annales de cet orchestre et ce pour de multiples raisons que l'on devine ? que les musiciens laonnois, bien

qu'amateurs, n'ont rien à envier aux professionnels.

En résumé, concert exceptionnel qui prouva une nouvelle fois la valeur incontestable de notre orchestre dirigé par un chef dynamique et de talent : M. Roger Thirault.

Nous ne sommes d'ailleurs pas seuls à le reconnaître.

La Confédération musicale de France, dont M. Thirault est le secrétaire, le sait depuis longtemps déjà et a tenu à le faire, une nouvelle fois, remarquer à cette occasion.

En effet, M. Albert Ehrmann, le président de la Confédération, venu spécialement à Laon lundi, a remis une médaille au directeur du Conservatoire municipal de musique de Laon pour ses services exceptionnels rendus à la Confédération, en particulier, et à la musique, en général.

« C'est non seulement pour la qualité de l'interprétation et le nombre des exécutants que bon nombre de villes plus importantes enverraient que je remets cette décoration, mais pour la constitution remarquable de l'orchestre si bien dirigé par un homme qui mérite toute notre considération » devait déclarer le président national.

Ce n'était pas uniquement au chef d'orchestre que cette récompense était attribuée, mais à tous les musiciens et aux membres de la chorale que nous espérons d'ailleurs réentendre bientôt. Après avoir donné un tel concert, ils méritent nos plus vives félicitations, et surmonter un tel obstacle, les excuses de leurs accusateurs.

Ces deux articles démontrent bien l'intérêt qu'a pris le public laonnois à cette manifestation d'envergure et retracent l'ambiance extraordinaire de sympathie qui a entouré l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon.

Le travail effectué en profondeur depuis de nombreux années par le Conservatoire municipal de musique porte ses fruits. Si la population a su répondre par sa présence au travail effectué sans relâche par les membres de l'Harmonie municipale, les personnalités officielles ont également apporté aux musiciens la sympathie de la collaboration, assidue.

En effet, le balcon était à peine suffisant pour les contenir toutes.

Citons : Mme Perreau-Pradier et M. le préfet de l'Alsine ; M. le procureur général de la République ; M. Marcel Levindrey, maire de Laon, conseiller général, et président de l'Harmonie municipale ; M. Jacques Pelletier, président du Conseil général, entouré de la plupart des conseillers généraux ; MM. les officiers représentant la Subdivision de Laon et le C.I.T. 152 ; M. Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France ; M. Edouard Alliot, conseiller général, et président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Alsine ; M. Davaine, chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. Grand, secrétaire général de la Préfecture ; M. le chanoine

Vasseur, curé-archiprêtre de la cathédrale de Laon ; M. le pasteur Lienhardt ; Mme Martinet, bibliothécaire ; M. le juge d'instruction ; M. le président du Tribunal ; M. Pauchet, proviseur du lycée ; M. Desperrier, adjoint au maire ; M. Henri Meulet, secrétaire général de la mairie et de la Fédération des Sociétés musicales de l'Alsine ; Mme Dégremont, vice-présidente des Heures musicales, etc. Manifestation exceptionnelle dont les Laomains se souviendront longtemps. Le travail des musiciens, leur esprit de société, leur présence, leur discipline, la qualité de leur exécution musicale et la classe de leur chef forcent le respect et l'admiration.

dent de la Confédération musicale de France ; M. Simonnet, de la Société des Auteurs-Compositeurs et Editeurs de musique, délégué pour la région du Sud-Est ; M. Truchi, chef de la Musique municipale de la ville de Nice ; la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes conduite par M. le vice-président César German, président de la « Lyre Cecilia », des délégués ; M. Carlin, président de la Fanfare des trompettes de cavalerie l'« Etendard de Nice » ; M. Rey, de l'« Espérance de Cannes », secrétaire général ; M. Maillet, de la Société musicale « La Martiale de Sospel », chef de musique ; M. Court, directeur de la Société musicale l'« Avenir de Châteaufort-Grasse » ; M. H. Scott, de la Société musicale l'« Echo de la Chaumière », trésorier général fondateur ; M. André Lathiez, de la Société musicale « La Jeunesse Niçoise », secrétaire général ; M. Albert Voletti, secrétaire général du Comité des fêtes, des Arts et des Sports de la Ville de Nice ; M. Avry, commissaire de police, représentant M. Henri Perney, commissaire divisionnaire et commissaire central à Nice ; M. Richier, président du Comité départemental des H.L.M. des Alpes-Maritimes ; M. Abrate, président des Artistes de Saint-Joseph ; M. Spinardi, chef d'équipement sportif musical de la ville de Nice ; M. Jaime, délégué du Mérite national français ; M. Germain, secrétaire régional du Mérite national français ; M. Lathiez, délégué régional du Grand Prix Humanitaire de France ; M. Giaccone, président de l'« Amicale des Jardiniers » ; M. Gardon, vice-président des Traditions niçoises ; M. le curé de la paroisse de « Bon Voyage » etc. A 15 h., avait lieu un important défilé groupant les sociétés, place de Saint-Roch, lesquelles exécutèrent devant un imposant public, à tour de rôle, un morceau de musique de leur choix. Puis dans l'ordre suivant, précédées d'une voiture de la police qui assurait une protection de circulation, les sociétés dans une tenue splendide dignes, d'une très grande admiration : l'« Avenir de Châteaufort-Grasse », chef Court ; l'« Etendard de Nice », chef Gravironi ; La Jeunesse Niçoise, chef Testa ; l'« Espérance de Cannes », chef Daumas ; La Martiale de Sospel, chef Maillet ; l'« Echo de la Chaumière », chef C. Scott, par le boulevard de Saint-Roch, avenue Denis-Semeria, route de Turin, se dirigèrent vers le lieu de la fête où elles devaient recevoir le fanion souvenir du X^e anniversaire. Après l'exécution de « l'Infanterie de Marine » par toutes les sociétés, « Les Trompettes de l'Etendard » s'étant fait précédemment entendre dans la marche « d'Aïda », une vibrante « Marseillaise » jouée sous la direction du chef, C. Scott, retentit, et ensuite tous les musiciens furent invités à prendre une boisson rafraîchissante et ils garderont le souvenir

d'un X^e anniversaire très agréablement écoulé, et nous avons pu constater la grande fraternité qui unissait tous les musiciens des différentes sociétés. Toutes nos félicitations aux membres dirigeants de la Fanfare « l'Echo de la Chaumière », pour la parfaite organisation, aux musiciens pour l'impeccable tenue dans le défilé, et la parfaite exécution des morceaux qui ont été joués par l'ensemble de la collectivité musicale. Le délégué fédéral, André LATHIEZE.

Mlle Vicat (de Romans) est élue Miss Guitare 64 devant Mlle Granjard (de Nice).

Le comité d'anciens élèves Petits ménestrels niçois qui avait pris l'initiative d'organiser le premier concours national au titre de Miss Guitare 64 sur le plan national, nous fait part des résultats définitifs.

Après les épreuves éliminatoires qui se sont déroulées ces dernières semaines chez les Petits Ménestrels de France, épreuves qui ont rassemblé pour la première fois dans cette compétition originale plusieurs dizaines de jeunes élèves (filles) guitare classique, toutes âgées de moins de vingt ans et désignées dans diverses régions tant à Nice, qu'à Tarbes, Bayonne, Ramiremont, Romans et Valence (Drôme). Dans ces six dernières villes où l'étude de la guitare classique est dispensée par nombre de professeurs qualifiés à toute une jeunesse studieuse et réfléchie, furent organisées les premières épreuves éliminatoires. Chaque région présentait donc la candidate aux finales de ce concours.

Le jury de Paris, composé d'éminentes personnalités de la musique, reçut par l'intermédiaire d'un huissier les six boîtes de magnétophone numérotées de 1 à 6 sans aucune autre indication de provenance, sur lesquelles était enregistré le morceau imposé par chacune des six candidates.

Après un judicieux examen, le jury a conclu aux résultats suivants : Première aux points, Mlle Marie-Claire Vicat, étudiante, âgée de 16 ans, de Romans (Drôme), qui est élue Miss Guitare 1964 ; première dauphine, Mlle Odile Granjard, étudiante, 16 ans, de Nice ; deuxième dauphine, Mlle Eliane Garcia, étudiante, 18 ans, de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Les trois autres candidates venant, ensuite à ce palmarès méritent d'égalies félicitations pour leur participation et leur valeur très rapprochée des premières lauréates de ce concours, Mmes Renée Lamarque, 16 ans, de Bayonne (B.-Pyrénées), Josiane Dorier, de Valence (Drôme) et Monique Vincent, de Remiremont (Vosges).

qu'est le solo du « Libéra me » final aux intervalles très grands où elle donna avec autant de brio les notes graves que les suraiguës en voix de tête. Geneviève Macaux possède un mezzo-soprano exceptionnel, charnu, fin et séduisant et qui fit merveille dans diverses séquences du « dies irae ».

Jean Brazzi, ténor à voix chaude, bien timbrée et posée que l'on admira notamment dans « l'Ingenisco » et Jean-Claude Riber, basse, dont on connaît le talent, mit en valeur son organe étoffé en particulier dans la séquence du « Con-futatis ».

R. Giovannetti anima l'ensemble avec une chaleur expressive communicative... Les chœurs au point, se révélèrent homogènes. Quelques attaques « piano » paraissent manquer de netteté. Le sanctus, page la plus redoutable fut rendue avec beaucoup de relief mais la masse chorale faillit au début dépasser l'élan donné par le chef.

Les solistes témoignèrent dans les duos, trios et quatuors d'une précision dans la mesure et d'un équilibre irréprochables.

Le requiem de Verdi, l'événement musical de l'année à Mulhouse, mériterait d'être redonné une seconde fois. Il attirerait à nouveau, la grande foule.

René SITTLER.

L'Association des Chorales d'Alsace a tenu son congrès à Guebwiller

La ville de Guebwiller, qui se félicite d'avoir été il y a plus de 100 ans le berceau de l'Association des Chorales d'Alsace, a accueilli dimanche dernier, les délégués des diverses sociétés chorales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin venues pour y tenir leurs assises annuelles. La journée débuta par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, hommage rendu au nom de l'association par le vice-président, M. Robert Nussbaum, en présence de M. Fastinger, sous-préfet, et d'une assistance nombreuse. A l'issue de cette brève cérémonie les congressistes se retrouvèrent, à 9 h. 30, dans la salle du foyer protestant où se déroula la séance de travail.

En ouverture du congrès, la chorale mixte de l'Orphéenne, société organisatrice de cette manifestation, interpréta deux chœurs, « Les violettes » et « Petrouchka », sous la direction de M. Arthur Brendlo. Tandis que se poursuivait l'ordre du jour, introduit par une allocution de bienvenue prononcée par M. Charles Cadé, président de la Chorale Orphéenne 1850 de Guebwiller, les personnes qui ne prenaient pas une part active à l'assemblée ont visité la villa sous la conduite de M. Antoine Gardner, président du Syndicat d'Initiative de Guebwiller.

Le vice-président de l'association, M. Robert Nussbaum, ouvrit la séance en regrettant l'absence de M. Rodolphe Platin, président de l'association, empêché. Il remercia la chorale Orphéenne de Guebwiller et demanda aux délégués de travailler dans un esprit d'amitié pour trouver ensemble une solution aux problèmes qui préoccupent les sociétés chorales. Il rappela brièvement les événements de l'année écoulée, entre autres les deuils qui ont laissé des vides dans les rangs des chorales et commémora le souvenir du président d'honneur, M. Gilbert Franz, décédé le 8 mars dernier.

La parole fut ensuite donnée au secrétaire de l'Association, M. Moerlin, qui remercia les congressistes mais regretta néanmoins qu'il n'y eut pas de participation plus massive. Le rapport financier présenté par le trésorier laisse entrevoir

OFFRE SPECIALE

AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES FANFARES - CHORALES

SÉJOUR À PARIS

1^{er} jour : Le matin, visite de PARIS. L'après-midi, les grands magasins. 2^e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES. L'après-midi, visite des installations d'Orly. 3^e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches. Possibilité de soirée au théâtre. Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

SÉJOUR AUX BALÉARES

Quatre jours au départ de Barcelone : Frs 190 par personne pour groupe de 25 personnes minimum.

SÉJOUR EN CORSE

Trois jours au départ de Marseille : Frs 188 par personne pour groupe de 40 personnes minimum.

ET TOUS AUTRES PROGRAMMES CHEZ :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France

34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : LAB. 83.37

ALPES-MARITIMES

X^e anniversaire

de la Société Musicale

« L'Echo de la Chaumière »

Le 24 mai 1964, à 11 h. 30, la Préfecture des Alpes-Maritimes, recevait par les soins de MM. Hubert Scott, père, et Charles Scott, le dépôt des statuts d'une nouvelle société.

Cet acte officiel venait concrétiser la naissance d'une société bien sympathique, puisqu'il s'agissait d'un groupement musical qui allait faire parler de lui. Le quartier de « Bon Voyage » en plein essor actuellement, a depuis cette date une musique « La Fanfare l'Echo de la Chaumière ».

Après dix ans d'efforts, un vieux musicien chevronné de la musique, soutenu par un fils à qui il donna une éducation musicale parfaite et avec l'appui de quelques amis, ce groupement musical réunit en très grand nombre des enfants.

Afin de mettre en relief une date dans l'histoire de la société, des journées devaient concrétiser ce fait. Aussi les dates du 23, 24, 25 mai 1964 allaient mettre au jour du public la célébration du 10^e anniversaire de la création de l'« Echo de la Chaumière », où les Niçois s'étaient donnés rendez-vous.

Le 23 mai 1964, à 19 h., ont débuté les festivités de cette belle société où les anciens, les administrateurs et les membres actifs ont rendu hommage à leurs chers disparus. M. le vice-président fondateur Graziani et du jeune musicien Montouquod. Devant la stèle, à l'intérieur du siège social a été déposée une gerbe de fleurs, et M. Charles Scott, président, a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence. Cérémonie simple mais combien émouvante.

A l'issue de cette pieuse cérémonie, les 80 exécutants qui composent cette excellente fanfare (de 8 à 18 ans) donna un aperçu de leur talent sous la direction de leur chef, M. Charles Scott, ils exécutèrent un répertoire dont le public ne leur a pas ménagé ses chaleureux applaudissements.

L'orchestre succédant à la fanfare, place était faite à la danse, sous les deux immenses chapiteaux dressés pour les festivités.

Le 24 mai 1964, dès 9 h. du matin, plusieurs fanfares se sont manifestées dans les artères de la ville et donnaient l'aspect d'une grande fête. Elles se regroupaient, à 10 h., près du siège social afin d'y recueillir les personnalités et les invités pour un apéritif d'honneur.

Il appartenait protocolairement à M. Charles Scott de prononcer l'allocution de bienvenue et d'exprimer les plus vifs remerciements aux personnalités qui avaient tenu à apporter toute leur sympathie à la société, et aux invités, toute leur affection qu'ils témoignent à la société depuis sa création.

Avant de passer la parole aux officiels, le dévouement allait être honoré car M. Humbert Scott recevait la médaille d'or des services bénévoles, et M. Laurent Charles et M. Gilly Louis, à leur tour, recevaient la médaille de bronze du Grand Prix Humanitaire de France.

Ces distinctions ont été remises par le représentant de M. le maire de Nice, concrétisant pour les récipiendaires 10 années de dévouement au service de ce groupement.

Tout à l'our, M. Ferdinand Garino, au nom de la municipalité, prenait la parole en sa qualité de conseiller général des Alpes-Maritimes et maire de Falicon, représentant M. Jean Médecin, maire de Nice.

M. Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, représentant M. Albert Ehrmann, président de la Confédération des Sociétés musicales de France, a terminé son allocution en ces termes :

« Les Pouvoirs publics voient les sociétés musicales, le public les admire, mais l'aide qu'il leur apporte est très précaire. Souvent on parle beaucoup de l'enfance délinquante, ce que l'on ne parle jamais ou très peu, c'est de la jeunesse musicale qui existe en France. MM. et Mmes, vous allez voir dans un instant, ce qui a de l'importance, l'art musical a un vrai langage par sa lecture, son exécution, et sa discipline, et sans la moindre répétition, les 300 exécutants placés devant vous, et sous la direction d'un chef que certains ne connaissent pas vont exécuter plusieurs morceaux.

Voilà cette jeunesse de France qui aime la musique, qui veut un encouragement, et attend de vous, qui représentez les pouvoirs publics, une aide appréciable afin de la conduire vers la prospérité.

Au nom de tous les musiciens de France, M. le président Pavesi a mis en relief la valeur des dirigeants de la fanfare « l'Echo de la Chaumière », félicité tous les jeunes musiciens, remercié les personnalités au nom de la Confédération musicale de France et de la Fédération des Alpes-Maritimes.

M. Albert Voletti, secrétaire général du Comité des fêtes, des Arts et des Sports de la ville de Nice ; M. Richier, président du Comité départemental des H.L.M. de la ville de Nice, et M. Pierre Pasquini, député des Alpes-Maritimes, et vice-président de l'Assemblée nationale, dans leur allocution respective ont témoigné toute leur sympathie à la Fanfare « l'Echo de la Chaumière », après avoir flâté les mérites de ceux qui actuellement conduisent, cette belle société vers une belle destinée. En terminant, M. Pierre Pasquini, vice-président de l'Assemblée nationale, s'adressant à MM. Humbert et Charles Scott : « Vous généralisez la sagesse, vous participez pour une large part à la protection de l'enfance par l'éducation de cette jeunesse par l'art musical, préservatrice des qualités morales, de discipline, d'honnêteté et recevez en souvenir cette belle plaquette de celui qui vous témoigne toute sa très grande sympathie. Plaquette émise pour les parlementaires de l'Assemblée nationale et destinée à récompenser les personnalités méritantes, ce qui est le cas pour MM. Scott.

A l'issue des allocutions sous la conduite du chef, M. Chevalier, qui créa, il y a 50 ans, l'œuvre de « Reminghe », les 300 exécutants sous la direction du chef Court, de l'« Avenir de Châteaufort-Grasse », exécutèrent « La fille du régiment » avec un ensemble parfait chaleureusement applaudis par toutes les personnalités.

Nous avons noté les personnalités suivantes qui assistèrent à la réception officielle :

M. Pierre Pasquini, député des Alpes-Maritimes et vice-président à l'Assemblée nationale ; M. Ferdinand Garino, conseiller général des Alpes-Maritimes, et maire de Falicon ; MM. Joseph Robaud, Virgile Barel, conseillers généraux des Alpes-Maritimes ; M. Gérard Cassin, adjoint au maire de Nice ; M. le colonel Graume, maire de la Trinité-Victor ; M. Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, représentant M. Albert Ehrmann, prési-

ALSACE

CHORALES

MULHOUSE

3.000 personnes ont entendu au Palais des Sports la Messe de requiem, de Verdi

La messe de requiem de Verdi est l'une des plus célèbres du genre. Elle lui fut inspirée, en majeure partie du moins, par la mort de son ami, le poète A. Manzoni, et créée le 22 mai 1874, à Milan. Dès 1868, après la disparition de Rossini, Verdi avait écrit un « Libéra me » qui devait être incorporé dans une messe anniversaire à la mémoire de son illustre compatriote et pour la composition de laquelle il avait fait appel à plusieurs musiciens italiens. Mais l'œuvre ne vit pas le jour. C'est ce réspons final que l'auteur de Falstaff utilisa dans sa messe de requiem.

C'est en vérité à une œuvre d'une exceptionnelle envergure et d'une extrême difficulté que se sont attaqués M. R. Giovannetti, ses chœurs, son orchestre et ses solistes et qui exigea des uns et des autres plusieurs mois de travail soutenu. La fortune, dit-on, sourit aux audacieux. Ce fut le cas et les quelque 3.000 personnes de Mulhouse et des environs qui garnissaient vendredi soir le Palais des Sports furent remuées par cette musique grandiose et prenante.

Ce qui frappe dans cette messe, c'est sa puissance dramatique, Verdi a exprimé à sa manière, avec sa sincérité, la simplicité qui caractérisent son génie, les sentiments qu'il ressentait en face du problème de la mort.

Il traduit l'inquiétude, l'angoisse, la terreur de l'homme en des accents saisissants dans la première partie (le requiem) et la dernière (libéra me). Mais bien qu'incroyant lui-même, il chante l'espérance humaine dans l'au-delà, en des pages empreintes de noblesse, sinon de foi religieuse, et non dénuées de sérénité.

Œuvre de concert, bien sûr ! Mais qui touche le cœur du profane et dans laquelle le mélomane goûte en plus la satisfaction de trouver une étonnante structure architecturale, l'équilibre imposant de la masse chorale et instrumentale, la fermeté du langage polyphonique et la facilité de l'écriture, le tout marqué du sceau du génie.

UNE REMARQUABLE INTERPRÉTATION

Il y avait des risques à mettre sur pied un tel monument musical avec un ensemble formé non seulement de professionnels, mais aussi d'amateurs. Ces risques, R. Giovannetti les a vaincus, et les 200 exécutants (huit chorales de Mulhouse), les chœurs du théâtre de Strasbourg et l'orchestre philharmonique de notre ville) ont donné une interprétation émouvante et remarquable des sept parties de l'ouvrage.

Après le requiem (soliste et chœur) au caractère mystique, éclate le « Dies Irae », vision fantastique du jugement dernier dans ses neuf séquences où l'on assiste à un déferlement choral et instrumental atteignant une rare intensité dramatique. L'offertoire confié aux 4 solistes (soprano, mezzo, ténor et basse) est une touchante imploration de la miséricorde divine tandis que le « sanctus »

glorifie le Seigneur dans une impressionnante fugue pour chœur. Le duo soprano-mezzo, marqué l'« Agnus dei » d'une suave sérénité. Le « Lux aeterna » pour mezzo, ténor et basse, empreint de grandeur, précède le « Libéra me » où se déchaîne à nouveau le chœur en une fugue serrée, dernière vision dantesque, dominée cependant par le chant paisant de la soprano.

DES ARTISTES CHEVRONNES

Les artistes chevronnés assuraient les parties de soliste Hanneke Van Bork est une cantatrice au soprano splendide et pur, conduit avec une sûreté parfaite. Elle le prouva spécialement dans le test

Advertisement for CUESNON instruments. Text: des instruments français de classe internationale. List of instruments: trompettes, clarinettes, saxophones, trombones, cors d'harmonie, saxhorns, tubas, flûtes, hautbois, instruments à percussion, cymbales, instruments à cordes, guitares classiques et de jazz, instruments de fanfare, batterie, sonnerie. CUESNON logo. Address: 104 rue Lafayette Paris X^e - TRUDAISE 30-60. Contact: Demandez nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges et nos livraisons. Les instruments CUESNON sont en vente dans toutes les bonnes maisons.

Une saine gestion des deniers de l'association. Des rapports sur les concours scolaires de Strasbourg et de Mulhouse.

M. Muller, président de la Commission de musique, s'adressa aux paroles de M. Nussbaum, et souligna les efforts entrepris pour stimuler toutes les bonnes volontés.

M. Alfred Moerlen fit ensuite un brillant exposé sur les charges et responsabilités des cadres d'une société.

En ce qui concerne les manifestations chorales en 1964-65 il a été décidé d'organiser à Saint-Louis, avec la participation de l'OMAP, le concours international de chant choral de l'association.

Une motion présentée par M. Marcel Groelly, proposée par le groupement des Sociétés chorales de Colmar et environs et tendant à un remaniement des statuts, a fait l'objet d'une discussion animée.

UNE RECEPTION, UN BANQUET... UN FESTIVAL

Un vin d'honneur offert par la municipalité fut ensuite servi dans la salle des séances de la mairie. M. Throo, maire, souhaita la bienvenue aux congressistes et rendit hommage à M. Joseph Bohly.

Le banquet traditionnel fut servi à l'Hôtel d'Alsace et au dessert, MM. Kellner, Nussbaum et Fastinger, sous-préfet, ont pris la parole.

LES PERSONNALITES

M. Fastinger, sous-préfet de Guebwiller; Throo, maire et conseiller général; Most, secrétaire général de la mairie; Robert Nussbaum, vice-président de l'association; Joseph Bohly, président d'honneur de la Commission de musique de l'Association; Alfred Moerlen, secrétaire général; Gaston Martin et André Jung, secrétaires adjoints; Aimé Moser, trésorier; Joseph Muller, président de la Commission de musique; les présidents des groupements; René Matt, président de la musique municipale de Guebwiller, etc.

Participation record au 16^e concours de chant scolaire de Mulhouse

Depuis 1948, l'Association des chorales d'Alsace organise au mois de mai, sous l'impulsion de son président, M. Rodolphe Pflimlin, un concours de chant scolaire. Le premier but de cette heureuse initiative est de promouvoir et d'entretenir l'art choral dans les écoles des deux départements et d'assurer par la même la relève des sociétés de chant affiliées à l'association.

Hier s'est déroulé au Théâtre municipal de Mulhouse, le concours pour les chœurs haut-rhinois. 22 groupes vocaux se présentèrent au jury, soit environ 1.000 élèves représentant 13 écoles primaires (de la classe unique du village à l'école à classes multiples de la ville), quatre lycées, un CEG, une école ménagère, un institut de filles et les deux écoles normales du département.

Les concurrents avaient été classés en huit groupes et devaient exécuter un morceau imposé et un autre au choix. Les vieilles chansons populaires françaises prennent une part importante dans cette sélection.

Des avant 14 h., régnait autour du théâtre une ambiance juvénile. Garçons et filles s'admanchés, accompagnés de leurs instituteurs et institutrices, se rangèrent dans la cour arrière et attendirent dans la fièvre le moment de se présenter au jury, présidé par M. Joseph Muller, de Colmar, et composé par MM. Paul Jamin, directeur de la musique de l'opéra de Bâle, Joseph Bohly, compositeur de Guebwiller, Auguste Kessler, directeur

de chorales et Harsanyi, principal du lycée Lambert de Mulhouse.

L'école de filles de Cernay ouvrit ce seizième concours de chant. Suivirent ensuite, présentées par M. Alfred Moerlen les autres chorales. Les petits chanteurs de Thann et de l'école des frères mirent le point d'orgue à cette manifestation et interprétèrent aussi plusieurs chansons pendant les délibérations du jury.

Le président Rodolphe Pflimlin prononça une courte allocution avant la lecture du palmarès. Il excusa tout d'abord les personnalités qui n'avaient pu assister au concours, puis remercia tous ceux grâce à qui le 16^e concours de chant de l'Association des chorales d'Alsace a connu son succès habituel.

M. Joseph Muller, président du jury, donna alors lecture du palmarès que nous publions ci-après.

Après la proclamation des résultats, l'Association des chorales d'Alsace offrit un vin d'honneur aux invités parmi lesquels nous avons remarqué: M. Diezfeld, sous-préfet, Mlle Weber, M. le Dr Felek, MM. Deltrull et May, adjoints au maire de Mulhouse, le capitaine Raynal, représentant le général Legay, et M. Dantzer, vice-président de l'OMAP, et aux dirigeants présents.

Au cours de la pause, les Sources Carola de Ribeauvillé, se chargèrent de désaltérer les jeunes chanteurs qui reçurent aussi de seyantes casquettes de ménestriers.

PALMARES

Grand prix offert par le ministère des Affaires culturelles: vase de Sèvres: lycée classique et moderne de Saint-Louis (Dir. M. Alfred Kleinmann).

Coupe d'exécution (1^{er} degré): coupe de «L'Alsace»: école des garçons Maurice Barrès de Colmar (Dir. M. André Muller).

Deuxième degré: Coupe Mme Rodolphe Pflimlin: la bienvenue aux responsables des chorales qui se dévouent afin de ranimer dans le monde la pratique de l'art choral qui nous ramène aux sources même de la musique.

Coupe de diction (1^{er} degré): école de filles de Thann (Dir. S. Marie Séraphine) 40 F; deuxième degré: coupe de M. Burckard; école normale d'institutrices de Guebwiller (Dir. I. Fuchs) 40 F.

Prix de diction: école de filles de Soultz (Dir. S. Marie Clémentine), 20 F; lycée nationalisé mixte de Guebwiller (Dir. Mlle Vacheron) 30 F, ex-aequo, lycée Lambert de Mulhouse (Dir. Joseph Mona) 30 F.

Coupe de présentation: (1^{er} degré): école de garçons de Steinbach (Dir. François Keller) 40 F; deuxième degré: lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines (Dir. André Valentini) 40 F.

Prix de présentation: école de garçons de Soultz (Dir. Pierre Schwamm) 20 F; institut de l'Assomption de Colmar (Dir. S. Marie-Joséphine) 30 F.

Chœurs à deux voix égales: 2) Ecole de filles de Cernay, 52 exécutantes, dir. sœur Justine, mention bien, 60 F.

Chœurs à trois voix égales: 3) Ecole de garçons de Sainte-Croix-en-Plaine, dir. Médard Geng, mention bien, 60 F; 4) Ecole de garçons de Soultz, 45 exécutants, dir. Pierre Schwamm, mention bien, 60 F; 5) Ecole de filles de Thann, 69 exécutantes, dir. sœur Marie-Séraphine, mention très bien, 70 F; 6) Ecole de garçons de Moosch, 35 exécutants, dir. J.-Marc Schreiber, mention bien, 60 F; 7) Ecole de filles de Soultz, 52 exécutantes, dir. sœur M.-Clémentine, mention bien, 60 F; 8) Ecole de garçons Maurice Barrès de Colmar, dir. André Muller, mention très bien, 70 F.

Chœurs à trois voix mixtes: 12) Ecole de garçons de Steinbach, 30 exécutants, dir. François Keller, mention très bien, 70 F.

Chœurs à trois voix égales: 11) Centres ménagers des MDDP de Richwiller, 110 exécutants, dir. Mlle Vialay, mention bien, 60 F; 13) Lycée nationalisé

mixte de Guebwiller, 35 exécutants, dir. Mlle Vacheron, mention bien, 60 F; 14) Collège d'enseignement général d'Altkirch, 38 exécutants, dir. M. Gerhards, mention bien, 60 F; 14 bis) Institut de l'Assomption de Colmar, dir. sœur Marie-Joséphine, mention très bien, 70 F.

Chœurs à quatre voix mixtes: 15) Lycée Lambert de Mulhouse, 30 exécutantes, dir. Joseph Mona, mention très bien, 70 F; 16) Lycée classique et moderne de Saint-Louis, 50 exécutants, dir. Alfred Kleinmann, mention très bien, 70 F; 17) Lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 45 exécutants, dir. André Valentini, mention très bien, 70 F.

Chœurs à trois voix égales: 18) Ecole normale d'institutrices de Guebwiller, 70 exécutantes, dir. I. Fuchs, mention très bien, 70 F.

Chœurs à quatre voix mixtes: 19) Ecole normale d'instituteurs de Colmar, 55 exécutants, dir. B. Mullet, mention très bien, 70 F.

9^e groupe hors concours: 20) Les Petits Chanteurs de Thann, 40 exécutants, dir. Paul Schreiber, mention très bien, 70 F; 21) Ecole des frères de Mulhouse, 50 exécutants, dir. frère A. Kern, mention très bien, 70 F.

Séance d'étude des chefs de chorale

Le conseil de l'Association des chorales d'Alsace avait invité les directeurs et les directrices de chorales à assister à Mulhouse, le jeudi 13 février à une séance d'étude au siège de l'Association, rue du Manège.

Nous remarquons entourant M. Rodolphe Pflimlin, président; MM. Moerlen, secrétaire général; Aimé Moser, trésorier; Alfred-Joseph Bohly, président d'honneur de la Commission de musique; Joseph Muller, professeur d'éducation musicale et directeur de l'ensemble vocal de Colmar; Paul Schreiber, directeur des Petits Chanteurs et des Compagnons de Thann, frère Adolphe Kern, directeur de la manécanterie de l'école des frères, Auguste Kessler de Mulhouse, et les directrices MM. Trommschläger, de la Chorale Alliance; Roger Flieg, de la Chorale Harmonie 1850 Mulhouse; Gaston Guntz, de la Chorale Harmonie Dorfmach; Paul Furstenberger d'Ilzach; André Valentini de lycée de Sainte-Marie-aux-Mines; François Keller, de Steinbach; Médard Geng, de Sainte-Croix-en-Plaine; Gérard George, de Strasbourg; les animateurs de chorales, mère Marie-Joséphine de l'Institut de l'Assomption, Colmar; sœur Marie Séraphine, de l'école des filles de Thann; sœur M. Clémentine, de Soultz; Mlle Vialay, des Centres ménagers des mines de potasse.

M. Pflimlin souhaita la bienvenue aux responsables des chorales qui se dévouent afin de ranimer dans le monde la pratique de l'art choral qui nous ramène aux sources même de la musique. Le programme de la séance comportait un exposé relatif à l'ordre rythmique dans la technique musicale et dans la direction chorale. M. Muller fit une étude détaillée, la notion traditionnelle du rythme se rapportant en fait beaucoup plus à la mesure qu'au rythme proprement dit qui est «ordre dans le mouvement».

Il mit en garde, contre l'emploi du mot rythme suivi trop souvent d'épithètes prouvant que le sens du mot est mal compris. La question du mouvement (le tempo) a été particulièrement évoquée. Des exemples pratiques d'interprétation de chœurs intéressèrent les assistants au plus haut point.

M. Joseph Muller adressa ses vifs compliments à tous ceux qui, en se dévouant à l'art choral sont les bienfaiteurs de la culture musicale populaire.

SAINT-LOUIS

Au XVI^e concours de chant scolaire: le prix d'exécution à la chorale du lycée classique et moderne

Au cours du 16^e concours de chant scolaire, organisé par l'association des chorales d'Alsace et qui vient de se dérouler au théâtre municipal de Mulhouse, le jury a décerné le prix d'exécution (grand prix offert par le ministère des Affaires culturelles) à la chorale du lycée technique et moderne de Saint-Louis.

Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir tous ceux qui ont eu l'occasion d'entendre la chorale du lycée. Ce fut également un grand encouragement pour tous ceux qui prêtent leur voix à cette chorale et, en premier lieu, à celui qui la dirige avec le bonheur que l'on sait, M. Kleinmann.

MANDOLINES

Grand concert mandoliniste à Molsheim le 26 avril 1964

sous le Haut-Patronage de M. le président du Conseil général du Bas-Rhin et député-maire, H. Meck.

La Société de Mandolinistes «Molsheim 1926» a bien mérité de la Fédération, car ce n'est pas une petite affaire d'organiser un concert de propagande dans une grande ville et, encore moins dans une ville de moyenne importance.

Trois sociétés de mandolinistes du groupement de Strasbourg de la Fédération des sociétés de mandolinistes d'Alsace-Lorraine: «La Sérénata», de Schiltigheim; le «Torino», de Strasbourg-Neudorf, et la «Vénétia», de Strasbourg-Robertsau, groupant un ensemble de 60 musiciens, leur ont offert leur concours.

A leur arrivée à Molsheim, les mandolinistes du Groupement de Strasbourg ont été invités à un vin d'honneur qui leur a été offert par la municipalité de Molsheim au caveau du très pittoresque Musée.

Au cours de cette réception, M. le président du Conseil général et député-maire, M. H. Meck, a adressé des paroles de bienvenue aux musiciens tout en précisant que le Conseil général et la Ville de Molsheim considèrent que la musique populaire mérite d'être largement encouragée.

M. René Hammer, président fédéral, remercia M. Meck de ses paroles encourageantes et de la réception si amicale. Il félicita M. Mertz ainsi que M. Welsch et les mandolinistes de Molsheim pour l'organisation du concert.

M. Mertz remercia ensuite M. H. Meck du soutien accordé par la Municipalité de Molsheim aux Sociétés de musique populaire de Molsheim, puis il porta un toast à la bonne réussite du concert non sans mentionner les mérites de M. Hammer, président; M. Angster, secrétaire, et M. Ritter, vice-président de la Fédération ainsi que les directeurs des trois sociétés du Groupement de Strasbourg: MM. Bohem, Kell et Peter.

ARDENNES

Il est plutôt rare de voir paraître dans les colonnes de ce journal, un article concernant la Fédération musicale des Ardennes et les Sociétés ardennaises. Il ne faut pas en conclure trop hâtivement que l'activité des uns et des autres est nulle ou presque. Jugeons en plutôt par le compte rendu ci-dessous.

Disons tout d'abord que, sous l'énergie impulsion de son président, M. Paul Dauchy, la Fédération musicale des Ardennes qui, en 1958, avait traversé une crise très grave, remonte la pente à vive allure. Le bureau fédéral est bien constitué, les tâches de chacun, bien réparties, les responsabilités bien établies. Devant ce fait, les Sociétés ardennaises ont repris confiance en leur Fédération; elles le prouvent en envoyant davantage chaque année d'élèves aux examens fédéraux, en participant plus nombreuses aux congrès départementaux et aux assemblées générales annuelles; en faisant de plus en plus appel aux services de leur secrétariat.

Certes, quelques sociétés encore, et particulièrement parmi les plus petites, ne sont pas encore rentrées dans le cercle; le contact avec elles n'est pas encore bien établi; elles semblent vouloir vivre repliées sur elles-mêmes, et il est bien difficile de connaître leur activité. Souhaitons que dans un avenir proche, elles se trouvent entraînées par les autres, et s'intègrent davantage à la vie fédérale.

Le 15 décembre 1963 avait lieu une réunion du bureau fédéral, ayant pour but la préparation de l'activité musicale 1964.

Le 23 février 1964 se tenait l'assemblée générale annuelle d'études et, l'après-midi du même jour, le concours instrumental 1963, où 23 jeunes instrumentistes étaient présentés. Les récompenses

Le concert eut lieu à la Maison des Œuvres. Il débuta avec «Poisie Alpestre», ouverture fantaisie de Simone Salvetti, et «Flora Alpina», valse de G. Sartori, très bien interprétés par la Société de mandolinistes «Molsheim 1926».

L'orchestre mandoliniste du Groupement de Strasbourg, placé à tour de rôle sous la direction de MM. Kell, directeur du «Torino», Peter, directeur de la «Vénétia» et Boehm, directeur fédéral de la «Sérénata» a joué: «Ile Enchantée», ouverture de Kock; «Nuits Floritines», valse de Macchioli, dir. M. Kell; «Aventure Andalouse», intermezzo espagnol, de Boucheron; «Ouverture provençale», de A. Tournel, dir. M. Peter; «Armor», symphonie, et «Wolgaklang», pot pourri de Th. Ritter, dir. M. Boehm.

M. Peter, le très sympathique directeur de la «Vénétia», premier prix de flûte du Conservatoire de Strasbourg, a fait preuve, une fois de plus, de sa virtuosité en interprétant, avec maîtrise, deux pièces pour flûte et piano: «Le cygne», de Saint-Saëns, et «Andante», de Mozart. De chaleureux applaudissements ont témoigné de la qualité des œuvres interprétées.

Les amis et sympathisants de la musique plectrale n'oublieront pas de si tôt ce concert de choix qui comptera dans les annales de la musique populaire de Molsheim.

MANDOLINATA HAGUENAU

Nécrologie

Le 21 avril dernier, nous avons conduit à sa dernière demeure notre regretté ami Emile Meyer, ex-directeur fédéral et ex-directeur de la Mandolinata Haguenau.

M. Emile Meyer fut un animateur de premier ordre pour notre art plectral, aussi fut-il l'artisan des beaux jours de la Mandolinata. Directeur d'une rare compétence, organisateur des Concours internationaux de Haguenau, il consacra sa vie entière à la musique populaire.

Ses obsèques furent célébrées en présence d'une assistance imposante parmi laquelle on remarquait le maître de Haguenau, M. North; M. René Hammer, président fédéral; la Musique municipale de Haguenau et de nombreux musiciens et amis de la «Mandolinata».

Nous lui garderons un souvenir ému et reconnaissons et exprimons à sa famille éplorée, nos sincères condoléances, suivantes ont été accordées; en division

moyenne: 2 premiers prix et 5 deuxième prix; en division supérieure: 5 premiers prix et 2 deuxième prix.

Le 7 mai, avaient lieu les examens fédéraux 1964, ou 136 candidats pour 11 sociétés, subirent les épreuves de solfège et d'instrument. Citons ici, pour gouverner, la progression constante des élèves présentés depuis 1959:

1959: 10; 1960: 33; 1961: 49; 1962: 74; 1963: 129; 1964: 136.

Voici la liste numérique des élèves présentés en 1964:

Harmonie de Mézières, élémentaire 19, moyenne 6, supérieure 12, total 37; Harmonie «La Proletarienne», élémentaire 11, moyenne 6, supérieure 2, total 19; Société Philharmonique Charleville, élémentaire 8, moyenne 7, supérieure, total 15; Harmonie de Charleville, élémentaire 10, moyenne 3, supérieure 1, total 14; Harmonie de Reuil, élémentaire 7, moyenne 4, supérieure 2, total 13; Harmonie de Monthermé, élémentaire 11, moyenne 6, supérieure, total 11; Harmonie Ateliers S.N.C.F. Mohon, élémentaire 4, moyenne 5, supérieure 1, total 10; Union musicale Nouzonville, élémentaire, moyenne 4, supérieure 1, total 5; Les Enfants d'Yvois, Carignan, élémentaire 3, moyenne 1, supérieure, total 4; Symphonie Retheloise, Reibel, élémentaire, moyenne 2, supérieure 2, total 4; Harmonie de Warcq, élémentaire 4, moyenne, supérieure, total 4.

Nous avons enregistré aussi avec satisfaction, et pour la première fois dans les annales de notre Fédération, la participation de 4 dirigeants de nos sociétés aux stages d'Houlogne et Aix-en-Provence.

Le 31 mai dernier avait lieu à Vivier-au-Court le 45^e congrès de la F.M.A. 14 sociétés soit environ 900 à 1.000 musiciens y participèrent. Le comité d'organisation de ce congrès, en tête duquel se trouvaient MM. André Dutertre et Robert Jolly, de Munsthal, mérite les plus vives félicitations pour la parfaite réussite de ce congrès, lequel s'est déroulé sous la présidence effective de M. le Préfet des Ardennes, et en présence de M. Ninitte, conseiller général; M. Meunier, député, et de nombreux maires des communes ardennaises.

De leur côté, nos sociétés ne restent pas inactives; elles participent chacune dans leur secteur, à toutes les manifestations locales, patriotiques, et apportent même leur concours aux manifestations extérieures.

Certaines petites sociétés qui ne se sentent pas suffisamment fortes pour donner seules des programmes de qualité, fusionnent avec des sociétés voisines; elles s'entraident; les unes les autres. Citons un cas tout à fait particulier, celui des Enfants d'Yvois de Carignan. M. Jacques Harbulot, le dévoué et très actif secrétaire des Enfants d'Yvois, a réussi à créer l'Entente Musicale Franco-Beige: cette association groupe les sociétés «La Mouzonnaise», de Mouzon; «La Fraternelle», de Margut; la société belge de «Muno», et bien entendu, les Enfants d'Yvois, de Carignan. Les répétitions générales se font alternativement dans chaque commune. Cette entente réunit environ 100 à 110 exécutants, et participe activement à un grand nombre de manifestations de la région, en se groupant, ces sociétés arrivent à pallier aux déficiences de certains pupitres — chose hélas trop courante, et bien plus encore dans les petites sociétés — et à produire des programmes de choix.

C'est un exemple à méditer, et éventuellement, à suivre.

Nous terminerons ce résumé — très condensé — en lançant à nos sociétés un petit appel: envoyez-nous, chaque fois que cela vous est possible, un compte rendu de vos différentes manifestations; nous les condenserons et les ferons paraître dans le journal. D'autre part, n'oubliez pas le concours de classement que nous envisageons à Revin en 1965. Prenez prochainement une décision et faites la connaître au président ou au secrétaire général.

F. GOLFETE secrétaire général.



BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

Orchestre Symphonique S.N.C.F.

A la salle Mazenod, dernier concert de la saison 1963-1964. Le 11 juin courant nous étions conviés au dernier concert de la saison de l'O.S.M.

En première partie, placée sous la direction de M. Jean Delmas, second chef d'orchestre, nous avons entendu d'abord une esquisse symphonique de Borodine, « Dans les Steppes de l'Asie Centrale ». Les deux thèmes nostalgiques de cette pièce ont été rendus avec soin par l'orchestre attentif à la baguette.

Ensuite Achille Santi nous a permis d'applaudir son grand talent de pianiste dans le « Concerto No 5 », de Beethoven (l'Empereur) accompagné par l'orchestre, toujours dirigé par Jean Delmas.

Achille Santi a su rendre avec sensibilité et une grande maîtrise les divers mouvements de ce chef-d'œuvre, soulignés par l'orchestre.

L'auditoire, conquis, a prodigé au concertiste ses applaudissements et ses rappels. A. Santi donnait en bis un « Nocturne », de Chopin, également très applaudi.

En deuxième partie, l'O.S.M. a fait entendre l'intégralité de la « Symphonie No 5 », dite du « Nouveau Monde », de Dvorak, sous la direction d'Achille Santi.

Ce chef-d'œuvre comportant à la fois des thèmes d'inspiration américaine et des rythmes populaires bohémiques, a été conduit avec fougue et brio par Achille Santi et ses musiciens et le public enthousiasmé, n'a pas ménagé ses chaleureux applaudissements.

Le thème nostalgique du deuxième mouvement a été rendu avec justesse et grande expression par le cor anglais (soliste : M. Meyrand). Quant aux troisième et quatrième mouvements, l'orchestre en a bien souligné l'énergie rythmique.

En résumé, ce concert clôture brillamment une saison déjà fertile en succès et nous souhaitons à cette formation une prochaine saison aussi bénéfique.

Parmi l'assistance choisie et nombreuse nous avons pu remarquer la présence de hauts fonctionnaires de la S.N.C.F. : MM. Jay et Obriot, ingénieurs en chef ; Vieuille, inspecteur principal, chef du service social ; Vidal, ingénieur honoraire, et Mme, etc., des professeurs de musique : Mlle Colle, Mme Giraud-Santi, etc., M. l'abbé Stefani, chef de la maîtrise de Saint-Vincent-de-Paul ; M. Claudot, maître luthier, etc.

La Musique Nationale des Douanes, à l'honneur

Le vendredi 15 mai dernier, à l'occasion de la remise de distinctions musicales à divers de ses membres, par le Ministère des Affaires culturelles, la Confédération musicale de France et la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, rompant avec ses habitudes, la Musique nationale des Douanes, a donné un concert public, dans la cour de la caserne des douanes.

Cette manifestation s'est déroulée sous la présidence de M. Chapelet, directeur, chef de service interrégional, et M. Costesque, directeur régional à Marseille-Port, accompagné de Mme.

Les personnalités civiles et militaires, rendant hommage aux efforts de l'administration et des dirigeants de cette brillante phalange, avaient tenu à assister à cette manifestation, qui était agrémentée d'un apéritif, offert par la musique, en l'honneur des récipiendaires.

Le concert a débuté sous l'énergique baguette du sous-chef Mateja et du dy-

namique tambour-major Besancenot, par un pas redoublé de Dominique Bernard, « Les Cigalons ». Puis, sous la direction de son chef, l'inspecteur central, F. Martin, l'harmonie interprète avec brio l'ouverture de l'Opéra, de Gluck, « Iphigénie en Aulide », puis des extraits du ballet de Léo Delibes, « Sylvia ».

Avant la cérémonie de décorations, c'est M. A. Dubuisson, président de la commission de la musique, qui se fit l'interprète de tous ses collègues, pour remercier toutes les personnes présentes, et en particulier MM. les directeurs Chapelet et Costesque, pour les efforts qu'ils déploient, malgré leurs nombreuses occupations, pour faciliter la bonne marche de la musique. « Mes camarades, leur chef et moi-même, poursuit le président, ont à cœur de répondre à la mission qui leur est dévolue : représenter dignement l'Administration en toutes sortes de circonstances. Si tous les importants organismes publics, semi-publics et même privés, faisaient pour la musique, les mêmes efforts que l'Administration des douanes, et tous ses agents font pour leur musique, certains grands problèmes sociaux, la montée des jeunes, l'importance de plus en plus grande des loisirs, dans la vie moderne, et, combien d'autres, pourraient être, non pas résolus certes, mais grandement facilités. »

Ses remerciements vont également à l'adresse de M. H. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, dont la présence prouve combien il a à cœur la Musique nationale des Douanes.

M. Chapelet, chef de service interrégional, au nom de M. le Ministre des Affaires culturelles, remit le diplôme d'honneur avec médaille, pour plus de 20 années d'activité musicale à MM. Alzinger Alphonse, Fellice Tristan, Grech Jean, Skotarek Edmond, Santraile Max. Le président Blanc, au nom de M. A. Ehrmann, président de la Confédération, remit le diplôme avec médaille de la Confédération, pour plus de 30 années d'activité à MM. Auge Marcel, Martin René, Quesse Gabriel, ainsi que la médaille d'argent, pour plus de 40 années d'activité à MM. Germond Paul, Vagnol Georges, Martin Fernand.

C'est à M. Costesque, directeur régional à Marseille-Port, que revient l'honneur de remettre le diplôme, avec médaille, de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, pour plus de cinq années de présence effective à la Musique nationale des Douanes, à MM. Rosello Lucien, Mercier Fernand, Dubuisson André, Dumont Emile, Lautrey Raymond, Fero Michel, Azam André, Duez Jean, Lachenal René, Guaita Marcel.

Le président, H. Blanc, remercia et félicita les chefs de l'Administration des Douanes, de leur grande compréhension, de leur action persévérante en faveur de la Musique de la Douane, pour que vive cette musique, leur musique. Il se déclara très fier, d'avoir au sein de la Fédération des Bouches-du-Rhône, une aussi belle phalange, que celle de la Musique nationale des Douanes. Pour témoigner sa satisfaction et la reconnaissance de la Fédération toute entière, il conclua, en remettant avec émotion, à M. le directeur Costesque, la plaquette, souvenir de la Fédération. Notons que cette plaquette est réservée exclusivement aux personnalités qui contribuent efficacement au développement de l'art musical.

M. Costesque, très touché, remercia vivement le président Blanc.

M. le chef de service interrégional clôtura cette touchante cérémonie en remerciant toutes les personnalités présentes ; félicita la Commission administrative, le chef et tous les musiciens de cette belle soirée, qui a prouvé la vitalité de la Musique nationale des Douanes.

M. Chapelet ne cacha pas sa satisfaction de voir régner dans sa circonscription la plus parfaite entente de tous les membres, chefs et subalternes de la grande famille douanière.

Le concert se poursuivit avec l'audition de la « Valse militaire », de Louis Ganne ; « La Houzarde », sous la direction du sous-chef Mateja, qui fut suivie de la célèbre marche militaire de Sousa, « Washington-Post ».

Ce fut enfin le dynamique tambour-major, M. Besancenot, qui eut le dernier mot en dirigeant, avec la Batterie-Fanfare, « L'Hymne de l'Infanterie de Marine ». Une vibrante « Marsellaise » mit fin à cette manifestation.

Parmi les personnalités déjà citées, nous avons noté la présence de MM. Joui et Bous, directeurs-adjoints ; les inspecteurs principaux : Bagutti, Guglielmi, Mestre, Puget, Fabre, Malfay, Calvat, Franceschi, Brunet, etc. ; de M. Marchand, délégué départemental des Services sociaux du ministère des Finances ; M. le lieutenant Delguidice, chef de la musique de la 9^e R.M. ; M. Castaing, professeur agrégé ; M. E. Mallet, président de l'U.A.C. de Marseille-Chartroux ; M. Degan, directeur de la Société de musique symphonique de Marseille ; de nombreux inspecteurs centraux des douanes, ainsi que les officiers, des sous-officiers, les représentants des divers syndicats et d'agents, accompagnés de leur famille.

D. A.

Philharmonique de Sainte-Marthe

Le dimanche 10 mai, la section de Trompes de chasse de la Philharmonique de Sainte-Marthe s'est produite dans une manifestation peu commune.

Sous la direction de son chef, Jules Bracale, elle a exécuté la « Grande messe de Saint-Hubert », de Cantin, en la paroisse de Sainte-Rita, aux Trois-Lucs, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc. L'interprétation de cette œuvre, accompagnée aux orgues par J. Rigaud, fut magistrale. Nous citons au « Kirye », le solo de Besancenot et les « sonneurs » avec une grande pureté d'exécution ont su charmer, émouvoir et passionner.

Nous notons l'intervention judicieuse du Glockenspiel puis, au violoncelle, un solo par J. Chapelet, enfin l'« Ave Maria », de César Franck, pour deux voix et orgues - soprano-solo ; Jany Fabre.

La diversité de ce programme et l'excellence de son exécution ont valu, à ce groupe de jeunes et dynamiques les félicitations de M. l'abbé Lafont, curé de la paroisse, ainsi que celles de très nombreux paroissiens dont l'enthousiasme n'avait d'égal que la modestie des musiciens.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Présidé par l'inspecteur général Yves de la Casinière, grand prix de Rome, le concert annuel de la Société Philharmonique de Champagne a enthousiasmé les auditeurs qui emplissent le Théâtre municipal.

C'est par les phrases émouvantes de ce merveilleux poème symphonique qu'est l'« Ouverture du Roi d'Ys », de Lalo, que commença, le 3 mai, l'audition annuelle de la Société Philharmonique de Champagne. Les auditeurs étaient venus en très grand nombre applaudir notre belle société champenoise.

Elle donnait sa 108^e audition dans le cadre tellement propice du Théâtre municipal d'Epervy.

M. Yves de la Casinière, président, inspecteur général de l'Enseignement musical au Ministère des Affaires culturelles, grand prix de Rome, officier de la Légion d'honneur, Maître de la Casinière est l'auteur de très nombreuses œuvres, parmi lesquelles on note deux symphonies, plusieurs sonates, des préludes, fugues, chorals pour orgue, etc.

Le contact s'est établi entre la scène et la salle. Sous l'impulsion si efficace de Frédéric Forêt, les musiciens de la Société philharmonique de Champagne, avaient préparé cette année un concert capable de satisfaire les plus exigeants. Avec autorité, M. Forêt dirigea l'impressionnant ensemble grâce auquel il fit vibrer un public très vite enthousiasmé.

Les musiciens firent preuve de leur talent dans cette charmante mélodie que constitue l'« Adagio » de la « Symphonie écossaise », de Mendelssohn. Le directeur sut faire ressortir avec bonheur les accents puissants et douloureux qui surgissent parfois entre les signes sereins de ce lied aux allures champêtres.

C'est M. Marcel Josse, professeur au Conservatoire national de Versailles, directeur de l'Ecole de musique de Melun, qui fut ensuite l'étonnant soliste d'un ample larghetto de Frédéric Forêt. L'écriture si personnelle, la très belle inspira-

tion du directeur de la Société Philharmonique furent très remarquées. On aime beaucoup cette œuvre qui touchait son but : celui de plaire.

L'ensemble de la formation donna ensuite la « 7^e Humoresque » en sol bémol, de Dvorak. Une œuvre difficile qui fut pourtant finement interprétée avec un grand souci des nuances.

L'un des morceaux de choix du concert fut bien sûr les célèbres « Scènes alsaciennes », de Massenet, riches en mouvement, en couleur locale. Une œuvre bien charpentée que la Société Philharmonique nous avait déjà fait entendre et qu'on apprécia encore davantage.

Le gala se termina sur les accents puissants, tumultueux, toniques du « Prélude de Lohengrin », de Wagner, dans lequel les cuivres firent merveille.

Des applaudissements chaleureux, des rappels montrèrent aux musiciens de la Société Philharmonique combien l'auditoire avait communiqué avec eux dans un même amour de la vraie musique.

Les personnalités

Au concert comme au vin d'honneur qui suivit, MM. R. J. De Vogüé et Ghislain de Malgret, président des Comités actif et artistique de la Société philharmonique de Champagne, devaient accueillir de nombreuses personnalités. On a remarqué notamment, MM. Roger Monu, sénateur-maire ; Bauer, Géraudel, Lambelin, conseillers municipaux ; Marchand, conseiller général ; René Bouillon, représentant les députés de la Marne ; Yves de la Casinière, grand prix de Rome ; L. Martin, directeur de l'Harmonie municipale de Reims ; les présidents et directeurs des musiques de Sézanne, Epervy, et des communes viticoles. Le Comité artistique de la société était représenté par MM. Ghislain de Malgret, Pellet, Bigotte, président de la Fédération ; Rapeneau Certelet, Dricot, adjoint au maire ; Médard, directeur du Comité de Champagne ; Jung, Du Comité actif ; on notait, autour de M. R. J. de Vogüé, MM. René Chayoux, président adjoint ; Fernand Bouché, premier vice-président et administrateur général ; Maucclair, Etgen, G. Martin, Gobillard, Leblanc, vice-présidents ; Frédéric Forêt, directeur ; Fourrier et Jubréaux, sous-directeurs ; Jean Bouché, secrétaire général ; Eyraud et Michel, secrétaires ; Heurtaux, trésorier ; Faucheron trésorier adjoint ; les membres du comité, etc.

Pour terminer l'excellente formation la Batterie-Fanfare « Le Réveil Marvillois », 35 exécutants, sous la direction de M. Sere, fit retentir :

1) « Fleur de mai », de Porter ; 2) « Lorient », de Tremble. La pluie qui commençait à tomber, ne permit pas d'organiser le grand défilé prévue de batteries et fanfares, jusqu'à la mairie.

A 18 h., les présidents, membres des bureaux et directeurs de sociétés, furent reçus à l'Hôtel-de-Ville, pour la remise des récompenses.

M. Dossat, adjoint au maire, représentant M. Coste-Floret, entouré de MM. Bourtoloume, Dr Boubes, adjoints, remit aux représentants des Sociétés, la médaille d'Appollon, Dieu de la Musique et des Arts de l'artiste graveur Guiraud. Ensuite, M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise et du Comité d'organisation, offrit la belle médaille d'Orphée, le plus grand musicien de la Mythologie grecque, à M. François Verdier, président de la Fédération musicale et à M. Eugène Sansas, secrétaire général ; il les remercia de la grande part qu'ils avaient prise pour la gloire de cette grande manifestation de l'art musical populaire.

Un vin d'honneur termina cette réception dans une ambiance de grande sympathie, avec le ferme projet d'un festival d'une plus grande importance, dans les années à venir.

Jean RIBIS,

Président de la Fanfare Luchonnaise, Président du Comité d'organisation du Festival de Musique.

HAUTE-GARONNE

LUCHON Grand Festival de Musique Commingeois

C'est dimanche 7 juin, qu'a eu lieu le grand festival de musique commingeois qui réunissait dans notre cité de très belles sociétés du département.

Placé sous le haut patronage de la Confédération musicale de France, de la Fédération de la Haute-Garonne et de la Ville de Luchon, ce festival a connu un grand succès.

La journée débuta à la messe de 11 h., par un concert spirituel de très haute qualité, exécuté par l'Harmonie Union Républicaine des Enfants de Rieumes, sous l'excellente direction de son chef, M. Raymond Costes, et dont voici le programme :

1) « Aria », extrait de Rinaldo, de G.-F. Haendel ; 2) « Andante de la 2^e Symphonie », de L. Beethoven ; 3) « Jésus que ma joie demeure », choral de J.-S. Bach.

L'issue de la messe, eut lieu la traditionnelle cérémonie au monument aux morts ; les sonneries réglementaires furent exécutées par la batterie-fanfare le « Réveil Muretain » sous la direction de M. Escalch.

M. François Verdier, président départemental, déposa une gerbe, et l'Harmonie de Rieumes se fit de nouveau entendre dans la « Marsellaise », « Le Chant des Partisans », « Ce n'est qu'un au revoir » et l'« Hymne au Mort », du compositeur Adrien Caujac.

A 12 h. 15, la municipalité offrit un vin d'honneur, parmi les personnalités présentes on notait :

M. le docteur Boy, MM. Bourtoloume, Dossat, Dr Boubes, adjoints ; MM. Saniez, Fages, bigourdan, Coret, Lafforgue, etc., conseillers municipaux ; M. François Verdier, président de la Fédération musicale ; M. Eugène Sansas, secrétaire général ; M. Tolosa, trésorier ; M. Astoul ; M. Caujac, compositeur, ancien professeur au Conservatoire ; M. Raymond Costes, directeur de l'Harmonie de Rieumes ; M. Escalch, directeur de la Batterie-Fanfare de Muret ; M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise et président du Comité d'organisation du festival ; M. André Legros-Sorgel, secrétaire ; M. Albert Groll, trésorier ; M. Firmin Cau, vice-président ; M. Eugène Mias, chef de la police ; M. l'adjudant-chef de gendarmerie Schicklin ; M. Chabot, secrétaire de la Commission des fêtes.

Le docteur Boy représentant M. Coste-Floret, maire de Luchon, souhaita la bienvenue aux personnalités et aux membres des sociétés. A son tour, M. Verdier remercia la ville de Luchon de son aimable accueil, et dit toute sa joie de se retrouver dans le cadre magnifique de la Reine des Pyrénées.

L'après-midi, à 14 h. 30, eut lieu en ville un grand défilé qui partit de la gare et de la place Gabriel-Rouy, pour se rendre au Fronton pour l'audition des sociétés. Les groupements étaient guidés par MM. Albert Groll et André Legros-Sorgel et des musiciens en tenue, de la Fanfare Luchonnaise.

Au début, en présence d'un nombreux public, la « Marsellaise » retentit exécutée par le Groupe des Harmonies, 80 exécutants, sous la magistrale direction de M. Arnaud, chef de musique de l'Harmonie Sainte-Cécile de Montesquieu-Volvestre.

Ensuite la Batterie-Fanfare de Blagnac, 60 exécutants, sous la direction de M. Haensler fit entendre :

1) « La relève », marche ; 2) « France Glorieuse », fantaisie ; 3) « Fleur d'Alsacé », valse.

Puis l'Harmonie Sainte-Cécile de Mon-

tesquieu-Volvestre, 40 exécutants, chef de musique M. Arnaud, interpréta :

1) « Egmont », ouverture de Beethoven ; 2) « L'Auberge du Cheval Blanc », fantaisie.

La belle chorale l'Orphéon Blagnacais sous la direction de M. Damael, sonna son audition dans :

1) « Printemps précoce » ; 2) « Hymne à l'Universelle Humanité », de Beethoven ; 3) « Barcarolle des Contes d'Offman », d'Offenbach.

Les annonces étaient faites au micro par le dévoué secrétaire de la Fanfare Luchonnaise, M. André Legros-Sorgel, qui se révéla un « speaker » d'un brio étincelant.

Après un court entr'acte, ce fut un grand morceau d'ensemble : « Auprès de ma Blonde », de Mougeot, par le groupe des Harmonies et des Batteries, sous la direction de M. Coste.

La Batterie-Fanfare de Muret, 45 exécutants, directeur M. Escalch, donna son concert :

1) « Sol de Printemps », de Buffard ; 2) « Ah, si j'étais resté célibataire », de Masavel ; 3) « Le jour le plus long », de Laurent Delbecq.

Malheureusement une forte bruine obligea l'Harmonie de Rieumes, à écourter son programme, et fit entendre :

1) « Assenia in Alba » (ouverture) de A.W. Mozart ; 2) « Lohengrin », sélection Grand Opéra de R. Wagner.

Justesse absolue.
Splendeur du timbre

BUFFET Crampon PARIS

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10 20, Passage de Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 88 77/78

**TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS**

LES MEILLEURS ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85

DEPUIS 1803
Spécialiste des Instruments de cuivre.

PUB. Malis

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

Le XIII^e Festival fédéral de Musique

L'harmonie parfaite des instruments et des voix des sociétés départementales a charmé plusieurs milliers de spectateurs. La grande fête annuelle de la Musique, l'imposant rassemblement des sociétés musicales populaires du département, nos harmonies avaient un leurs instruments, nos ensembles folkloriques leurs costumes de bure ; nos chorales leurs magnifiques voix et les grandes accents de ce 13^e Festival fédéral devaient tenir sous le charme, quatre heures durant, au Marcadieu, plusieurs milliers de spectateurs enthousiastes.

Déjà, dans la matinée, les participants avaient donné le ton en offrant, dans divers quartiers de la ville, des concerts fort appréciés.

L'Union musicale de Maubourquet avait égayé le quartier Saint-Antoine ; les Chanteurs Montagnards de Lourdes, la place de Verdun ; l'Andréenne, les Cités Carrière et Laubadère ; Les Enfants du Magnoas, les quartiers Foirail et Figarol ; la Mandolinata, la place d'Aureilhan ; l'U.M. de Berrelette et Soulon, les quartiers Nid Bigourdan et Sainte-Anne ; la Fanfare municipale de Tarbes, l'American Park et le Martinet.

A 12 h., toutes les sociétés se regroupaient devant le monument aux morts, place de Verdun, où une gerbe était déposée par M. Guilhaumenc, président de la Fédération départementale.

Après le déjeuner, le cortège des participants, formé aux Allées du Général-Lectec, gagnait, en un défilé pittoresque, très coloré, la halle Marcadieu, lieu du Festival, où avaient pris place, au premier rang de l'assistance : M. Fastin-gé, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet des Hautes-Pyrénées ; M. Boyrie, maire de Tarbes ; M. Peyou, vice-président du Conseil général ; M. L. Daverède et Feyrès, conseillers généraux ; M. Lacaze, maire d'Aureilhan ; M. Vallat, inspecteur de la Jeunesse et des Sports ; M. Joly, président d'honneur de la Fédération départementale des Sociétés musicales des Hautes-Pyrénées, etc.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE ROGER DOMERQ

Avant de livrer la scène aux exécutants, le président Guilhaumenc demanda à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire de Roger Domercq, directeur de l'Union musicale Lourdaise, décédé il y a quelques jours.

« Le nom de ce chef, qui était parmi les plus appréciés et estimés, dit-il, restera pour nous un symbole de foi, d'abnégation et de dévouement ».

Après cet hommage ému, M. Guilhaumenc exprima son plaisir de présenter aux autorités départementales et aux auditeurs de Tarbes et de la Bigorre un nouveau festival « placé sous le signe de l'Union au service de la musique et de la jeunesse ».

« Il faut que vous sachiez que le festival, sous cette heureuse et exceptionnelle formule, est la résultante d'un immense effort, soutenu dans des conditions souvent difficiles : répétitions, déplacements après le travail au bureau, à l'usine, aux champs, à l'école, et ce malgré les soucis familiaux et matériels. « Nous nous devons d'encourager incessamment de telles bonnes volontés et de rendre un hommage particulièrement mérité à tous ces musiciens qui donnent un si bel exemple de solidarité humaine. »

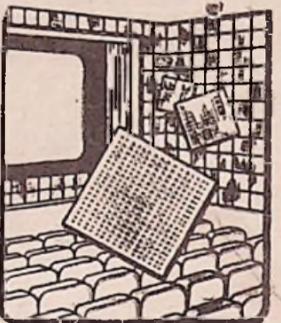
« Quel réconfort moral, quelle intense émotion d'entendre jouer, chanter, de voir danser toute cette belle jeunesse ; d'admirer ces adultes heureux de donner l'exemple. »

« Au nom de la Fédération, je tiens à les remercier de tout cœur, ainsi que leurs dévoués chefs et professeurs, qui ont réussi à présenter aux examens fédéraux un record de près de 600 élèves. « Je demande aux municipalités et aux pouvoirs publics de mieux encore encourager tous ces dévouements. Il serait in-

dispensable de s'y intéresser davantage afin de ne pas décourager les meilleures volontés ».

Et M. Guilhaumenc conclut par des remerciements, pour leur compréhension, à M. le préfet des Hautes-Pyrénées, au Conseil général, à la direction de la Jeunesse et des Sports, à M. l'inspecteur d'académie, à M. le directeur de l'Ecole nationale de musique, et aux municipalités de Tarbes et d'Aureilhan.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL - PERFORE »
PHONELO
Salles d'exposition :



FIBROCIMENT-POISSY
PARIS : 17, rue Daunou, 2^e - Téléphone : OPÉRA 65.74.
RENNES : 41, avenue Janvier - Téléphone : 40.28.35.
STRASBOURG : 13, rue du Vieux-Marché - aux Vins - Téléphone : 32.31.34.
TRIEL (Seine-et-Oise) - Téléphone : Poissy 830.

UN MAGNIFIQUE PROGRAMME

Furent ensuite très chaleureusement applaudis, tour à tour :

- L'Harmonie départementale et batterie fanfares (200 exécutants) dans « Le Grenadier du Caucasse » (dir. M. Dingui-rard) et « Cherbourg » (dir. M. Dumestre).

- L'Harmonie départementale (130 exécutants) dans « Cavalerie légère », de Suppé (dir. M. Domercq).
- Les Chanteurs Montagnards de Lourdes, les Marguerites de Rabastens, le groupe Ariéles, d'Argelès, les Troubadours Montagnards de Tarbes, les Chanteurs du Plateau, l'Union chorale populaire mixte de Maubourquet, les Cantayres dera Bigorro, dans les chants et danses du folklore bigourdan.

- L'Harmonie départementale, dans « Tarass Boulba » (dir. M. Emerit), et « Premier Concerto », de Weber, pour clarinettes (dir. M. Wilhem).

- La Mandolinata de Tarbes, dans « Joies champêtres » et « Fantaisie » (dir. M. Saladon).

- Les Lutins Viequois, gracieuses danseuses de « French-Cancan » (dir. Mlle Cazalbou).

- L'Harmonie départementale juniors (110 exécutants) et l'ensemble choral juniors (200 exécutants) dans « Suite Orientale » (dir. M. Le Bourgeois), « Festival » et « Si tous les gars du monde » (dir. M. Bos).
- L'Ensemble d'accordéon départemen-

tal dans « Adagio de la 3^e Symphonie », de Saint-Saëns (dir. M. Bos), « Sélection de la Tosca » et « Sporting-Club », composition de M. Le Bourgeois, sous la baguette de celui-ci.

- L'Eolienne de Tarbes, dans « La Vallée maudite » (dir. M. Padovani).
- La classe de danse de l'Ecole nationale de musique dans de ravissants « Ballets Egyptiens » (dir. Mme Le Rohellec-Dendary).

Et ce fut l'apothéose du festival : le grandiose « volume » de l'ensemble choral départementale et de l'Harmonie départementale (300 exécutants), dans « Hymne à la Musique » (dir. M. Cucos) et « La Marsellaise » (dir. M. Le Bourgeois).

Dans les mêmes éloges doivent être confondus toutes les sociétés, tous les groupements qui firent le succès de ce 13^e festival fédéral, et à qui le diplôme de la Fédération fut remis au cours du vin d'honneur qui suivit.

Un diplôme bien mérité, ajouterions-nous.

R. G.

En marge du Festival, Paul Marot, professeur à l'E.N.M. de Tarbes.

La musique n'est pas l'apanage d'une élite, elle est à la portée de tous, encore faut-il que le dévouement désintéressé de certains éducateurs se manifeste en actions qui tiennent plus du sacerdoce que d'une profession lucrative.

Tout le monde ne peut pas faire ce que l'on appelle la grande musique ; dans les contrées retirées, il n'existe pas d'écoles spécialisées pour cela et d'autres occupations ou préoccupations meublent la vie des enfants et des adolescents.

Mais de là à croire qu'ils doivent abandonner toute idée de raffiner leur esprit, de réchauffer leur âme en l'élevant il y a loin : l'homme a besoin de manifester ses sentiments, autrement que par la parole ; il peut, par le truchement d'un instrument de musique, quel qu'il soit, confier aux autres ses peines, ses joies, ses secrètes aspirations.

Dans presque tous les villages, il existe des petites formations qui font de leur mieux pour créer cette ambiance mélodieuse, nécessaire à l'éclosion de certaines pensées ; le jour de la répétition, on se retrouve et entre deux morceaux on parle des événements survenus au cours de la semaine, des soucis familiaux, des espoirs que l'on caresse, mais tout s'arrête là et c'est bien modeste.

Il fallait qu'un homme prenne la tête d'un mouvement général d'entière solidarité et d'union pour que tout se transforme comme sous l'effet d'un coup de baguette magique ; les petites formations sont devenues une grande société fraternelle, de toutes les harmonies, de toutes les chorales, de tous les orchestres à piccote, de toutes les fanfares qui dans un magnifique élan ont fait merveille, sous la direction de chefs d'une grande valeur, que l'on peut s'honorer d'avoir dans le département, entraînant dans leur sillage tous les hésitants, conquis par cette miraculeuse opération d'entente et de compréhension mutuelle.

Le festival du 21 juin a vu la consécration de cette parité réussie ; défilés impeccables, exécutions soignées où chacun apporte une application maxima, créant une saine émulation, laissant espérer des lendemains encore plus glorieux.

Et dans le babillage des divers instruments, dans le reflet des cuivres aux sonorités impératives et souvent caressantes aussi, on revoit les grands défilés militaires d'autrefois, musique en tête, qui faisaient marcher le pas à ceux qui le regardaient passer et qui une ou deux fois par semaine faisaient la joie et le réconfort des auditeurs.

En supprimant ces musiques on a réalisé des économies dans le domaine matériel, mais on a endormi, sinon tué, ce goût artistique qui poussait les jeunes à briller dans les harmonies municipales ou dans les fanfares de village.

Mais cet esprit est aujourd'hui recréé dans le civil et les pouvoirs publics en le cultivant et en l'encourageant feront renaitre ce panache, cet éclat que donnent à une cité les membres d'une société musicale.

En dehors de tout cela, qui semble un peu trop littéraire et emphatique, il y a la discipline, l'obéissance aux dirigeants, qui sont de deux sortes, ceux qui tiennent la baguette et ceux qui, dans l'ombre, organisent, préparent, prévalent, convoquent, font maintes démarches auprès des pouvoirs publics, de la presse, pour arriver à cimenter ce bloc indissoluble, prêt à résister à tous les orages.

Ils se contentent de la joie pure que procure la satisfaction du devoir accompli ; ils évitent aux jeunes cette oisiveté si mauvaise conseillère, surtout de nos jours, et la musique qu'ils leur enseignent est la musique de toujours, celle des âmes et des cœurs, qui élève l'esprit et rend meilleurs et plus sensibles ceux qui en découvrent petit à petit tous les secrets.

Aucune mauvaise pensée n'a sa place au sein de ces groupements, chacun cherche à faire aussi bien que le voisin, l'épauler au besoin, et que tous vont la main dans la main à la conquête du plus bel idéal.

L'union de tous, c'est l'unité sacrée pour la défense de l'art populaire dans tout ce qu'il y a de démocratique, dans tout ce qu'il renferme de bienfaits dont bénéficient les jeunes, que le désencouragement pourrait faire dévier de la bonne route.

C'est dans un but profondément humain qu'une pareille réalisation a vu le jour, a grandi, s'est imposée et est devenue indispensable à la vie de notre région.

Déjà, aux derniers examens fédéraux, on a pu juger de l'empressement des jeunes gens, filles et garçons, qui ont compris à quel point il était de leur intérêt d'adhérer à cette œuvre bien-

sante, moralisatrice, susceptible de refaire dans le calme et le respect de la dignité humaine une société nouvelle, débarrassée de ses craintes et de ses angoisses.

De bons bergers sont venus, groupés sous la houlette présidentielle d'un pasteur au grand cœur, aux sentiments d'un altruisme très élevé, qui a réalisé dans le département ce que jamais personne n'avait osé entreprendre.

Nous pourrions citer des noms, encenser les uns et les autres, mais ce serait porter atteinte à leur modestie et ternir la valeur de leurs diverses interventions au cours de la journée du 21 juin ; nous nous contenterons de leur dire de tout cœur combien nous les admirons, combien nous les encourageons à persévérer dans leur noble tâche, accomplie dans l'enthousiasme, avec la foi qui soulève les montagnes !

P. M.

ANCHES RÉAL

CLARINETTE - SAXOPHONE

SOUS LE CONTROLE DE

M. R. FERRANDO

Clarinettes solo

à l'Opéra de Marseille

MARCA-OLLIULES (Var)

INDRE-ET-LOIRE

EXAMENS DU 26 AVRIL 1964

Rapport du Secrétaire aux examens

Les examens 1964 ont été présidés par M. Albrespic, directeur du Conservatoire, et Ouchet, président de la Fédération. Je renouvelle mes bien sincères remerciements à M. le directeur du Conservatoire pour l'aide si précieuse qu'il nous apporte et pour la bienveillance qu'il porte à notre Fédération. Merci à Mmes et MM. les professeurs du Conservatoire, aux membres du jury, aux membres du Comité. Merci également à M. Bio et Lefebvre qui m'ont aidé sans réserve. Félicitations aux directeurs et professeurs qui ont préparé les élèves et compléments aux lauréats.

Effectifs. — Nous constatons d'abord une diminution sensible des effectifs : 199 contre 256 en 1963 pour 31 sociétés (35 en 1963). Il semble que des éléments trop jeunes ou insuffisamment préparés aient attendu ; le niveau de l'examen en a été amélioré. Les difficultés de recrutement aux cours de musiques contribuent également à la réduction de ces effectifs.

Résultats. — A partir de cette année, les décisions prises à la dernière assemblée générale seront appliquées. Solfège et instrument obtiendront des récompenses séparées. Le tableau récapitulatif donne le détail de celles-ci. De ces résultats d'ensemble, on peut déduire :

1) Les premières mentions sont nettement majoritaires. Les rares candidats n'ayant rien obtenu s'éliminent assez rapidement (18, 5, 2, 0). Le pourcentage des récompenses ascendantes diminue à mesure que la difficulté augmente : 61 %, 56 %, 50 %. Cette dernière proportion est fort honorable en moyenne. En 1963, un seul élève était admis en division supérieure et obtenait le C.A.M. ; cette année : 18. Les résultats sont donc incontestablement meilleurs. Les bons éléments élémentaires 1963 ont progressé et réussi en 1964 (moyen) :

2) En 1963, le 1/3 des « préparatoires » était admis en « élémentaire » ; cette année 61 %. Là encore il faut noter un progrès qui devra encore s'affirmer ;

3) Un effort plus soutenu est nécessaire en dictée musicale, exercice indispensable pour l'éducation de l'oreille. L'exercice facile de préparatoire (reconnaissance de sons - 6 notes) n'a pas été très réussi ; ce qui montre un très net manque d'entraînement. En 1963, sur 141 élèves, 18 seulement avaient obtenu 0 ou 1. En 1964, 24 sur 106 ont ces notes, 39 ont très bien réussi (3 ou 4) et 73 se classent moyennement (2, 3, 4, sur 6). En élémentaire, où la reconnaissance des sons s'ajoute à la notion de valeur, la difficulté est accentuée — tout en restant une épreuve très abordable — et les élèves faibles en préparatoire devront subir un très sérieux entraînement pour l'an prochain. En moyen, 10 sur 36 ont obtenu 5 et 6 : c'est honorable. Par contre, en division supérieure, où ne se présentent que des éléments entraînés, il n'y a qu'une note faible (2) et 5 bonnes dictées sur 11. C'est bien.

4) Théorie. — Les exercices étaient simples, bien posés et faciles. Il y a eu de nombreux 3 et 4 sur 4, quelques 1 et pas de 0. Soulignons la formule heureuse et pratique qui consistait à poser des questions sur une phrase musicale écrite.

5) Des élèves se présentent en solfège seul. Je pense que cette formule est à déconseiller : les résultats sont nettement insuffisants. Sur 24 de cette catégorie, 3 seulement ont une première mention, 4 une deuxième, soit 7 ascendantes. (1 sur 13) ; 10 n'ont rien obtenu. Moyennes : théorie (2,25 sur 4), dictée (2,15 sur 6), lecture à vue (6,65 sur 10). Mieux vaudrait que ces jeunes enfants affinent leurs connaissances et se présentent plus tard avec un instrument. Ces faibles résultats ne peuvent, il me semble, être un encouragement pour eux, et ces effectifs, par ailleurs abondamment inutilisés l'examen.

6) Observations du jury. — Si les mentions du jury connaissent une augmentation des citations « très », progrès sur l'an passé (Moyen jury numéro 10), il est bon toutefois de relever les observations notes afin d'en tirer profit. On lit fréquemment : « insuffisance de solfège, mauvaises attaques, état défectueux des instruments ». Par contre, de nombreuses félicitations ont été données ; il y a eu de nombreux 18 ou 19 ; 3 élèves ont obtenu 40 sur 40.

Cette année encore, un élève est admis à concourir à Paris en excellence. En division supérieure, ont été attribués : 5 premiers prix (médaillon d'or G.M.), 3 seconds (médaillon d'or P.M.) et un troisième prix (médaillon d'argent). Ces résultats confirment donc la valeur certaine de nombreux candidats.

7) Tambours et clairons. — 6 tambours et 16 clairons se présentaient en préparatoire et élémentaire. Suivant les instructions de la C.M.F., il est indispensable que ces élèves aient quelques notions de solfège élémentaire (se limiter à la méthode Tremblé). Le niveau, grâce à cette formule est nettement plus élevé que précédemment. Ultérieurement, en préparatoire et en élémentaire, les épreuves de solfège seront encore orales, mais en moyen le candidat subira toutes les épreuves écrites de solfège correspondantes à ce cours.

Il semble que le développement des batteries dans nos sociétés s'accroisse. Cette formule est à encourager : tambours et clairons rendront de grands services aux formations lors des manifestations traditionnelles (11 novembre, 8 mai, 14 juillet) et des défilés. Mais il ne faut pas perdre de vue que tambours et clairons sont des instruments de musique dont l'étude correspond à des règles fondamentales développées dans de nombreuses méthodes. (Il existe une classe de percussion au Conservatoire de Tours). M. Bonnal, ex-tambour-major de la Musique des Equipages de la Flotte est à la disposition des moniteurs pour leur donner tous conseils utiles à ce sujet.

Les épreuves. — Le jury a unanimement regretté le choix des morceaux de saxo-alto et clarinette en division supérieure. « L'Andante et polonaise » (Waltz) imposé en moyen — clarinette — était trop difficile dans ce cours. Des réserves ont été faites sur le choix de « Pastel » (Meyer), flûte, moyen.

« Il est donc souhaitable que les morceaux imposés soient plus appropriés aux différents instruments et choisis par des spécialistes instrumentistes » (jury II).

Conclusion. — Les résultats sont dans l'ensemble très encourageants ; ils reflètent de sensibles progrès de la part des élèves. Les récompenses obtenues doivent être pour eux un stimulant pour que leurs efforts tendent vers la perfection de l'exécution, par un travail progressif et régulier. Ils pourront ainsi mesurer leur réussite et constater leurs défaillances.

Grâce à leur application et aux conseils judicieux de leurs dévoués professeurs, ces jeunes musiciens nous font espérer la continuité et la prospérité de nos sociétés de musique auxquelles nous sommes tant attachés.

P. CAILLEAU,

secrétaire aux examens.

Elèves. — Présents : 1963, préparatoire 141, élémentaire 63, moyen 32, division supérieure 20, total 256 ; 1964, préparatoire 106, élémentaire 46, moyen 36, division supérieure 11, total 199.

Mentions obtenues. — Solfège : préparatoire, 1 M. 4, 2 M. 20, 3 M. 18 ; instrument, 36, 24, 11 ; récompenses ascendantes, 63 sur 106 présents (59 %) ; aucune récompense, 18.

Solfège : élémentaire, 1 M. 17, 2 M. 11, 3 M. 9 ; instrument 12, 17, 9 ; récompenses ascendantes, 26 sur 46 présents (56 %) ; aucune récompense, 5.

Solfège : moyen, 1 M. 13, 2 M. 10, 3 M. 7 ; instrument 18, 9, 6 ; récompenses ascendantes, 18 sur 36 (50 %) ; aucune récompense, 2.

Solfège : division supérieure, 1 M. 7, 2 M. 1, 3 M. 2 ; instrument 5, 4, 2 ; récompenses ascendantes, 1 en excellence sur 11 ; aucune récompense, 0.

Barème. — Pour obtenir une mention, il faut : de 16 à 20 (1^{re} mention) ; de 13 à 15 et demi (2^e mention) ; de 10 à 12 et demi (3^e mention).

En division supérieure : Médaille d'or G.M. de 32 à 40 avec 14 en solfège ; médaille d'or P.M. de 26 à 31 et demi avec 13 en solfège ; médaille d'argent de 20 à 25 et demi avec 12 en solfège.

Ascendances. — En préparatoire et élémentaire, il faut une première mention et une deuxième, deuxième ou troisième mention ou bien un total de 26 points sur 40 avec un minimum de 15 en solfège.

Pour passer de moyen en supérieur, il faut une première mention et une première ou une deuxième mention.

Le C.A.M. sera décerné en moyen avec 30 sur 40 et obligatoirement une première mention et 13 en solfège.

ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Cours Primaires

M. CHEVAIS - Méthode active d'enseignement musical
Ouvrages conformes aux instructions ministérielles

ABECEDAIRE MUSICAL - 1^{er} livre de l'élève, 1 volume illustré.

ILLUSTRATION SONORE de l'Abécédaire Musical en 3 disques durée prolongée, haute fidélité, 33 tours 17 centimètres en une pochette.

SOLFÈGE SCOLAIRE - 70 leçons, 675 exercices, 70 chants d'école d'auteurs différents à une ou deux voix.

2 Volumes avec de nombreuses illustrations et portraits de musiciens célèbres.

Cours Secondaires

HANSEN et DAUTREMER - Cours complet d'éducation musicale et de chant choral :

Culture auditive, théorie, chants scolaires, chœurs, dictées, histoire de la musique, discographie, en quatre livres abondamment illustrés et complétés par un volume de dictées.

Ouvrage conforme aux instructions ministérielles

Un seul livre par année scolaire

Livre I, classe de 6^e - Livre II, classe de 5^e - Livre III, classe de 4^e - Livre IV, classe de 3^e

250 DICTÉES GRADUÉES, livre du Maître

Nouvelles éditions revues et complétées des volumes III et IV :

Iconographie sensiblement augmentée, ces volumes comportent chacun 40 pages d'illustrations hors texte, reproduisant des documents la plupart inédits et spécialement commentés.

J. JAMIN - De la lyre d'Orphée à la Musique Electronique

Histoire complète de la musique des origines jusqu'à nos jours

Édit. Alphonse Leduc, 175, r. St-Honoré, Paris-OPÉ. 12-80

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROCHE-LA-MOLIERE

Concert de la Musique Militaire

La venue de la Musique régionale de la 8^e Région militaire à Roche-la-Molière, le samedi 23 mai, a été réellement une manifestation d'une ampleur exceptionnelle pour notre cité minière.

Dès 16 h. 45, une foule de rouchons, prenaient position, place de la Mairie et dans les rues environnantes pour être à l'arrivée de la Musique militaire.

A 17 h. 50, c'est d'abord la réception de la Musique régionale par l'Harmonie des Mineurs et la Municipalité toute entière au premier rang de laquelle se trouvait M. le maire de Roche-la-Molière. Ce fut ensuite le vin d'honneur offert en salle des répétitions Eugène-Saby, au cours d'une brillante réception par l'Harmonie des Mineurs. On notait la présence de M. Jean Rullière, maire, de son Conseil municipal, M. Vicard, conseiller général de Montbrison; M. Belle, adjoint, président de l'Office municipal des Sports et Musique; M. Saby, président de l'Harmonie, secrétaire général de la Fédération musicale; M. Liotard, vice-président; M. Quinson, directeur de l'Harmonie des Mineurs; Gransac, trésorier; Chometon, Faure, Freycenon, de Mori, Massardier, etc.; M. Chazal, ingénieur principal des Houillères de la Loire; Docteur Busquet, président d'honneur de l'Harmonie; M. D'Esp, vice-président; M. François Chapeiron, adjoint au maire de la Ville de Firminy; M. Chomarot, vice-président du Comité régional de musique de Firminy; Adjudant-chef Cavalhère, chef de la Brigade de Roche-la-Molière; M. Le Marquand, commissaire de police; Capitaine Dalenne, chef de la musique régionale; Adjudant-chef Roret, sous-chef de musique; Adjudant Boute, tambour-major, etc.

Au cours de son allocution, M. Saby, dit toute sa joie de recevoir cette brillante phalange musicale et souhaita la bienvenue à toutes les personnalités présentes, se montra enchanté de pouvoir présenter aux rouchons une belle soirée musicale, et espère que cette manifestation musicale obtienne le même succès que celui de 1949, à l'occasion du Congrès national de la Confédération musicale de France.

M. le maire à son tour salua en terme simple et éloquent cette belle phalange musicale qui se présentait à nous dans un but pacifique.

M. Marius Vicard, conseiller général, dit sa joie de se trouver au milieu d'une telle assemblée dont le but était de répandre la joie et le goût du beau.

M. le chef de musique, capitaine Dalenne, exprima tout le plaisir qu'il avait d'être à Roche-la-Molière et remercia les organisateurs pour cette belle réception.

Ce fut ensuite le défilé dans les principales rues de la Cité, cette belle phalange de musiciens militaires, fut chaleureusement applaudie par toute la population de Roche-la-Molière, qui pour la première fois depuis 40 ans voyait défiler dans ses rues une musique militaire.

Les autorités militaires furent ensuite conviées à un dîner qui était offert en leur honneur, tandis que les musiciens pouvaient apprécier, au local de l'harmonie, la bonne cuisine rouchoise, servie par les dames et musiciens de l'Harmonie des Mineurs.

A 20 h. 45, salle du Foyer, soirée musicale, parmi l'assistance, on notait la présence du chef de bataillon Jean, représentant le général Bastiani, commandant la Subdivision de la Loire; M. Debayle, représentant M. le maire; Joanny Faure, secrétaire général de mairie; M. Richard, maire de Saint-Genest-Lerpt; M. Boyer, ingénieur chef d'exploitation aux Houillères du Bassin de la Loire; Docteur Busquet, d'Esp, etc.

En ouverture du concert, trois jeunes musiciens de l'harmonie, en tenue de mineur, MM. Petit R., Massardier et Chapelon, exécutèrent au tambour « Les Marches de l'Empire ».

Puis sous la direction du chef de mu-

sique, Capitaine Dalenne, l'Harmonie militaire, exécuta le programme suivant: « Marche des Soldats de France », de Lull; « Symphonie pour les Soupers du Roy », de Lalande; « La Housarde », valse de Louis Ganne; Chants chorals, direction sous-chef de musique adjudant-chef Roret.

Le jeune Meley Augustin, Stéphanois, artiste, premier prix du Conservatoire national de Paris, exécuta « 2 Concerto », de J. Bach, au piano, Allain Bonnard. Un « 3^e Concerto », de Allain Bonnard, professeur de musique dans les lycées, fut exécuté par ces deux artistes.

En deuxième partie: « Danses polonaises », par le Groupe folklorique de Beaulieu furent très appréciées par le public.

Ensuite « Marche Consulaire à Marennes », « Le Jour le plus long », de P. Anka; fantaisies pour tambours, direction adjudant Boute, tambour-major; « Le Colonel Bogey », de Kenneth; « Le Chant des Partisans », de O. Bearly, et pour terminer « Louis XIV », de Millot.

Ce concert fut très apprécié par un public choisi, et vivement applaudi. Après le concert un rafraîchissement fut offert aux militaires, avant de prendre les cars pour la direction de Lyon.

En résumé, belle manifestation en faveur de la musique, félicitations aux organisateurs, mais hélas, ce spectacle aurait dû faire salle comble.

La Clé de Sol

a célébré son 70^e anniversaire

Comblen, depuis sa fondation, la Clé de Sol a-t-elle réuni d'adhérents en d'agréables agapes?

Mais celle d'hier avait un caractère particulier. Aussi avait-elle rassemblé un très nombreux public composé de sociétaires et d'amis.

A la table d'honneur, nous avons reconnu, autour de M. Jo Croizier, président, et Mme. M. Lucien Neuwirth, député de la Loire; M. Claude Mounier, adjoint au maire, conseiller général; M. Claudius Racodon, directeur de la chorale, et Mme; M. Lucien Samouillet, président d'honneur, et Mme; Mme Jane Stephan; MM. Carmelino et Madame; Saby, secrétaire général de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire; M. Maillon et Mme, Bouquet, trésorier, et Mme; M. et Mme Marc Charras; Mlle Vangoon, Mme Cherblanc, M. Baré, Mme Latte, M. Limousin, président de la Symphonie Stéphanoise; Mme Raymonde Paillet, Mlle Berger, Mlle Faure, M. Francisque Bonnet, doyen de la société; M. et Mme Fourcheut, M. et Mme Jean Plat, conseiller prd'homme.

M. Alexandre de Fraissinette, député-maire, et Mme, ont fait une courte apparition au début.

Mlle Breuil était excusée en raison d'un deuil récent.

M. Jo Croizier, président, prend le premier la parole pour remercier toutes les personnalités.

M. Claudius Racodon, très en verve, célèbre lui aussi, la belle chorale de la Clé de Sol. Il évoque les succès de jadis.

Puis il parle du 14 juillet 1906 où 300 exécutants, sous la baguette magistrale de Gustave Charpentier, ont exécuté la fête splendide du Couronnement de la Muse, place de l'Hôtel-de-Ville. M. Racodon regrette qu'on n'encourage pas suffisamment la musique et il critique vigoureusement la Radio et ses chantastres. En terminant, il célèbre en termes lyriques, la musique et les formations de la Clé, il y a 70 ans.

M. Saby, secrétaire général de la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire, dit sa joie de se trouver associé à cette manifestation. Il se félicite de voir aussi vivante la chorale la Clé de Sol à laquelle il souhaite les cent ans.

Puis M. Saby remet les médailles et diplômes au nom de la Confédération des Sociétés musicales de France.

Médailles d'honneur C.M.F. de 30 ans: M. Bonnet Claude-Marius, 33 ans d'activité; Mme Bonnet Jeanne, 32 ans d'activité; Mlle Berger Geneviève, 32 ans

d'activité; M. Croizier Joannès, 33 ans d'activité; Mme Croizier Angéline, 32 ans d'activité; M. Limousin Barthélémy, 35 ans d'activité; M. Maillon Jacques, 34 ans d'activité; Mme Maillon Raymonde, 32 ans d'activité; Mlle Paillet Raymonde, 32 ans d'activité; M. Samouillet Lucien, 43 ans d'activité, ex-président; Mlle Stéphan Jeanne, 32 ans d'activité.

Médaille de la F.M.L.H.L.: Mme Barlet Claudine, 31 ans d'activité.

Médailles du dévouement: Mme Cherblanc Jeanne; Mme Latte Antoinette.

Diplômes de 15 ans: M. Carmelino Louis; Mme Carmelino Régine; Mlle Faure Antoinette; Mlle Mathieu André.

M. Claude Mounier se réjouit d'assister à ce 70^e anniversaire de la Clé de Sol et il y associe la municipalité et l'office de la musique.

« Cette dame de 70 ans que nous fêtons aujourd'hui, dit-il, a conservé sa jeunesse ».

Puis M. Mounier s'adresse aux jeunes et il cite les anciens en exemple.

Ce sont des jeunes qui doivent imiter d'autres jeunes et prendre les leviers de commande.

M. Mounier reconnaît que le monde organisé tel qu'il est, ne ressemble nullement au monde de jadis.

Et en manière de conclusion, M. Mounier préconise une union complète de tous les musiciens, tout en rendant un vibrant hommage à Claudius Racodon et en soulignant également que la Maison de la Culture permettra d'entretenir le niveau intellectuel de la cité.

M. Lucien Neuwirth retrouve la même jeunesse à la Clé de Sol. « Si l'homme, dit-il, a travaillé beaucoup pour son gagne-pain, il travaille maintenant pour ses loisirs ».

« Il y a en France une recherche des idées, et la Clé apporte un peu de bonheur à tous ».

« Il faut maintenir ce qui a été fait et, ajoute M. Neuwirth, les jeunes y pourvoient ».

Le député de la Loire félicite ceux qui ont été les mainteneurs. Ne sont-ils pas des liens entre le passé et l'avenir?

M. Croizier offre ensuite à M. Lucien Samouillet, président d'honneur, récemment nommé chevalier de Légion un souvenir: un magnifique transistor.

M. Lucien Samouillet, très ému, rappelle les heures délicieuses vécues au milieu de la Clé. Il se souviendra de tout le chœur, de tous les choristes.

Le président d'honneur tient à souligner l'activité aimable de tous et il évoque les belles années de jeunesse.

M. Marc Charras apporte le salut des membres honoraires, et parle des inventions qui assurent la marche inéluctable du progrès.

Cette magnifique cérémonie commémorative se termina dans l'allégresse.

Programme du concert donné pour la célébration du 70^e anniversaire:

PREMIERE PARTIE. — « Farandole provençale », L'Hoste-Fair; « Chanson gaillarde », L. Moreau (soliste: Jane Stephan); « Tannhäuser », R. Wagner (Chœur des Pèlerins). La chorale: La Clé de Sol; « Les Saltimbanques » (chocollonette) L. Ganne; Michèle Martin (soprano); Sélection sur « Faust », opéra de Ch. Gounod, avec le concours de Mmes J. Cherblanc et A. Latte, MM. P. Batret, J. Bonnefoy, L. Carmelino, C. Jacquon et les deux chorales réunies.

DEUXIEME PARTIE. — « Vendanges », P. Chandeul (soliste: Jeannette Cherblanc); « Souvenir tendre », P. Chandeul (recitant: Louis Carmelino); « Le Chant des Clochettes », L. Gémont (soliste: Jacques Maillon). La chorale: La Clé de Sol; « Le Nil » (Mélodie) X. Le Roux (Mme Jane Stephan, mezzo-soprano). Au violoncelle: Mme Barlet; quelques pages lyriques extraites de « Lakmé », opéra de Léo Delibes et « Louise », roman musical de Gustave Charpentier, avec le concours de Mmes J. Stephan et A. Latte, MM. J. Bonnefoy, P. Batret, L. Carmelino, J. Latte et les deux chorales réunies. Au piano d'accompagnement: Mme Rancitelli-Perissel, prix d'excellence du Conservatoire national de musique de Saint-Etienne.

ROANNE

Brillant Festival de Musique à Roanne les 6 et 7 juin, réhaussé par la présence de « La Musique des Gardiens de la Paix de Paris ».

Tous les ans un festival de musique est organisé à tour de rôle par les sociétés dépendant du Comité du Roannais des Sociétés musicales. Cette année, Roanne était chargée de l'organisation, à cette intention les Sociétés roannaises s'étaient groupées et sous la présidence de M. Charles Labouret, président des Mandolinistes et du Comité du roannais, un comité d'organisation fut chargé de régler les moindres détails de cette manifestation qui obtint un grand succès et dont Roanne se souviendra longtemps.

La Confédération musicale de France, la Municipalité de Roanne avec en tête M. le député-maire, M. Pillet, la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire avaient accordé leur haut patronage. Le grand événement de ce brillant festival a été la participation de la prestigieuse « Musique des Gardiens de la Paix de Paris » placée sous la direction du commandant Désiré Dondoyne, forte de ses 120 exécutants qui arrivés à Roanne par autorail spécial le samedi 6 juin, à 11 h. 35, défilèrent dans les rues de la ville pour être reçus ensuite à l'Hôtel-de-Police, où un vin d'honneur fut offert par l'Amicale des Gardiens de la Paix de Roanne, en présence de M. le sous-préfet, de M. le député-maire, de M. le commissaire central et toutes les autorités officielles, et organisateurs du festival. Auparavant, à 9 h., sous la conduite du président Charles Labouret, les organisateurs étaient allés s'incliner sur la tombe de M. Bancelon, ancien président de la Lyre Roannaise et du Comité du Roannais des Sociétés musicales, grand responsable du dernier concours de Roanne en 1950 et dont le souvenir est demeuré au cœur de tous les musiciens.

Le samedi, à 15 h., au Foyer du Théâtre se déroula l'inauguration par M. Pillet, député-maire, de l'exposition rétrospective de la musique dans le département. Les différents documents, photos, programmes, médailles, journaux, costumes anciens, instrument opélique, obtinrent un grand succès auprès du public; cette exposition dura les deux jours. Le samedi, à 17 h. 30, au Rostom

TRÈS IMPORTANT

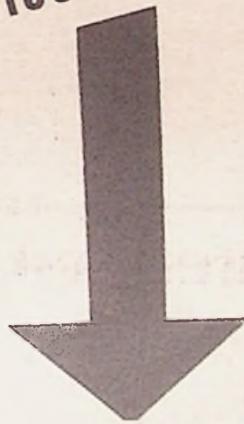
La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra avant fin 1964.



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!

la première tranche de souscription au prix spécial de 20 F sera close le 31 août



BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8^e - BAL. 43-88

Je soussigné _____ Prénom _____

Adresse complète _____

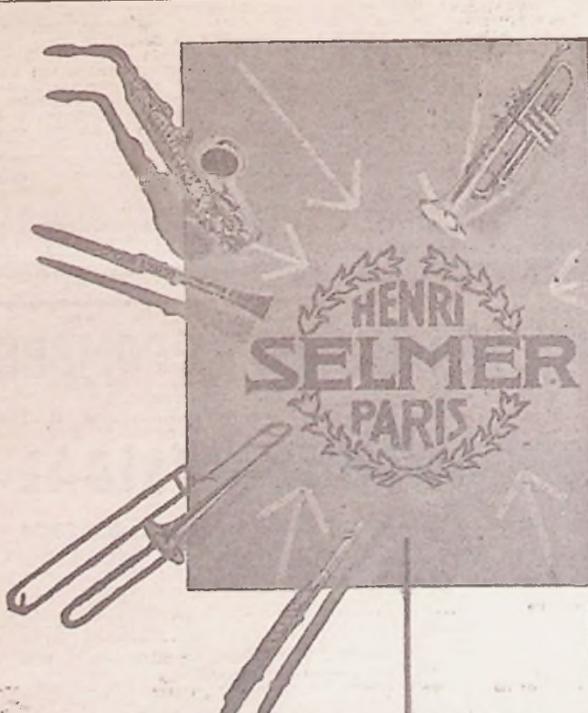
ogissent au nom de la Société _____

ou à titre particulier (1) déclare souscrire _____ exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit _____ NF à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque barré (1).

DATE _____ SIGNATURE _____

(1) Payer les mentions ci-dessus.
(2) Attention! Les Sociétés peuvent si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

A retourner avant le 1^{er} septembre 1964



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Charles-Dullin, PARIS (18^e)
TÉL. : ORN. 27.40 et 27.41
CHAMBRE ADRIENNES 14 et 15 - PARIS, 14, rue Myrtille

des Fromenades devant un nombreux public, un concert fut donné par la « Chorale des Cheminots de Thouars » (Deux-Sèvres) et l'Accordéon-Club de Roanne. De 17 à 18 h., au magasin Sainte-Cécile (Maison Burdin) le commandant Désiré Dondeyne dédicacé des disques de sa brillante formation et le succès fut tel, que les disques manquèrent.

A 21 h., au Palais des Sports de Roanne (aménagé pour la circonstance par les services techniques de la ville) eut lieu un grand concert par la « Musique des Gardiens de la Paix de Paris » qui sous la direction du chef, le commandant Dondeyne, obtint un succès inoubliable auprès des auditeurs dénombrés à plus de mille présents à ce concert. De mémoire de musiciens roannais, jamais une audition n'obtint un succès semblable. Les nombreux applaudissements, témoignèrent de la faveur et de l'hommage à laquelle les personnes présentes rendaient au commandant Dondeyne et à ses musiciens. C'est dans un silence religieux que fut exécuté le programme ci-dessous en présence de M. le député-maire, des autorités locales, des organisateurs du festival, de M. Saby et M. Samouillet, secrétaire et secrétaire-adjoint de la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire, de M. Dumas, trésorier, etc.

EN PREMIERE PARTIE. — « Ouverture des Maitres-Chanteurs », Wagner-Dondeyne; « Une nuit sur le Mont-Chaume », Moussorgsky; « Manhattan Symphony », Laucan-Dondeyne.

EN DEUXIEME PARTIE. — « Ouverture de Cavallerie légère », Suppé; « Bella-Bocca », Waldeufel; « Course des Toros », Calvi; « Pavane », Morton-Goult; « Rapsodie in Blue », Gerskwinn.

La journée du dimanche débuta, à 9 h. 30, par une messe solennelle chantée en l'église Notre-Dame-de-Victoires avec la participation de « La Chorale des Amis Réunis », de Saint-Etienne, dirigée par le Maître, M. Claude Touche, et tous les fidèles apprécièrent les différents chants religieux interprétés. A 10 h., au kiosque des Promenades, un concert était donné par la Fanfare de Saint-Germain-L'Église, concert qui obtint un bon succès. Toujours à 10 h., au Théâtre municipal sous la présidence de M. Charles Labouret se tint le congrès du Comité du Roannais des Sociétés musicales, il était entouré de M. Saby, secrétaire de la Fédération, et des membres du comité; dix-neuf sociétés sur les 24 que compte le comité étaient représentées. Les débats furent activement menés en raison d'un horaire très serré. Cependant les discussions furent animées; il fut décidé que le festival 1965 aurait lieu à Chirassimon, et une fête musicale se déroulerait en 1965 à Chanzy pour redonner un élan nouveau à la société locale. Ensuite, à 10 h. 30, toujours au Théâtre, se tint les assises du 50^e congrès de la Fédération des Sociétés musicales de la Loire et de la Haute-Loire. M. Rouchon, président de cette Fédération, présidait le congrès entouré de M. Saby, secrétaire; M. Samouillet, secrétaire adjoint; M. Labouret, vice-président; M. Dumas, trésorier; M. Chirat du groupement de Saint-Etienne; Mme Robert de Monbrison; M. Mérie de Saint-Chamond. Des débats mérités « Fonda » toujours en raison de l'horaire, retiens que la Fédération compte 110 sociétés, que 32 sociétés ont présenté des élèves aux concours fédéraux pour lesquels 1.550 Frs de récompenses ont été distribués. Actuellement 54 écoles de musique fonctionnent et comprennent 1.587 élèves. Un effort de propagande doit être fait pour intéresser les jeunes et inciter du moderne dans les programmes. « Le nombre des exécutants, les portes largement ouvertes à une jeunesse qu'il faut savoir convaincre, telles sont en substance les chances de survie de nos sociétés musicales et de l'essor de la musique populaire ». Telle devait être la conclusion de M. Saby. M. Rouchon ayant déclaré auparavant que toutes les sociétés de la Fédération seraient (sans exception) informées par des comptes rendus ronéotypés émanant du Comité directeur. A 11 h. 15, une abude fut donnée sur le perron de l'Hôtel-de-Ville par les « Amis Réunis de Saint-Etienne ».

Ensuite une réception fut donnée à l'Hôtel-de-Ville où M. Pilet, député-maire, recevait les dirigeants des sociétés, les congressistes, les organisateurs du festival. On nota la présence de M. Bru-neau, sous-préfet; M. Fléchet, sénateur, ancien ministre; M. le général Bothe-reau, directeur de l'A.R.E.; le commandant Désiré Dondeyne; M. Brun, secrétaire général de la sous-préfecture; MM. Gallet, Demégné, Thorat, Billard, conseillers généraux; MM. Rouchon, Saby, etc. M. Pilet dit sa joie d'accueillir les musiciens et ceux qui ont à cœur de propager la musique. Regrettant une certaine désaffection pour la musique militaire dont la disparition progressive ruine la relève de jeunes éléments, il lança un appel aux responsables pour prolonger l'existence de leurs sociétés, en précisant que lui-même interviendrait auprès des personnalités compétentes pour défendre la « Musique ». M. Charles Labouret remercia M. le député-maire et son conseil municipal, le Conseil général qui, à des titres divers, avaient permis l'organisation de ces deux journées. M. Rouchon rappela ensuite le rôle de la musique, véritable lien international, favorisant l'union des peuples par son langage universel. M. Fléchet enfin reporta les remerciements, à lui, adressés, sur ses collègues du Conseil général.

Le fanion du groupement musical fut ensuite remis à M. le député-maire qui le confia à M. Labouret. Et chacun leva son verre à la « musique ».

A 22 h. 30, dirigeants et officiels prirent place dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, autour de tables accueillantes où l'excellent repas fut très apprécié. M. Pilet, député-maire, le commandant Dondeyne, le chef-adjoint Achain, le tambour-major P. Bréard, le général Bothe-reau, MM. Rouchon, Saby, Billard, Thorat, M. Labouret, M. Boissonnade, président du Comité des fêtes de la Ville de Roanne; M. Deschodt, secrétaire général de la mairie, assistèrent à ce banquet qui fut ponctué des discours de MM. Pilet, Labouret, de M. Tabardel au nom de l'Union des commerçants, eux-mêmes intégrés au festival par un grand concours de vitrines qui obtint un grand succès (34 commerçants y participèrent) et comme noblesse oblige, le premier prix, représenté par une magnifique coupe, fut décerné au magasin Sainte-Cécile (Maison Burdin, rue Jean-Jaures). Puis, M. Rouchon remit la médaille de

dévouement de la Fédération à M. Raymond Trétrop, secrétaire général de ce festival, dont l'émotion fut grande au reçu de cette distinction bien méritée.

Ensuite, à 14 h. 15, des concerts eurent lieu sur 4 places de la ville par les sociétés participantes. Puis partant de ces places, les sociétés rejoignirent en défilant la place de l'Hôtel-de-Ville où, devant une foule immense eut lieu le morceau d'ensemble « Ronceveaux » dirigé par le chef M. F. Francertes, président de la Commission artistique du festival; le morceau fut bisse et de nouveau interprété sous la baguette du commandant Dondeyne. Quelques routes d'eau firent alors leur apparition, mais le soleil brilla de nouveau et à 16 h., le grand défilé tant attendu eut lieu, précédé par 15 gracieuses majorettes et leur tambour-major qui obtinrent un grand succès.

L'ordre du défilé était le suivant; les sociétés passant devant toutes les autorités officielles massées sur le perron de l'Hôtel-de-Ville:

1^{er} Les Majorettes des Maudoulistes Roannaises; 2. La Batterie de l'Harmonie du Coteau; 3. L'Harmonie du Coteau; 4. La Chorale les « Amis Réunis », de Saint-Etienne; 5. L'Harmonie municipale de Deols (Indre); 6. La Chorale des Cheminots Thouarsais, de Thouars; 7. La Batterie de l'Harmonie de Roanne; 8. L'Harmonie de Charlieu; 9. Les Amis de l'Accordéon, de Roanne; 10. La Fanfare de Saint-Germain-Lespinasse; 11. L'Avenir de Villiers; 12. La Société de Musique d'Arfeuille (Allier); 13. La Fanfare d'Amblesle; 14. La Fanfare de Saint-André-d'Apschon; 15. L'Accordéon-Club de Roanne; 16. Le Réveil de Perreux; 17. La Société musicale de Renaison; 18. L'Indépendante de Chirassimon; 19. La Société musicale de La Pacaudière; 20. La Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

15.000 personnes au moins assistèrent à ce grand défilé (groupant 850 musiciens)

qui mena les sociétés au kiosque des Promenades où, à 16 h. 45, un grand concert fut donné par la « Musique des Gardiens de la Paix de Paris » pour le plus grand plaisir des musiciens présents et du très nombreux public qui applaudirent avec frénésie chaque morceau interprété. Sous la direction de commandant Dondeyne, le programme ci-dessous fut exécuté:

« Joyeux trompette » (avec batterie-fanfare) de Allier; « Ouverture de la Chauve-Souris », de Strauss-Clerisse; « La Verbena » (Suite d'orchestre) de Lacôme; « Suite de l'Arlesienne » (4 numéros) de Bizet; « Marches de l'Empire » (tambours et musique); « Marche Consulaire à Marengo », de Furgeot; « La Marsillaise ».

Après ce brillant concert alors que des abades étaient données sur d'autres places de la ville par les sociétés restant à Roanne, il fallut se séparer à regret, mais en pensant que ce grand festival interrégional dû au président Charles Labouret qui s'est dépensé sans compter, ainsi que ses collègues, aura servi une grande cause « la musique » et restera gravé dans la mémoire des participants, de la population roannaise et des environs qui répondit très nombreuse aux différentes festivités et fit bon accueil à la souscription lancée à l'occasion de ce festival et dont tous les numéros furent vendus.

Nous terminerons en disant un grand merci à tous les participants de cette manifestation locale et plus particulièrement aux « Gardiens de la Paix de Paris » à leur chef, le commandant Désiré Dondeyne, au chef-adjoint, Jacques Achain, au Tambour-Major, Pierre Bréard, pour les merveilleux moments qu'ils nous ont fait passer.

Le délégué à la presse, membre du Comité d'organisation:

J. FOLIOT.

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

ORLÉANAIS-BERRY

VIERZON

« La réalité a dépassé le rêve » c'est l'aveu des musiciens de la Fanfare au retour de leur séjour à Rendsburg.

Les Vierzonnais, après un voyage de 24 h., arrivèrent à Hambourg, où ils étaient accueillis par MM. Belssenkötter, bourgmestre de Rendsburg; Groth, président de la Chorale des « Rendsburger Mannerchor », que les Vierzonnais ont applaudi lors du festival de juin 1963; Dahke, directeur de la Chorale, et les représentants de la Presse. A 23 h. 20, le trajet séparant Hambourg de Rendsburg avait été parcouru, le car vierzonnais étant précédé de la voiture officielle allemande. Lorsque nos représentants descendirent du véhicule sur la place principale de Rendsburg, ce furent des cris d'allégresse de la part d'une grosse partie de la population rassemblée dans un enthousiasme indescriptible pour accueillir les Vierzonnais, très touchés de ce premier contact; sur des banderoles brandies avec joie on pouvait lire en gros caractères: « Willkommen in Rendsburg » (Bienvenue à Rendsburg).

Les choristes étaient également présents et ils interprétèrent un chant de bienvenue repris par toute la foule. Dès sa descente de car, le président Avon se trouva devant un radio-reporter qui lui demanda ses premières impressions, lesquelles étaient retransmises peu après sur les ondes.

Alors que chacun faisait connaissance avec ses nouveaux amis, une réception se déroula à l'Hôtel de la Gare, où les dirigeants vierzonnais étaient accueillis par MM. le docteur Jensen, président du Conseil municipal; Belssenkötter, bourgmestre; Mme Faupel, sénateur, présidente du Comité de Culture de la municipalité; M. le docteur Reck, conseiller supérieure juridique; Groth, président de la Chorale; Durwitz, professeur de français, qui devait servir d'interprète durant les différentes manifestations, ainsi que de nombreuses personnalités locales. Cette manifestation, première d'un cycle très important, permettait aux personnalités étrangères de souligner combien était grande leur satisfaction d'accueillir une belle phalange musicale comme la Fanfare Vierzonnaise.

1.000 CHORISTES AU FESTIVAL

Dans la salle du Théâtre municipal, plus de mille choristes étaient rassemblés pour un grand festival de chant choral. Plus de trente sociétés y participèrent; les Vierzonnais apprécièrent la qualité de chaque interprétation.

En fin de matinée, peu avant le déjeuner, au nom de la Fanfare et de la Municipalité vierzonnaise, les dirigeants de la Fanfare et M. Pivert, qui représentait la municipalité, se rendaient au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe.

L'après-midi débutait par un gigantesque défilé à travers les rues de la ville.

Le défilé avait pour but le Théâtre où le festival se poursuivait. Après l'exécution des derniers chants, le président Groth, de la Chorale de Rendsburg, prononça une allocution dans laquelle la Fanfare Vierzonnaise occupait une place d'honneur, car il souligna que tout le succès obtenu par ce festival était dû à la participation éminente de nos amis français.

M. Belssenkötter, bourgmestre, prononçait à son tour un discours, en français, plus en allemand, manifestant le nouveau grand intérêt soulevé par la venue de

la phalange musicale vierzonnaise, et adressant de chaleureux remerciements.

M. Avon répondait tout d'abord en donnant lecture d'un message émanant de M. le docteur Mérigot, maire de Vierzion: « A l'heure où la Fanfare Vierzonnaise se trouve parmi vous nous vous adressons une pensée toute particulière et sympathique, ainsi que tous nos vœux pour une parfaite réussite de votre manifestation; que nos musiciens soient les bons messagers de nos sentiments fidèles envers notre ville sœur ».

Des applaudissements, nourris par les quelque 5.000 personnes qui avaient pris place au Théâtre, crépitaient, tandis que la Fanfare prenait place sur le podium et que le docteur Mérigot, maire de Vierzion, interprétait plusieurs morceaux de classe sous la direction de son chef, M. Fernand Bluet. Cette exécution fut « bisse » à deux reprises et nos ambassadeurs se prêtèrent volontiers à de nouvelles interprétations.

Hélas! les plus belles choses ont une fin et mardi après-midi il fallait faire les adieux. Tous les Vierzonnais arrivèrent au lieu de départ les bras chargés de cadeaux offerts par leurs nouveaux amis, dont l'hospitalité et la générosité n'avait pas besoin d'être soulignée. Les Rendsbourgeois regrettaient encore de ne pouvoir faire plus.

Un journaliste local vint même au départ avec une caisse de poisson fumé. « Pour le voyage », dit-il.

Les Vierzonnais furent très touchés par cette manifestation d'adieu qui sera, chacun l'espère, qu'un simple au revoir. MM. Avon, Monasser et Lecomte nous ont rapporté que plus d'un Rendsbourgeois avait des larmes lorsque le car prit la route du retour. Des voitures particulières accompagnèrent le car pendant une quarantaine de kilomètres, puis, dans le véhicule qui reprenait, le chemin de la France, on évoquait déjà les merveilleux souvenirs de ce voyage, pour tous inoubliables.

« Nous avions déjà fait des voyages à l'étranger, nous ont dit les responsables de la Fanfare, mais nulle part une pareille réception nous avait été réservée. Une semblable manifestation prouve combien l'amitié des peuples est nécessaire pour le bonheur de tous ».

QUEST

CIVRAY

Concert du 15 mars 1964

Un concert a été donné dimanche soir 15 mars en la salle des fêtes de Civray, avec la participation de l'Union musicale de Couche et de l'Union musicale de Civray. 70 musiciens sous la direction experte de M. de Coek, 1^{er} prix du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Au programme: « Vesontio » allegro de concert de H. Dobros; « Rytume Parade », fantaisie-jazz; « Les trois valses », d'Oscaer Strauss; « Le Ballet de Coppélia », de Léo Delibes, et « La Rochelle », pas redoublé du chef, M. de Coek.

Les deux sociétés réunies ont donné à un magnifique concert. Mention spéciale au soliste saxo Guy Dupré, dans « Yambou », petite rhapsodie hongroise.

Parmi l'auditoire très nombreux, citons: M. Maillet, adjoint au maire de Civray; M. Giraud, conseiller général, président de l'Union musicale, qui exprime aux musiciens et à leur chef, leurs compliments et remerciements personnels ainsi que ceux de l'assistance.

SEINE ET SEINE-ET-OISE

POISSY
La Lyre Amicale
a brillamment ouvert le cycle
des concerts de plein air

Ainsi que nous l'avons prévu, la foule se pressait à l'entrée du parc de la Maison de la musique pour assister au concert inaugural de la saison de plein air donné par l'harmonie-symphoniste de la Lyre Amicale, samedi dernier, à 21 h.

Les conditions météorologiques excellentes ont certes contribué à ce succès d'assistance, mais plus encore croyons-nous la notoriété grandissante de notre orchestre local. En effet, la qualité, la variété, l'éclectisme dans le choix des œuvres inscrites au programme, sont en progression constante et cela se dit à Poissy et aux alentours. La Lyre Amicale par sa volonté indéfectible et son travail acharné a su se créer son public. La satisfaction des auditeurs propagée de bouche à oreille est certainement la meilleure publicité et le meilleur test de qualité et de satisfaction: ces auditeurs en nombre grandissant. C'est tellement vrai que M. Gougnot, chef de service de l'Administration municipale, que nous félicitons au passage ainsi que ses adjoints, ont voulu intervenir auprès de la Lyre Amicale pour le meilleur aménagement du cadre de ces concerts, l'obligation dans laquelle il se trouve d'augmenter dans une forte proportion le nombre des places assises pour le prochain concert.

Grâce à la détermination et au travail en profondeur des dirigeants, chef et musiciens de la Lyre Amicale, Poissy est doté maintenant d'une saison de concerts digne de son renom et de son évolution constante. Le succès ira en s'amplifiant. M. Toulhajian, maître-conseiller général de Poissy, et son épouse, fidèles auditeurs de la première heure, ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue de cette soirée. Notre maire félicita comme il se devait le si discret et combien talentueux Marcel Bedel, chef d'orchestre, artisan de cette remontée spectaculaire de la Lyre Amicale. Mme Toulhajian pour sa part remarqua avec plaisir la présence de très nombreux jeunes issus de l'école de musique dans les rangs de l'orchestre, c'est ce qu'elle confiait à Mme Bedel, la sympathique épouse du directeur de la Lyre. Nous nous faisons un plaisir d'associer à ce succès MM. Bedel, déjà cité, Plantive, Post, Humbrecht et Bernot, professeurs à l'école de musique. Un musicien d'orchestre ne se forme pas en quelques mois, mais maintenant dirigeants, professeurs et élèves recueillent le fruit d'un long labeur acharné. D'autres jeunes suivent et attendront bientôt augmenter l'effectif, l'avenir est assuré et nous nous en réjouissons.

Le programme comportait l'« Ouverture du Mariage Secret », de Cimarosa, élégante et nuancée, puis les deux populaires « Suites de l'Arlesienne », de Bizet, dont le Menuet interprété par le très jeune flûtiste, Chantal Bedel, élève de Jean Bernot dont il est inutile de faire l'éloge de professeur et d'interprète, ses talents étant bien connus. Chantal lut fit honneur ainsi qu'à son « papa », visiblement ému du premier solo de sa fille cadette. Elle sut valence le « trac » bien compréhensible et déchaina des applaudissements combien mérités lorsqu'elle vint saluer avec une modestie et un naturel que nous avons vivement appréciés pour notre part. Les « Negro Spirituels », cantiques nègres arrangés spécialement pour la Lyre par Marcel Bedel, furent très goûtés du public, peu habitués cependant à ces harmonisations peu communes dans les musiques d'amateurs. Une sélection de la célèbre opérette « Trois Valses », de O. Strauss et de la « Marche de Radetski », de J. Strauss, terminait ce concert sous les bravos des spectateurs enthousiastes.

Le programme comportait l'« Ouverture du Mariage Secret », de Cimarosa, élégante et nuancée, puis les deux populaires « Suites de l'Arlesienne », de Bizet, dont le Menuet interprété par le très jeune flûtiste, Chantal Bedel, élève de Jean Bernot dont il est inutile de faire l'éloge de professeur et d'interprète, ses talents étant bien connus. Chantal lut fit honneur ainsi qu'à son « papa », visiblement ému du premier solo de sa fille cadette. Elle sut valence le « trac » bien compréhensible et déchaina des applaudissements combien mérités lorsqu'elle vint saluer avec une modestie et un naturel que nous avons vivement appréciés pour notre part. Les « Negro Spirituels », cantiques nègres arrangés spécialement pour la Lyre par Marcel Bedel, furent très goûtés du public, peu habitués cependant à ces harmonisations peu communes dans les musiques d'amateurs. Une sélection de la célèbre opérette « Trois Valses », de O. Strauss et de la « Marche de Radetski », de J. Strauss, terminait ce concert sous les bravos des spectateurs enthousiastes.



L'Harmonie La Fraternelle a repris les concerts d'été interrompus depuis plusieurs années, le jeudi 21 mai, à la Cité des Combattants. Ce concert, écoulé par de nombreux auditeurs a obtenu un vif succès.

Ce fut tout d'abord « Cherbourg », pas redoublé, exécuté avec le concours de la Batterie « L'Espoir de Vitry », puis l'« Ou-

verture de la Dame blanche », de Boieldieu; « Cavallerie légère », de Suppé; « Suite Ballet », de Popy, et la célèbre valse, « Espana », de Chabrier, puis pour terminer « Les Allobroges ».

Ce concert d'une haute qualité artistique était dirigé par M. Manchec, professeur au Conservatoire municipal, qui, par son travail et sa compétence, a doté notre ville d'une harmonie et d'une batterie-fanfare de très bonne valeur.

Signalons, d'autre part, le succès remporté par MM. Jamet, clarinettiste, première mention; Labrugères, cornet, deuxième mention; Croullebois, saxo, première mention et Cassan Michel, cornet, première mention, aux examens fédéraux organisés par la Confédération musicale de France.

Ces jeunes musiciens font partie de l'Harmonie, et MM. Croullebois et Cassan Michel sont des élèves de M. Cassan, cornet-solo de l'harmonie.

VINCENNES
Musique Municipale

Célébration de son 90^e anniversaire. Le grand concert du 15 mars 1964. La Musique municipale de Vincennes a donné, le 5 mars, dans la salle des fêtes de la mairie, le grand concert qu'elle offre, chaque année, à ses membres honoraires.

Cette manifestation, qui s'est déroulée sous la présidence effective de M. Ehrmann, président de la C.M.F., a revêtu, cette année, un éclat particulier, étant donné l'important anniversaire qu'elle devait marquer. Assistèrent également à ce concert, le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de Seine et Seine-et-Oise; le capitaine Boyer, ancien chef de musique militaire; M. Robert Bréard, compositeur, grand prix de Rome, et bien d'autres personnalités du monde musical. Présidaient aussi cette audition, M. Antoine Quinson, maire de Vincennes, ancien ministre, assisté de M. Benedetti, maire-adjoint, et de MM. Bonhème et Jobard, conseillers municipaux.

Devant une assistance nombreuse et choisie, la Musique municipale, présidée par Daniel Deray et dirigée par René Blauwart, son nouveau chef, dans un programme très chargé, interpréta les œuvres de grands compositeurs.

Tout d'abord, pour « créer l'ambiance », le concert débuta par une marche triomphale de Julius Fuellik: « L'entrée des gladiateurs ». Puis ce fut la « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple », de Gustave Charpentier. Après cette marche éclatante, les auditeurs n'attendaient pas de rencontrer « Les Mousquetaires au Couvent » avec Louis Varney? Laissons là ces mousquetaires, la Musique municipale interpréta alors les 4 mouvements de « Peer-Gynt », d'Edouard Grieg; nous entendîmes successivement: « Le matin », « La mort d'Asa », « La danse d'Anitra », « Dans le hall du roi de la montagne ». Et voici « Rose-Marie », fantaisie toujours jeune, de Rudolphe Friml. Revenant maintenant à des choses plus sérieuses, ce fut « Orphée aux Enfers », de Jacques Offenbach. Et puis, encore un peu de fantaisie: l'audition se poursuivit par la valse bien connue de Johann Strauss: « Aimer, boire, chanter ».

Vint alors le moment tant attendu: le Club chorégraphique « Les Lutins de Vincennes », sous la direction de Mme Bonhème, dansa le « Ballet de la source », de Léo Delibes, avec Mlle Levasseur, Perrin, Plumet, Rumpier, Mlle Pignot et Martine Bonhème, du Conservatoire national de Musique, et la Musique municipale... bien entendu. Enfin pour terminer cette première partie, un hommage à son ancien chef, Marius Kowalski, compositeur de talent, disparu l'année dernière, la Musique municipale interpréta une marche de sa composition « Argeles ».

La seconde partie fut consacrée au théâtre. Une troupe de jeunes comédiens « Le Théâtre de la Seine », animée par Danièle Deray, présente une comédie en trois actes de Marc-Gilbert Sauvageon, « Au petit bonheur », mise en scène par Pierre Bachelet, qui obtint un vif succès avec Danièle Deray, Dominique Deschamps, Danièle Ghibaud, Daniel Guebaud et Jacques Gossart.

Au cours du vin d'honneur, le président Daniel Deray prononça une allocution, à laquelle répondirent MM. Quinson et Ehrmann, qui félicitèrent les lauréats des distinctions attribuées à MM. Jourdin, médaille de la Musique municipale; Choquet, médaille de la Ville de Vincennes; Gérard, Laurent, Mengler, médaille de la Confédération musicale de France.

Souhaitons vivement que, malgré les difficultés croissantes rencontrées par les sociétés populaires de musique, les Vincennais puissent souvent assister, grâce à leur Musique municipale, à d'aussi belles manifestations.

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

Vient de paraître:

II. CLASSENS. — Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque 2,50

Méthode de piano 2,50

R. WORSCHICH. — Solfège appliqué à la guitare, 10 cahiers 3,50

Technique et rythmes des danses modernes à l'accordéon (Préface de M. Azoula) par H. RAWSON et M. GAMIA 12,00

Tous les rythmes au piano, nouvelle technique rythmique fonctionnelle pour l'étude de toutes les danses, par H. RAWSON 12,00

Nouvelle méthode de Guitare, classique, jazz, électrique, flamenco, danse, chant et accompagnement, par H. RAWSON 6,00

Méthode complète de batterie, (batterie et de leur technique classique, jazz, exotisme, musique, rythmes et accessoires) par H. RAWSON 2,00

SUD-EST

La doyenne de nos chorales d'hommes « Les Vieux Amis » (division d'Honneur) est en deuil.

Nous apprenons avec regret, le décès de M. Louis Torroillon, président de la chorale « Les Vieux Amis » de Lyon. Le président Louis Torroillon faisait partie des « Vieux Amis » depuis 1923. Il fut successivement membre actif et membre du Conseil d'administration, secrétaire général, et depuis 1953, le président très estimé de cette si sympathique société.

A sa veuve, à la chorale « Les Vieux Amis », la Confédération musicale de France et la Fédération du Sud-Est présentent leurs très sincères condoléances.

nos sociétés musicales. Il recommande à tous de suivre attentivement les travaux de ce comité et de s'informer en assistant aux réunions de travail organisées dans chaque secteur et dont le président et le délégué technique de chaque groupement sont informés suffisamment tôt pour prévenir toutes les difficultés. D'apporter également leurs suggestions, et le fruit de leur expérience. Ce sera la manière la meilleure, et la plus efficace d'aider non pas à la survie, mais au développement de nos sociétés musicales.

P.S. — Pour la région Rhins et Trambouze, M. Vergnais, remplacé M. Vial (indisponible), comme délégué technique.

A. VETTARD.

Jumelage de deux chorales masculines : « Germania » de Francfort « Les Vieux Amis » de Lyon

Durant les deux jours fériés de Pentecôte, « Les Vieux Amis », de Lyon, ont reçu « Germania », de Francfort. La rencontre de ces deux chorales masculines est une étape nouvelle du jumelage Lyon-Francfort. C'est là un « miracle de la musique », plus précisément du chant choral populaire qui est la forme la plus parfaite et la plus émouvante de la musique collective. Comme l'écrit M. Rolando, dans le magnifique programme-souvenir imprimé à cette occasion.

Ce programme est un très bel album de 32 pages, avec 12 photos de monuments et de personnalité, dont la couverture est timbrée de l'insigne des « Vieux Amis », et il présente même à l'intérieur les armoiries en couleurs des deux cités.

Relevons-y encore une phrase de M. Pradel, maire de Lyon : « La Musique, art majeur, langue universelle, contribue à resserrer entre les peuples les liens d'amitié ».

La visite de Lyon

Lors d'un des premiers séjours à Lyon de M. Lhone, qui a tant fait pour les relations entre Lyonnais et Francfortois, M. Gianoglio, cet « animateur prodigieux », qui préside la doyenne des Sociétés chorales de Lyon, lui faisait part de son désir de recevoir une chorale de Francfort. Très vite, les « Vieux Amis » furent aiguillés vers « Germania », une société très florissante, de Sindlingen, une localité de la banlieue francfortoise, à 12 kilomètres du fameux « Römer » qui est, on le sait, l'hôtel de ville de la cité impériale.

Et, grâce à aux qualités d'organisateur exceptionnel et à la générosité inépuisable de R. Gianoglio, secondé par de vaillantes équipes de Vieux Amis, rendez-vous fut pris pour Pentecôte 1964.

« Germania », arrivée à Lyon dans la nuit de vendredi à samedi, commença ses promenades dans notre ville, dès samedi 10 h. par une répétition salle Mollère, et par la visite du Musée Français de l'Automobile de Rochetaillée.

Après le déjeuner pris en commun, ce fut la visite commentée de la ville avec une hôtesse du Syndicat d'initiative, parlant allemand.

La réception à l'Hôtel-de-Ville

A 18 h., dans le Grand salon, les choristes de « Germania » étaient réunis avec de nombreux amis lyonnais.

M. Gianoglio, remerciait de leur aide à la municipalité de Lyon, M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France. Au nom de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, dont il est lui-même vice-président, il excusait M. Gabriel Rolando, le président à qui un deuil cruel n'avait pas permis d'être présent. Il remerciait encore M. P. Bernard, président de l'Union départementale des Sociétés musicales du Rhône et M. P. Weinborn, président de l'Union des Sociétés musicales de Lyon ; M. Antoine Mallet, président de l'Union départementale de l'Ain.

Le général Seive, adjoint aux Beaux-Arts, saluait M. Tapernoux, premier adjoint, représentant M. Louis Pradel et les choristes allemands et français. Il rappelait les concours presque « journaliers » que Francfort, donne aux manifestations lyonnaises. Il faisait l'éloge de l'accueil francfortois dont il a été encore, le 12 avril, l'heureux bénéficiaire. Et il énumérait les nombreuses sociétés artistiques qui ont précédé « Germania », à Lyon, comme la « Tankreitz », le « Judenchor » ou la « Singacademie »...

M. Schneider, au nom de la Ville de Francfort, saluait la municipalité lyonnaise et évoquait les antiques relations entre les deux villes dont le caractère, la situation géographique, le destin commercial sont si proches les uns des autres. Et il offrit un beau livre sur Francfort à M. Seive.

M. Hans Schwenk, président de « Germania » ajouta quelques mots chaleureux pour associer à l'union des deux villes, l'amitié de deux peuples.

On voyait à cette réception : M. le sous-préfet Rude, chargé de mission culturelle Rhône-Alpes ; MM. les adjoints Morin, Thibaudet, Bayet, Colonel Rimaud ; M. Jaquet, président de l'A.J.P. ; M. Jarnat, directeur des « Vieux Amis » ; M. Abram, secrétaire de la Fédération du Sud-Est ; Robert, directeur de l'Harmonie municipale ; Vettard, de la chorale des Etats-Unis ; Alexandre, de la Chorale Berliet, et des personnalités musicales comme MM. Gavier, Tricou, Mourier, Dumoulin.

Pour terminer « Germania » donna, sous la direction de M. Walter Kühn, un échantillon de son répertoire : un beau choral dont les parties étaient admirablement équilibrées.

Le concert salle Mollère

Le soir, la salle Mollère était fort bien garnie, malgré les départs de Pentecôte. Dans une première partie, la nombreuse cohorte de « Germania » fit entendre de la musique religieuse (avec un très beau « Sanctus » de F. Silcher ; de la musique romantique (« Paix du soir », de Schubert et « Recueillement en forêt », de Franz Abt) ; et de la musique moderne dont une « Chanson agressive », de Willy Sendt, qui propose l'union de tous pour un monde meilleur.

La direction nuancée de M. Kühn et la qualité sonore des voix graves furent unanimement appréciées. Et moins (pour notre goût de Français), l'usage un peu fréquent des « soprannistes ».

En seconde partie, c'étaient des chants populaires du monde entier : Provence, Dalmatie, Russie, Amérique, Tessin avec une parodie très helvétique de l'exubérance italienne.

C'est sans doute dans les chants de Souabe et de Hesse que « Germania » brilla le mieux ! Et il faut louer aussi les solos de l'excellent baryton Hans Weigand, dans un negro spiritual, et dans une chanson russe, qui fut bisnée.

A l'entr'acte, M. Gianoglio (dont les paroles furent traduites par M. Eudeline) fit avec flamme l'éloge de « Cette Musique sans laquelle nos petits villages, nos petites villes, nos grandes cités ne pourraient célébrer nos différentes Fêtes Nationales, nos jours de liesse, nos tristes journées de détresse et de malheur.

En le remerciant, M. Schwenk lui offrit un tableau représentant le Römer, et lui remit l'insigne de Germania, ainsi qu'à tous les membres du bureau des « Vieux Amis ». Geste qui fut imité par nos Lyonnais, remettant aux choristes allemands l'insigne des « Vieux Amis ».

L'excursion en Beaujolais

Malgré tous les charmes de Lyon, les Francfortois, qui ne sont pas uniquement des amateurs de bière, mais aussi des « vignerons », ne pouvaient manquer de parcourir le Beaujolais.

Partis de Lyon, à 9 h., ils étaient reçus à la Chambre de Commerce de Villefranche, à 10 h., et visitaient le caveau de « Ville-Morgon ».

Après le déjeuner à la Chapelle-de-Guinchay, MM. Paul Marcon, président d'honneur, et Marcel Canaud, directeur honoraire des « Vieux Amis », le capitaine Dalenne, chef de musique au 9^e R.I.A., et Léon Abram, représentant M. Gabriel Rolando, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, prirent successivement la parole pour féliciter la chorale « Germania » et remercier les « Vieux Amis », organisateurs de cette magnifique réception.

Le circuit Beaujolais se poursuivait par un temps magnifique, pour un retour à Lyon à l'heure du repas (pris comme tous les précédents dans un restaurant des environs de la place Morand, qui avait su s'équiper pour recevoir ces nombreux convives).

« Germania » est repartie à 6 h. 15. Mais les « Vieux Amis » étaient venus nombreux saluer, une dernière fois, à la gare de Perrache, les choristes de Francfort.

L'assemblée générale de la Musique Municipale de Grenoble

L'assemblée générale de la Musique municipale de Grenoble s'est tenue mardi 3 mars, à la salle des répétitions, terrasse du jardin de ville.

La réunion était présidée par M. Henri Guigne, le dévoué président actif de la Société. A ses côtés avaient pris place, M. Surrur, maire-adjoint de la Ville ; M. Foulard de Lansey, secrétaire départemental de la Fédération des Sociétés musicales et chorales du Sud-Est, représentant M. Revol, empêché ; M. André Commandeur, premier vice-président délégué ; M. Montmaguel, secrétaire général ; M. Jacques Perret, trésorier, et M. Deson, directeur de la Société.

La séance ouverte, à 21 h., commença par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, puis, M. Montmaguel, secrétaire, fit le rapport d'activité de l'année écoulée. Les deux comptes rendus furent adoptés à l'unanimité des membres présents. Le président remercia vivement le secrétaire pour la précision des faits rapportés sur l'activité 1963, ainsi que pour l'élaboration des projets sur l'activité 1964 ainsi que pour l'élaboration des projets 1964.

Le rapport financier devait ensuite montrer une saine gestion. M. Jacques Perret, trésorier, présenta, avec beaucoup de clarté, les différents chapitres des recettes et des dépenses. Il fut très applaudi et félicité pour son travail et son dévouement à la société.

M. Deson, directeur, chef unanimement apprécié pour sa gentillesse et son dynamisme, remercia les sociétaires pour leur assiduité ainsi que pour l'effort donné à Grenoble et dans les divers quartiers de la ville. Il déclara que l'assiduité est la base de tout progrès musical et, qu'avec des répétitions suivies, on peut envisager l'avenir avec confiance. Le président approuva ces paroles encourageantes et félicita M. Deson et M. Millin, directeur de l'école de musique, pour les résultats flatteurs obtenus dans les divers examens, tant en solfège qu'en instrument. Les jeunes dit-il, c'est l'avenir de la société, c'est la relève assurée, grâce à cette école dont nous sommes fiers.

Après le renouvellement du bureau, réélu à l'unanimité, avec, en plus, M. Méary, ex-sociétaire nommé président d'honneur, il appartenait à M. Surrur, maire-adjoint de Grenoble, de clore ces débats. Il se montra particulièrement satisfait de se retrouver au milieu de musiciens, ayant lui-même appartenu, dans sa jeunesse, à une formation musicale. Connaissant bien les problèmes et les difficultés actuelles des formations de musique, il déclara, qu'avec ses proches collaborateurs, il ferait tout ce qui lui serait possible de faire pour aider, encourager et développer la musique populaire à Grenoble. Après avoir félicité le président pour la haute tenue de cette assemblée, il procéda, avec M. Foulard, à une importante remise de médailles, à des sociétaires particulièrement méritants. C'est ainsi que M. Georges Cottin se vit décerner la médaille de bronze de la Confédération et MM. Oddoux Paul, Perret Georges et Crouzet Jean, la médaille d'argent de la Confédération musicale de France.

Un vin d'honneur offert par la Société devait terminer, dans une ambiance sympathique, cette importante réunion.

SUD-OUEST

BORDEAUX

Un Premier Prix avec Coupe pour l'Orchestre d'Accordéons

L'Association musicale d'éducation populaire, et Ecole de musique, où toutes les matières de l'enseignement musical sont absolument enseignées, vient de présenter sous le titre « Les Benjamins de Bordeaux » l'Orchestre d'accordéons de Bordeaux aux finales des concours nationaux, organisés les 6 au 10 mai 64, à Paris, par l'Accordéon-Club de France.

Sous la conduite de M. Millierand et Mme, nous rappelons le palmarès de cette jeune et active phalange d'accordéonistes. En 1959, finaliste à Paris, de la Coupe de France radiophonique de l'accordéon.

En 1963, premier prix avec coupe, en deuxième division, au concours international de l'A.C.F., à Paris.

En 1963, décembre, premier prix et coupe de la Ville de Bordeaux, au grand concours national d'accordéon, à Bordeaux, sous le patronage de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et l'égide du Comité d'Aquitaine de l'A.C.F. Ainsi qualifié, l'Orchestre d'accordéons, vient de se voir décerner, à Paris, un premier prix avec coupe et félicitations unanimes du jury, en première division. Par cette récompense, possibilité est offerte à cette formation de pouvoir accéder à la division supérieure.

M. Millierand, président-directeur, s'est joint au bureau pour féliciter les jeunes musiciens, et leur adresser ses plus sincères remerciements, ainsi qu'à leurs parents.

Ainsi cette vaillante et vibrante jeunesse, sait se plier avec fierté, à la dure discipline, qui seule conduit au sommet.

CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS ECUSSONS - BRASSARDS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse

LES BRODEURS RÉUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3^e C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50 se recommander du journal

VILLENAVE-D'ORNON

Harmonie Sainte-Cécile et Estudiantina

Le dimanche 10 mai, à eu lieu un concert donné par les deux sociétés musicales de Villenave-d'Ornon (Gironde) : l'Harmonie Sainte-Cécile et l'Estudiantina.

Ces deux sociétés, dont M. Capdeville est le président infatigable et dévoué, se sont fait entendre dans un répertoire des plus choisis, et il faut louer le directeur commun de ces deux sociétés, M. Berteau, qui a su donner à des éléments jeunes, une connaissance et un goût musical qui lui font honneur.

Aussi, les spectateurs nombreux n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux exécutants de ces deux sociétés qui constituent une véritable richesse musicale de la commune de Villenave-d'Ornon.

A noter également, la variété des danses et chansons proprement girondines du Rigodon Taillonnais dont Mme Le-bouché est présidente et directrice en même temps, sans oublier en finale, un excellent quadrille des lancers dansé par cette formation.

Parmi toutes les personnalités présentes, citons notamment M. Pillet, maire de Villenave-d'Ornon, et M. Laporte-Trilles, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

COUTRAS

Festival de Musique organisé par l'Union Musicale

L'Union musicale de Coutras a eu la lourde tâche d'organiser cette année le festival de musique du Groupement des Sociétés musicales du Libournais. Disons tout de suite que cette manifestation a connu un immense succès et une foule nombreuse se pressait, place Barraud, pour entendre les Sociétés musicales.

Le matin, après la messe en musique faite par l'Harmonie de Guîtres et chantée par la Chorale S.N.C.F. de Bordeaux, avait lieu la réception de M. Magnien, sous-préfet de Libourne, et Mme.

Les personnalités se rendaient ensuite devant le monument aux morts où une gerbe en forme de lyre était déposée, l'Harmonie de Guîtres sous la baguette de son chef, M. Duhard, joua une vibrante « Marsellaise ».

La Municipalité offrait un vin d'honneur. M. Jambon, maire de Coutras et conseiller général, souhaita la bienvenue à M. le sous-préfet et aux personnalités, se félicitant que cette manifestation musicale ait lieu dans la cité coutrillonne.

M. le sous-préfet répondit au maire, après avoir rappelé l'état d'esprit du Sous-Prefet, d'Alphonse Daudet, obsédé par le discours qu'il devait prononcer, il ajouta : « Eh ! bien moi, je n'aurais pas le même souci ce matin en venant dans cette ville magnifique de mon arrondissement. Grisés d'harmonie nous pourrions nous épanouir. Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de nous réjouir de retrouver cette magnifique musique française et de me permettre de saluer M. Henri Sauguet, auteur de tant d'œuvres célèbres.

Avant midi, une délégation composée de MM. Giran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Jambon, maire ; Mme Luquet, ancien maire de Coutras, et M. Blanchard, président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais, se rendait au domicile de M. Tournarie, président de l'Union musicale de Coutras, actuellement souffrant. M. Giran lui remettait la Médaille de la Fédération.

M. et Mme Tournarie furent très touchés de cette marque de sympathie et c'est visiblement très émus qu'ils remerciaient la délégation.

Après un défilé en ville des nombreuses sociétés participantes, le festival commença. Au jury présidait M. Henri Sauguet, avec MM. Achille, chef de musique de première classe ; Giran, président de la Fédération ; Bousquet, trésorier ; Dubourg, président des Sociétés musicales du Bassin d'Arcachon ; Durand, président d'honneur du Groupement du Libournais, et Mme Gourmalen, ex-professeur de musique.

Quinze sociétés se présentèrent : Union musicale Sainte-Cécile de Guîtres, Union Sportive Fronsadaise, Harmonie de Lussac, L'Avant-Garde de Mussidan, Harmonie de Bellet, Union musicale de Mussidan, Chorale S.N.C.F. chants et danses folklorique, Le Réveil d'Albac, Union musicale de Lagorce, Harmonie de Vayres, La Lyre de Sainte-Denis-de-Piles, La Vigilante de Lussac, Harmonie Sainte-Cécile de Saint-Emilion, Les Pompiers de Libourne, batterie, Société musicale de Montpon-sur-l'Isle, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes sous la baguette de leurs chefs respectifs.

Toutes les sociétés participantes ont reçu un diplôme et une médaille. Mais nous devons citer particulièrement la Chorale S.N.C.F. (hors-concours) qui a les félicitations du jury pour sa présentation, l'Harmonie de Bellet a reçu une coupe offerte par M. Lathière, député, l'Union musicale de Mussidan a reçu une plaquette de vermeil offerte par M. Luquet, l'Harmonie de Montpon un prix spécial offert par M. Henri Sauguet. Les harmonies de Vayres et Lagorce ont reçu des médailles offertes par M. Lathière. Trente jeunes parmi les plus méritants ont reçu un diplôme d'honneur.

En définitive, une excellente journée à l'actif de la musique populaire. Sincères félicitations et un grand bravo aux organisateurs ainsi qu'au speaker, Jean Blanchard.

La médaille de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest fut également remise à M. Lafaye de La Lyre de Sainte-Denis-de-Piles, pour 33 ans de loyaux services comme porte-drapeau à cette société.

GUJAN-MESTRAS

Le Festival du 3 mai

Le festival du 3 mai organisé par l'Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras fut, en tous points, une réussite complète.

Dès le matin, l'assistance nombreuse avait pu apprécier le talent des musiciens solistes de la société du Forze, pendant la messe en l'église Saint-Maurice. Cette société, placée sous la baguette de M. Castaing, avait exécuté avec un rare brio les œuvres de grands maîtres tels que Grieg, Mozart.

En même temps, au cours d'un impeccable défilé dans les rues de Mestras, la fanfare : La Cocarde de Saint-Giers-de-Canese faisait apprécier sa parfaite tenue.

L'après-midi, au monument aux morts, répondant à l'appel de la fanfare : Les Bleus de Notre-Dame-d'Arcachon, les sociétés s'alignaient sur la place de la mairie. La foule observait une minute de silence à la mémoire des morts des deux guerres. Les personnalités s'inclinaient devant le monument, y déposant une ma-

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATÉRIEL DE JAZZ etc...

Catologue franco sur demande
Etablissements DOLNET
31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Marly)

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. MONTEMARTE 39 87

Anches et becs pour artistes

UNION DÉPARTEMENTALE DU RHONE

Activité du Comité Technique

Le nouveau comité technique de l'U.D. du Rhône, faisant preuve depuis sa mise en place, d'un dynamisme de bon augure pour l'avenir de nos sociétés musicales, a tenu trois réunions de travail dont les dirigeants et directeurs de nos sociétés ont dû être informés par le canal des présidents, et délégués techniques des 9 groupements du Rhône.

Nous résumons ci-dessous l'essentiel du travail effectué sous l'impulsion de MM. Foucaud et Cayrol, et en présence du Président Bernard ou de MM. Weinborn et Vettard.

Des la première séance, l'étude du programme des examens a été entreprise et menée à bien par les techniciens présents, en partant des instructions et du programme de la C.M.F.

Certaines modifications ayant été estimées nécessaires pour les épreuves de 1964, ont été immédiatement codifiées et sont à la disposition de toutes les sociétés qui voudront en faire la demande, soit à leur groupement, soit au secrétaire du Comité technique : M. Cayrol, 47, rue Marilleton, Lyon-6^e.

D'autre part, les dates des examens organisés par divers groupements ont été communiquées au Comité technique qui a eu ainsi la possibilité de mettre à la disposition des centres d'examen un des membres en vue d'apporter lors des épreuves, toute son aide et sa compétence.

A ce sujet, le Comité directeur de l'U.D. du Rhône, insiste auprès des présidents et directeurs pour que ces dates d'examen soient communiquées le plus tôt. Voici celles qui ont été portées à notre connaissance :

Saint-Genis-Laval, 24 mai ; Brotteaux-Guillotière, 31 mai ; Neuville, 7 juin ; Rhins et Trambouze-Tarare, 7 juin ; Vaugeray, 13 juin ; Vaulx-en-Velin, 25 juin ; Villefranche, 28 juin.

Dans le but également d'une information plus facile pour les sociétés et leurs dirigeants, il a été décidé que le Comité technique tiendrait ses réunions successivement dans chaque groupement.

Ainsi, le 5 avril, c'est au siège de l'Harmonie de Villefranche, que M. Cottinet recevait ses collègues du Comité technique. Au cours de cette réunion l'on insista particulièrement sur la nécessité d'examen annuels, basés sur des programmes identiques, notamment, au niveau cours moyen, afin que dans un proche avenir la qualité de notre enseignement et l'uniformité des examens de soient plus prétexte de critiques en haut lieu ; mais au contraire, soient une réalité tangible sur laquelle pourront s'appuyer les demandes et la distribution de subventions plus copieuses, indispensables à la bonne marche de nos écoles de musique.

Le comité directeur de l'U.D. du Rhône, et son président, M. Bernard, se réjouissent du sérieux, avec lequel le Comité technique a pris à cœur le travail important qui lui a été confié, et espère que chaque président et chaque directeur de société, prendra conscience de l'importance de l'aide que peut, et doit apporter ce comité technique à chacune de

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPÉCIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

Ets. PIQUET : 30, rue de Lisbonne - PARIS VI^e - Laborde 34-00

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs

gnifique gerbe barrée aux couleurs de l'Harmonie Saint-Michel.

Puls c'était l'entrée en défilé au stade municipal où attendait une foule nombreuse.

Les tribunes étaient pleines à craquer et les spectateurs se pressaient de plus en plus nombreux au fur et à mesure que la soirée s'avancait. Ce succès populaire certain est la preuve que le public est loin de se désintéresser, comme les pessimistes ont coutume de l'affirmer, des efforts de nos sociétés musicales.

Dans la tribune officielle, on remarquait : M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. le docteur Louis Bézan, président de l'Union des Sociétés musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs ; M. Dubourg, vice-président ; M. R. Camelyre, secrétaire ; M. Sahunet, représentant M. le maire ; M. Lehmann, maire de Le Teich. Les présidents de toutes les sociétés.

Le podium accueillit tour à tour les diverses sociétés. Toutes se firent remarquer par leur tenue et le brio de leur exécution, ayant à cœur de se produire dans une œuvre de haute qualité technique et artistique à la fois. La Cocarde de Saint-Ciers-de-Cannes, à la présentation colorée, les Jeunes de l'Accordéon du Bassin, aux pittoresques chapeaux et dont le morceau « Bouquet de valses » fut très apprécié, Les Bleus de Notre-Dame, avec les célèbres marches napoléoniennes, apportèrent gaieté et variété dans un programme où l'on relevait les noms de Bazin, Bizet, Beethoven, Meyerbeere, Rossini, etc.

L'Harmonie d'Andernos subissait un examen officiel comptant pour son classement. Elle avait choisi l'« Ouverture du

Voyage en Chine ». L'Harmonie de Salles nous présentait son nouveau chef, M. Busnel. On appréciait les productions de l'Harmonie de Facture-Biganos, de la Fauvette de Labouheyre-Ychoux, de la Sirène de Mimizan, de l'Harmonie Sainte-Cécile de Le Forge à l'impeccable présentation, de l'Harmonie de La Teste, de l'Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras, et de l'Avenir musical Arcachonnais.

Le morceau d'ensemble sous la baguette de M. Castaing fut très chaleureusement applaudi, si bien qu'il fut bissé à la satisfaction générale.

A l'issue du festival, un vin d'honneur rassemblait les personnalités. M. Bézan, président de l'Harmonie Saint-Michel, remercia très simplement tous ceux qui, ayant contribué par leur dévouement et leur talent à la parfaite réussite de cette journée. M. Dubourg rappela en termes émus les premières années de l'existence de l'Union des Sociétés musicales du Bassin, déjà « quadrangulaire ». M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, se montra très satisfait de cette agréable journée et leva son verre au développement et à la prospérité des Sociétés musicales. Enfin, M. Sahunet, adjoint au maire de Gujan-Mestras, félicita toute l'assemblée pour la bonne réussite de cette journée et encouragea les musiciens à poursuivre une œuvre aussi importante que l'éducation esthétique des masses populaires.

En effet, tous les organisateurs, responsables, participants peuvent s'enorgueillir, à juste titre, d'avoir œuvré pour le bon renom des sociétés musicales et pour le développement d'un art indispensable au rayonnement d'une région, voire même d'un pays tout entier.

TARN

Le VII^e Festival fédéral de Musique

Tous ceux qui ne peuvent soustraire quelques soirées de leur vie courante pour suivre les activités artistiques ou musicales des sociétés locales, attendent avec anxiété le jour « J » du festival départemental du Tarn pour reprendre contact avec l'art musical.

Il faut avouer tout de suite que cette manifestation qui est entrée maintenant dans son 7^e cycle, remporte chaque fois un très grand succès tant auprès du public qu'auprès des musiciens eux-mêmes.

Il paraît que l'inventeur du festival serait Hector Berlioz, lequel, en 1840, déterminait le directeur de l'Opéra, M. Pillet, à organiser une représentation monstre groupant 600 exécutants choristes et instrumentistes. Mais, ce ne fut qu'en 1878 que l'Académie française admit le mot en tant que synonyme de grande fête musicale.

Eh bien, cette grande fête musicale, nous l'avons vécue à Carmaux, le dimanche 14 juin 1964, où 30 sociétés de la Fédération du Tarn, groupant plus de mille musiciens et chanteurs, rassemblèrent pleinement un public avide d'entendre de la vraie musique.

La lourde tâche de cette organisation avait été confiée aux deux sociétés locales : l'Harmonie « Union Musicale » et l'Orphéon « Les Enfants de Carmaux ». Aussi, ce fut avec tout leur dévouement et avec tout leur cœur que ces musiciens

mirent sur pied un magnifique programme qui fut cette 7^e fête fédérale fut digne des précédentes. Leurs efforts furent largement récompensés et le succès magnifique.

Dès 9 h. 30 du matin, tandis que les batteries faisaient entendre leurs roulements de tambours et leurs sonneries de clairons et de trompettes (rappelant aux anciens le bon temps où l'art musical était florissant dans la cité minière), les portes du concours du « Jeune soliste » s'ouvrirent aux jeunes musiciens tarnais de moins de 20 ans. Une trentaine de concurrents, classés en deux catégories : de 13 à 15 ans et de 16 à 18 ans, se présentèrent devant un jury composé de chefs de musique. Plusieurs prix furent attribués et, au cours de la soirée de gala, M. Gabriel Satgé, président des Sociétés musicales du Tarn, fit la remise des médailles et des diplômes à ces virtuoses en herbe. Voici le palmarès officiel de ce concours :

Catégorie supérieure (plus de 15 ans)
Premier grand prix d'honneur : Livrado Hoyot - Castres (clarinette) ; deuxième grand prix d'honneur : Colette Walzac - Estudiantina Albi (mandoline) ; Anne-Marie Cabot - Réalmont (clarinette) ; premier prix avec félicitations du jury : Albert Villeneuve - Albi (clarinette) ; Jacques Terrat - Briaxette (cor-alto) ; François Fabre - Albi (guitare) ; premier prix avec mention spéciale d'interprétation et félicitations du jury : Marc Cauquil - Mazamet (trompette) ; Félicitations du jury avec diplôme : Maurice Sicard - Castres ; Jean-Paul Ouradou - Roquecourbe ; Jean-Claude Liraud - Roquecourbe ; Danilè Bergon - Estudiantina Albi ; Jean-Paul Latgé - Albi ; André Bardet - Albi ; André Bibbal - Albi.

Catégorie moyenne (moins de 15 ans)

Premier prix d'honneur : Vincent Franco - Carmaux (saxophone) ; premier prix avec félicitations du jury : Michel Trantoul - Graulhet (saxophone) ; Jean Verheyre - Briaxette (piston). Félicitations du jury avec diplôme : Claude Feltrin - Briaxette ; Serge Sire - Mazamet ; Michel Radakowitch - Mazamet ; Christian Bruguière - Graulhet ; Claude Tournier - Graulhet ; Jean-Louis Azalbert - Lavaur ; Jean-Pierre Galaup - Carmaux ; Alain Thuriès - Lavaur ; Raymond Staffoni - Carmaux.

Le public, les musiciens et les membres du bureau fédéral purent se convaincre de la valeur musicale des jeunes qui méritent d'être suivis attentivement et d'être soutenus par tous les moyens possibles, notamment par l'organisation annuelle de cette épreuve dans laquelle ils peuvent puiser le stimulant indispensable à leur épanouissement futur. Il est certain que ce concours aura eu le mérite de découvrir de jeunes talents qui, nous l'espérons, persévéreront dans la voie artistique qui s'ouvre à eux.

Alors que la matinée avait été réservée aux jeunes solistes et aux batteries certaines défilèrent même dans les agglomérations voisines de Blaye-les-Mines et de St-Benoit-de-Carmaux, l'après-midi vit le rassemblement de tous les groupements musicaux de la Fédération. Après avoir sillonné les rues de la ville, les batteries, les fanfares, les harmonies et les orphéons se retrouvèrent à 16 h. devant le podium du théâtre de la nature du Candou pour se produire devant une assistance nombreuse.

Alternativement, les batteries se succédèrent sur le podium et exécutèrent des morceaux choisis par leur directeur. Programme de choix et interprétations parfaites soulevèrent les applaudissements chaleureux du public et permirent d'apprécier la valeur musicale de ces groupements. Puis, ce fut le concert de l'Harmonie fédérale des « Juniors ». Cent-cinquante jeunes musiciens venus de toutes les sociétés fédérées, exécutèrent, sous la direction de M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet, les morceaux suivants : « Sérénade », de Dondeyne ; et « Ah ! si j'étais resté célibataire », de Luxembourg. Cette jeune phalange fit honneur à la Fédération en s'acquittant avec maestria de sa tâche et elle sut plaire aux auditeurs. Bravo les jeunes !

Mais, ce 7^e festival devait connaître son apothéose dans la soirée avec le spectacle de gala donné dans le magnifique cadre de verdure du parc du Candou.

La foule était considérable et débordait l'enceinte du théâtre. Parmi les personnalités présentes, nous avons pu remarquer au premier rang : M. le chef de cabinet du préfet et Mme ; M. Larroque, conseiller général de Carmaux ; M. Varelles, maire de Carmaux, et Mme ; M. Apicella, officier de police principal ; M. Gabriel Satgé, président de la Fédération des Sociétés musicales du Tarn ; MM. Julien, trésorier, et Bascoul, secrétaire général de la Fédération.

Le programme était des plus variés. Tout d'abord, trois sociétés, la batterie-fanfare de Montredon-Labessonnié, l'Alerte Albigeoise et la batterie-fanfare l'Avenir Saint-Sulpicien, qui n'avaient pu être présentes l'après-midi, se produisirent en intermède au cours de la soirée.

Le rideau se leva sur l'audition de la chorale fédérale, groupant les chanteurs d'Albi, Carmaux, Castres et Graulhet, sous la direction du talentueux chef carmausien, M. Canivenc, et elle enleva avec brio les œuvres suivantes : « Petrus » - Stenka Razin », de Geoffroy ; « La Fête du Gul », de Chapuis ; « Le Chant de la Terre », de Bréard ; et l'« Hymne à la Nuit », de Rameau.

Ce fut ensuite le tour de l'Estudiantina Albigeoise, ensemble d'instruments à cordes, de se présenter sur le podium. Cette formation vient de remporter récemment un premier prix d'exécution au concours de Châteaudun et a été classée en division supérieure A. Sous la baguette de son directeur, M. Friblak, elle interpréta trois morceaux de choix de son répertoire à la satisfaction générale : « Soyons gais », marche de Paul Borely ; « Les deux guitares », air russe avec arrangement de Clor, et « Le rocher fantôme », ouverture dramatique de Staz-Popy.

Puis, ce fut un style totalement différent avec le groupe de danseurs de la société languedocienne « Le Caléih » de Carmaux, qui, aux sons de l'accordéon et de la « cubrette », exécuta bourrées et autres danses du terroir avec ensemble et avec une fougue toute particulière, prouvant ainsi que le folklore est toujours bien vivant dans le cœur des Languedociens. Ces artistes carmausins furent très applaudis et rappelés à plusieurs reprises.

Le programme se termina par le grand concert de l'Harmonie fédérale, groupant quelques 250 éléments du département. Cette importante formation, sous la baguette de M. René Anciaux, directeur de l'Harmonie « Les Enfants d'Albi », interpréta successivement les morceaux suivants : « Les Noces de Figaro », ouverture de Mozart ; « La Symphonie inachevée », de Schubert ; et « Le Jour le plus long », de Paul Anka, fut le bouquet final interprété par l'Harmonie et par les choristes (soit plus de 400 exécutants).

Au cours du spectacle, M. Satgé remercia les personnalités présentes et le nombreux public et félicita tous les organisateurs qui, par leur dévouement, ont largement contribué au succès de cette journée. Il définit aussi le but de ces manifestations : mieux faire connaître et aimer la musique dans un esprit totalement désintéressé.

En conclusion, une belle journée pleinement réussie dont chacun gardera un excellent souvenir.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée à CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)

CHEFS DE MUSIQUE !

En attendant la réception de notre catalogue annuel (en préparation) nous vous rappelons nos messes et ouvrages de caractère religieux qui vous permettront d'établir votre prochain programme de Sainte-Cécile.

Messes

		TARIF
Boscher	MESSE MILITAIRE (F)	C
Jacquet	MESSE MILITAIRE en 5 numéros : 1) Entrée ; 2) Offertoire ; 3) Elévation ; 4) Communion ; 5) Sortie (T.F.) - Chaque numéro	A
Maillochaud	MESSE en ut avec chœur ad. lib. 2 ou 3 voix à l'unisson (T.F.) (partie de chœur 1,40)	D
Martin F.	GRAND MESSE CLASSIQUE en 5 numéros : 1) Entrée : Marche Religieuse d'Alceste, de Gluck ; 2) Offertoire : Sarabande, de Haendel ; 3) Elévation : Hymne à la nuit, de Rameau ; 4) Communion : Ave Maria, de Schubert (soli de saxos altos et ténors) ; 5) Sortie : Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven (F.). Chaque numéro	B
	MESSE SUR DES CANTIQUES CELEBRES en 5 numéros composés chacun de 2 cantiques, arrangement de Robert Martin : 1) Entrée : Gloire à Dieu pour son pain - Prière pour l'Unité ; 2) Offertoire : Mon âme bénit le Seigneur Seigneur seul maître du monde ; 3) Elévation : Tu es mon berger - O Seigneur comment reconnaître ; 4) Communion : J'ai reçu le Dieu vivant - Tu es Seigneur le lot de mon cœur ; 5) Sortie : Tandis que le monde proclame - Nous voulons Dieu (T.F.). Chaque numéro	A
Stellian	MESSE en 5 numéros : 1) Entrée solennelle ; 2) Offertoire ; 3) Elévation ; 4) Communion ; 5) Sortie solennelle (T.F.). Chaque numéro	A

Andantes et morceaux de caractère religieux

TRES IMPORTANT. — Cette rubrique ne comprend que des œuvres originales modernes. Voir également de très nombreux andantes classiques célèbres à la rubrique « Transcriptions d'œuvres célèbres » page 11 de notre dernier catalogue N° 52, paru en septembre 1963

TARIF. — Sauf exceptions indiquées tous ces morceaux sont du tarif A.

Allier	Gloire à la France, avec chœur à 1, 2, 3 ou 4 voix. Partie de chœur : 1,90 F. (F.), tarif B.	Hubert	Elegie, solo de basse, baryton, trombone ou cor (F.), tarif B.	Mansion	N.D. du Chêne (T.F.)
Andrieu	Extase (F.)	Labolle	Sur les Cimes (T.F.)	Marsal	Andante Religieux (T.F.)
	Hymne à la nuit (F.)		Le Chant des Vierges (F.)	Martin R.	Le Chant des Adieux (T.F.)
	Hymne à Vesta (A.F.)		La Fête des Anges (T.F.)	Monge	Sursum Corda (T.F.)
	La Fée aux bruyères (F.)		Prière exaucée (T.F.)	Morand	Adoremus (T.F.)
	Plus près de toi mon Dieu, célébre cantique (F.)		Vision divine (T.F.)		L'Ange Gabriel (T.F.)
Boisson	Eurydice (F.)		Voix célestes (F.)	Nivard	Méditation (M.F.)
	Illusion (F.)	Maillochaud	Extase (T.F.)	Noslin (De)	Sainte Cécile (T.F.)
	L'Idole (F.)		O Salutaris (chant ad. lib.) (T.F.)		L'Etoile de Bethléem (T.F.)
Bonisseau	Prière du matin (T.F.)		Pensée d'Automne (F.)	Papelard	Choral et Arioso (T.F.)
Fernand	Invocation (F.)		Prière du matin (T.F.)	Parès	Méditation (M.F.) Harmonie seulement.
Fievet	Contemplation (A.D.) Harmonie seulement. Tarif B.		Le Sanctuaire (T.F.)	Planel	Chant de Ste-Cécile (T.F.)
	Méditation (A.F.)		Un Rêve (mélodie) fanfare seulement (T.F.)	Pontet	Prosternons-nous (T.F.)
	Solitude (A.D.) Tarif B.	Chassin	Prière (T.F.)		Rosée du Ciel (T.F.)
Gadonne	La Cathédrale (T.F.)	Couleuvrier	Premier andante religioso (T.F.)	Popy	Enchantement (F.)
	Reliques sacrées (T.F.)	Delaye	Réverie du soir (F.)	Rottier	Cantabile (F.)
	Le Sanctuaire (T.F.)	Delbecq A.	Enchantement d'un soir (T.F.)	Roux	Sous le Porche Gothique (F.)
	Sous les ogives d'or (A.F.)	Delchevalerie	Près du Clocher (F.)	Semler Collery	Pièce funèbre (F.)
	Voûte mystique (T.F.)		Sanctae Ceciliae (F.)	Spörck	Andante Cantabile (A.F.) tr. Chomel. Harmonie seulement. Tarif C. Il n'existe pas de conducteur mais seulement la grande partition à 9 F.
Silet	Invocation (F.)	Delmas	Elegie (A.F.)		Méditation (A.F.) tr. Chomel. Harmonie seulement. Tarif C. Il n'existe pas de conducteur mais seulement la grande partition à 9 F.
Goguillot	Prière (F.)		Soir d'Eté (A.F.)		Le Rameau d'Or (T.F.)
Habourdin	Deux chants religieux : 1) Au Christ Roi ; 2) Tantum d'Amiens. Les deux ensemble, tarif B.	Doré	Andante Mineure (A.F.)		
		Escudie	Pluie de Roses (F.)		
			Premier Andante (T.F.)		
			Deuxième Andante (T.F.)		
		Fernand	Implication (F.)		
		Mailly	Invocation (T.F.)		

ENVOI DES CONDUCTEURS EN COMMUNICATION SUR DEMANDE

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfares